



# Notre catalogue de formations

*Un diplôme, un métier*



SIRET siege social: 80878661000010  
/Etbl 2daire : 80878661000028  
AGRÉMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI

## FORMATION CONTINUE EPI ÉQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION



### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Maintenir les compétences et connaissances obligatoires en matière de prévention incendie, techniques d'intervention



**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité incendie  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant être chargée de la sécurité incendie dans une entreprise en respectant les obligations réglementaires

#### Durée

4 heures

#### Pré-requis

Tout salarié - Savoir lire, écrire et compter en français conseillé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : STE MARIE : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine 94320 THIAS Parking  
En INTRA

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Local feu, tous types d'extincteurs, divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

#### \*Mission de l'EPI

#### \*La réglementation

#### \*Savoir quand et comment se déclenche un feu

Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement;  
Le triangle du feu- les classes de feu- la propagation

#### \*Savoir prendre ou faire prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité des personnels de l'entreprise

L'alerte et l'alarme

#### \*La conduite à tenir face a un début d'incendie

Extincteur -RIA

#### \*Concrétisation des acquis

Extinction de feux réels.

### TEXTES DE REFERENCE

➤ L231-3-1 : *Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche, de ceux qui changent de poste de travail ou de technique, des travailleurs liés par un contrat de travail temporaire en application des articles L. 124-2 et L. 124-2-1 à l'exception de ceux auxquels il est fait appel en vue de l'exécution de travaux urgents nécessités par des mesures de sécurité et déjà dotés de la qualification nécessaire à cette intervention et, à la demande du médecin du travail, de ceux qui reprennent leur activité après un arrêt de travail d'une durée d'au moins vingt et un jours. Cette formation doit être répétée périodiquement dans des conditions fixées par voie réglementaire ou par convention ou accord collectif*

➤ R 232-12-20 : *... » désigne le personnel chargé de mettre ce matériel en action. Elle désigne de même, pour chaque local, les personnes chargées de diriger l'évacuation du personnel et, éventuellement, du public, et, le cas échéant, précise les mesures spécifiques liées à la présence de handicapés.*

Elle indique les moyens d'alerte et désigne les personnes chargées d'aviser les sapeurs-pompiers dès le début d'un incendie. L'adresse et le numéro d'appel téléphonique du service de secours de premier appel y sont portés en caractères apparents.

*Elle indique que toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en oeuvre les moyens de premier secours, sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné.*

### VALIDATION

Attestation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation EPI  
4 réponses /5 pour être validé

### EVALUATION

Test de 5 questions et Epreuve Pratique sur feux réels



# D.G.F-OI



SIRET siege social: 80878661000010  
Etbl 2daire : 80878661000028  
AGRÉMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE EPI EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION EPI et EVACUATION DES LOCAUX



www.qualicert.fr

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Obtenir une connaissance des mesures applicables dans le cadre de la sécurité incendie dans l'entreprise et être capable de gérer une évacuation de l'établissement pour mettre les personnes en sécurité

Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

Apport théorique sur les mesures de sécurité incendie,  
Mises en situation sur exercices de feux réels  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Tout salarié

#### Durée

7 heures

#### Pré-requis

Aucun

#### Nombre de participants

7 à 14 participants

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Dates

Planning sur [www.dgf.re](http://www.dgf.re) OU  
Nous consulter 06 92 09 36 36

#### Lieux

Réunion : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie ou  
Paris Tour Belle épine 94320 Thiais  
Parkings

#### Formations sur sites possible

- L'Evacuation des personnes en mise en sécurité
- L'alerte des secours adaptés
- Les missions du guide et du serre-file
- Mission de l'EPI
- La réglementation
- Savoir quand et comment se déclenche un feu  
Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement;  
Le triangle du feu- les classes de feu- la propagation
- Savoir prendre ou faire prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité des personnels de l'entreprise  
L'alerte et l'alarme
- La conduite à tenir face a un début d'incendie  
Extincteur -RIA
- Concrétisation des acquis  
Extinction de feux réels.
- Elaboration de protocoles écrits par site pour les interventions.

#### Textes de référence

L231-3-1: Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique en matière de sécurité  
R 232-12-20

#### Matériel

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen  
Bac à feu écologique, tous types d'extincteurs

#### Validation

Attestation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation EPI et évacuation

#### Évaluation

Epreuve Pratique sur feux réels  
Epreuve d'évacuation des locaux et prise en main du poste GUIDE ou SERRE-FILE



SIRET siege social: 80878661000010  
Etbl 2daire : 80878661000028  
AGRÉMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



## FORMATION INITIALE EPI EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Obtenir les compétences et connaissances obligatoires en matière de prévention incendie, techniques d'intervention



#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité incendie  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant être chargée de la sécurité incendie dans une entreprise en respectant les obligations réglementaires

#### Durée

4 heures

#### Pré-requis

Tout salarié  
Savoir lire, écrire et compter en français conseillé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking  
En INTRA

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Matériel

**Le Centre de formation « DGF-OI » est Centre d'examen**

Local feu, tous types d'extincteurs, divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

### PROGRAMME

- \*Mission de l'EPI**
- \*La réglementation**
- \*Savoir quand et comment se déclenche un feu**  
Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement;  
Le triangle du feu- les classes de feu- la propagation
- \*Savoir prendre ou faire prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité des personnels de l'entreprise**  
L'alerte et l'alarme
- \*La conduite à tenir face a un début d'incendie**  
Extincteur -RIA
- \*Concrétisation des acquis**  
Extinction de feux réels.

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

### TEXTES DE REFERENCE

➤ L231-3-1 : *Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche, de ceux qui changent de poste de travail ou de technique, des travailleurs liés par un contrat de travail temporaire en application des articles L. 124-2 et L. 124-2-1 à l'exception de ceux auxquels il est fait appel en vue de l'exécution de travaux urgents nécessités par des mesures de sécurité et déjà dotés de la qualification nécessaire à cette intervention et, à la demande du médecin du travail, de ceux qui reprennent leur activité après un arrêt de travail d'une durée d'au moins vingt et un jours. Cette formation doit être répétée périodiquement dans des conditions fixées par voie réglementaire ou par convention ou accord collectif*

➤ R 232-12-20 : *... » désigne le personnel chargé de mettre ce matériel en action. Elle désigne de même, pour chaque local, les personnes chargées de diriger l'évacuation du personnel et, éventuellement, du public, et, le cas échéant, précise les mesures spécifiques liées à la présence de handicapés.*

Elle indique les moyens d'alerte et désigne les personnes chargées d'aviser les sapeurs-pompiers dès le début d'un incendie. L'adresse et le numéro d'appel téléphonique du service de secours de premier appel y sont portés en caractères apparents.

*Elle indique que toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en oeuvre les moyens de premier secours, sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné.*

### VALIDATION

Attestation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation EPI  
4 réponses /5 pour être validé

### EVALUATION

Test de 5 questions et Epreuve Pratique sur feux réels



# D.G.F-OI



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET ETbl 2daire 94 :: 80878661000028  
AGRÉMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION CONTINUE SSIAP 2 CHEF D'EQUIPE DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 2 FC-SSIAP2



### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Maintien et actualisation des connaissances pour les chefs d'équipe des Services de Sécurité Incendie et assistance à et Assistance à Personnes

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

### Méthodes pédagogiques

Rappels théoriques sur les mesures de sécurité incendie, sur la formation des nouveaux embauchés  
Mises en situation dans le centre d'examen  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Chef de Service et de Sécurité incendie et Secours à personnes de niveau 2 devant se recycler Tous les 3 ans

### Durée

Total : 14 heures 2 jours

### Prérequis

Etre SSIAP 2 et Justifier de 1607 heures sur les 36 derniers mois (attestation employeur)  
Etre titulaire du SST ou PSC1 validé

### Nombre de participants

7 à 12 participants

### Coût

Nous consulter

### Lieux

RUN : Ste Marie: 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie  
PARIS : Thiais : 3è étage Tour Belle épine94320 THIAS Parking

### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

- Rappel de la réglementation ERP et IGH
- Organiser une séance de formation
- Rappel sur le management d'une équipe
- Gestion des conflits
- Compte-rendu oral et écrit, rédaction des rapports
- Rappel de la réglementation du Code du Travail
- Gestion du poste central de sécurité IGH ou ERP en situation de crise
- Gestion de situations diverses

### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Local feu, tous types d'extincteurs, divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

### VALIDATION

Attestation délivrée par le centre de formation sur validation du formateur ayant réalisé la formation

Le candidat devra avoir participé à toute la formation FC SSIAP 2

### EVALUATION

QCM et gestion de crise  
Présentation d'un cours  
Mise en situation



# D.G.F-OI



SIRET: 80878661000010 /Etbl 2daire : 80878661000028  
AGRÉMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358



## FORMATION RECYCLAGE SSIAP 1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 1

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre à jour les connaissances dans le cadre de la sécurité incendie dans l'entreprise pour un agent SSIAP 1

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Rappel théorique sur la réglementation en Sécurité incendie  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Exercer la fonction SSIAP 1 (tous les 3 ans), équivalence ou diplôme ERP et IGH de niveaux 1 à 3  
SST en cours de validité

#### Durée

Total : 14 heures 2 jours

#### Pré-requis

Etre SSIAP 1 depuis 3 ans  
SST en cours de validité

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais : 3è étage Tour Belle épine 94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

- Prévention**  
Evolution de la réglementation en matière de prévention  
Identifier le risque incendie dans son entreprise
- Moyens de secours**  
Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- Connaitre et savoir organiser les moyens de secours
- Mises en situations d'intervention**  
L'action face à différents contextes  
Matériel de l'équipe de sécurité  
Exercice d'extinction sur feu réel de différentes classes, avec les moyens adaptés

### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**  
Local feu, tous types d'extincteurs,  
divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

### VALIDATION

Attestation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI sur validation par le formateur ayant réalisé la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation FC SSIAP 1

### EVALUATION

Avoir participé à toute la formation  
QCM Epreuve Pratique



# D.G.F-OI



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET ETbl 2daire 94 :: 80878661000028  
AGRÉMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION CONTINUE SSIAP 3 CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 3



### OBJECTIF DE LA FORMATION

- ☞ Maintien et actualisation de service de sécurité incendie et conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie niveau 3

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Théorique sur les mesures de sécurité incendie, gestion, plan, management  
Mises en situation dans le centre d'examen  
Visite site  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant être chargée de la sécurité incendie dans une entreprise en respectant les obligations réglementaires

#### Durée

Total : 21 heures 3 jours

#### Pré-requis

Etre titulaire du SSIAP 3  
Attestation de recyclage SSIAP3  
Etre à jour de son MAC SST  
Certificat médical de moins de 3 mois (pour les personnes n'exerçant pas la fonction de chef de service incendie)

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle - 97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

- REGLEMENTATION « Evolutions réglementaires ERP IGH, arrêté 2/05/2005 »
- DROIT CIVIL, DROIT PENAL
- FONCTION MAINTENANCE
- ETUDES DE CAS
- ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES
- ANALYSE DES RISQUES
- MOYENS DE SECOURS « évolution des textes réglementaires »
- COMMISSION DE SECURITE
- ORGANISATION D'UN SERVICE DE SECURITE INCENDIE  
« gestion du personnel et des moyens du service, rappel sur le budget achat et maintenance
- Etablir une note écrite sur les principes d'organisation, Rappel sur l'étude des plans

### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**  
Local feu, tous types d'extincteurs, divers SSI de catégorie A, divers plans

### VALIDATION

Attestation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI sur validation du SDISS ET Du formateur ayant réalisé la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation FC SSIAP 3



# D.G.F-OI



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET ETbl 2daire 94 :: 80878661000028  
AGRÉMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION REMISE A NIVEAU SSIAP 2 REMISE A NIVEAU DE CHEF D'ÉQUIPE DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 2 RAN-SSIAP2

### OBJECTIF DE LA FORMATION



Remettre à niveau les connaissances pour les chefs d'équipe des Services de Sécurité Incendie et assistance à et Assistance à Personnes

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Rappels théoriques sur les mesures de sécurité incendie, sur la formation des nouveaux embauchés  
Mises en situation dans le centre d'examen  
Mises en situation  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Chef de Service et de Sécurité incendie et Secours à personnes de niveau 2 devant se remettre à niveau

#### Durée

Total : 21 heures 3 jours

#### Prérequis

Etre SSIAP 2 ou ERP 2-IGH 2 ou équivalence  
Etre titulaire du SST ou PSC1 validé  
Certificat médical de moins de 3 mois SI PAS EN ACTIVITE

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine 94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

- Rappel de la réglementation ERP et IGH
- Organiser une séance de formation
- Rappel sur le management d'une équipe
- Gestion des conflits
- Compte-rendu oral et écrit, rédaction des rapports
- Rappel de la réglementation du Code du Travail
- Gestion du poste central de sécurité IGH ou ERP en situation de crise
- Gestion de situations diverses

### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**  
Local feu, tous types d'extincteurs, divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

### VALIDATION

Attestation délivrée par le centre de formation sur validation du formateur ayant réalisé la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation FC SSIAP 2  
Diplôme SSIAP 2 par équivalence pour les titulaires des qualifications antérieures

### EVALUATION

Le candidat devra avoir participé à toute la formation RAN SSIAP 2  
QCM et gestion de crise  
Présentation d'un cours



# D.G.F-OI



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET ETbl 2daire 94 : 80878661000028  
AGRÉMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358



## FORMATION RAN SSIAP 3 CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 3

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Remise à niveau de service de sécurité incendie et conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie niveau 3



**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Théorique sur les mesures de sécurité incendie, gestion, plan, management  
Mises en situation dans le centre d'examen  
Visite site  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Chef de service chargée de la sécurité incendie dans une entreprise

#### Durée

Total : 35 heures 5 jours

#### Pré-requis

Etre titulaire du SSIAP 3  
Attestation de recyclage SSIAP3  
Etre à jour de son MAC SST  
Certificat médical de moins de 3 mois (pour les personnes n'exerçant pas la fonction de chef de service incendie)

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : STE MARIE: 32 rue du général de Gaulle - 97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine 94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

- LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
- LES COMMISSIONS DE SECURITE
- LA REGLEMENTATION
- NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PENAL
- FONCTION MAINTENANCE
- ETUDE DE CAS
- ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES
- ANALYSE DE RISQUES
- MOYENS DE SECOURS
- ORGANISATION D'UN SERVICE DE SECURITE INCENDIE

### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié par Arrêté du 5 /11/2010

### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**  
Local feu, tous types d'extincteurs, divers SSI de catégorie A, divers plans

### VALIDATION

Attestation délivrée par le centre de formation DGF-OI sur validation du SDISS et Du formateur ayant réalisé la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation RAN SSIAP 3



SIRET : 80878661000010  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

# D.G.F-OI



AGREMENT SSIAP :3985  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## REMISE A NIVEAU SSIAP 1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 1

### OBJECTIF DE LA FORMATION



☞ Mettre à niveau les connaissances dans le cadre de la sécurité incendie dans l'entreprise pour un agent SSIAP 1

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Rappel théorique sur la réglementation en Sécurité incendie  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Exercer la fonction SSIAP 1 (tous les 3 ans), équivalence ou diplôme ERP et IGH de niveaux 1  
SSIAP 1, ERP 1, IGH 1 ou équivalence SST en cours de validité

#### Durée

Total : 21 heures 3 jours

#### Pré-requis

Titulaire du diplôme SSIAP 1, équivalence ou diplôme ERP et IGH niveaux 1 à 3  
Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie  
SST, PSC 1 valide

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : Ste Marie: 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

- Rappels sur les principes généraux de la sécurité incendie
- Evolution de la Réglementation
- Les Installations techniques-
- Mises en situation PCS
- Mises en situation d'intervention ; entraînement à l'extinction de feux réels.

### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**  
Local feu, tous types d'extincteurs,  
Divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

### VALIDATION

Attestation délivrée par le centre de formation DGF sur validation  
par le formateur ayant réalisé la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation RAN SSIAP 1

### EVALUATION

Le candidat devra avoir participé à toute la formation RAN SSIAP 1  
QCM Epreuve Pratique



# D.G.F-OI

SIRET : 80878661000010  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397



AGREMENT SSIAP :3985

## SSIAP 1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 1

358



### OBJECTIF DE LA FORMATION

- ☞ Obtenir les connaissances des mesures applicables dans le cadre de la sécurité incendie dans l'entreprise et être titulaire du SSIAP 1

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité incendie  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant être chargée de la sécurité incendie dans une entreprise en respectant les obligations réglementaires

#### Durée

Total : 77 heures 11 jours

#### Pré-requis

Certificat médical renseigné  
Avoir ou PSC1 de moins de 2 ans, ou CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité, équivalence pour sapeurs-pompiers  
Savoir lire, écrire et compter en français  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié, Véhicule recommandé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

- Module 1 : Le feu et ses conséquences**  
Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement;
- Module 2 : Sécurité Incendie-**
- Module 3 : Installations techniques-**  
Connaissances des différentes installations techniques et entretien des principaux matériels de sécurité incendie;
- Module 4 : Rôles et missions des agents de sécurité incendie-**  
Définition des missions ; gestes de secours à personnes.
- Module 5 : Concrétisation des acquis**  
Visites de sites caractéristiques et mise en situation d'intervention ; entraînement à l'extinction de feux réels.

#### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

#### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Local feu, tous types d'extincteurs,  
divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

#### VALIDATION

Diplôme délivré par le centre de formation DGF sur validation du SDISS

- 12/20 pour validation au QCM
- Etre Apte en Pratique, validé par un jury SDISS et 1 jury professionnel SSIAP 3

Le candidat devra avoir participé à toute la formation SSIAP 1

#### EVALUATION

40 questions QCM  
Epreuve Pratique



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

# D.G.F-OI



AGRÉMENT SSIAP :3985

## FORMATION INITIALE SSIAP 1 SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 1

### OBJECTIF DE LAFORMATION



- Obtenir les connaissances des mesures applicables dans le cadre de la sécurité incendie dans l'entreprise et être titulaire du SSIAP 1

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité incendie  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant être chargée de la sécurité incendie dans une entreprise en respectant les obligations réglementaires

#### Durée

Total : 91 heures 13 jours

#### Pré-requis

Certificat médical renseigné  
Avoir ou PSC1 de moins de 2 ans, ou CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité, équivalence pour sapeurs-pompiers  
Savoir lire, écrire et compter en français  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié, Véhicule recommandé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

- Module 1 : Le feu et ses conséquences**  
Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement;
- Module 2 : Sécurité Incendie-**
- Principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP;
- Module 3 : Installations techniques-**  
Connaissances des différentes installations techniques et entretien des principaux matériels de sécurité incendie;
- Module 4 : Rôles et missions des agents de sécurité incendie-**  
Définition des missions ; gestes de secours à personnes.
- Module 5 : Concrétisation des acquis**  
Visites de sites caractéristiques et mise en situation d'intervention ; entraînement à l'extinction de feux réels.

#### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

#### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**  
Local feu, tous types d'extincteurs,  
divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

#### VALIDATION

Diplôme délivré par le centre de formation D.G.F-OI sur validation du SDISS

- 12/20 pour validation au QCM
- Etre Apte en Pratique, validé par un jury SDISS et 1 jury professionnel SSIAP 3

Le candidat devra avoir participé à toute la formation SSIAP 1

#### EVALUATION

40 questions QCM



# D.G.F-OI



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET Etbl secondaire 94 : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

AGRÉMENT SSIAP :3985

## FORMATION INITIALE SSIAP 1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 1

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- ☞ Obtenir les connaissances des mesures applicables dans le cadre de la sécurité incendie dans l'entreprise et être titulaire du SSIAP 1

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité incendie

Pédagogie active / Mises en situation

A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire

Feuilles de présence à signer par demi-journée

Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant être chargée de la sécurité incendie dans une entreprise en respectant les obligations réglementaires

#### Durée

Total : 91 heures 13 jours

#### Pré-requis

Certificat médical renseigné

Avoir ou PSC1 de moins de 2 ans, ou CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité, équivalence pour sapeurs-pompiers

Savoir lire, écrire et compter en français

Travail en horaire décalé, week-end et jour férié, Véhicule recommandé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings

PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAIS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo

Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

*L'H0B0 est fortement conseillé sur certains sites, nous pouvons vous le proposer : contactez nous !*

### PROGRAMME

- Module 1 : Le feu et ses conséquences**  
Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement;
- Module 2 : Sécurité Incendie-**
- Module 3 : Principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP;**
- Module 4 : Installations techniques-**  
Connaissances des différentes installations techniques et entretien des principaux matériels de sécurité incendie;
- Module 5 : Rôles et missions des agents de sécurité incendie-**  
Définition des missions ; gestes de secours à personnes.
- Module 6 : Concrétisation des acquis**  
Visites de sites caractéristiques et mise en situation d'intervention ; entraînement à l'extinction de feux réels.

#### TEXTE DE RÉFÉRENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

#### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Local feu, tous types d'extincteurs,  
divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

#### VALIDATION

Diplôme délivré par le centre de formation D.G.F-OI sur validation du SDISS

- 12/20 pour validation au QCM
- Etre Apte en Pratique, validé par un jury SDISS et 1 jury professionnel SSIAP 3

Le candidat devra avoir participé à toute la formation SSIAP 1

#### ÉVALUATION

40 questions QCM  
Epreuve Pratique



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET ETbl 2daire 94 :: 80878661000028  
AGRÈMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



## FORMATION INITIALE SSIAP 2 SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 2

### OBJECTIF DE LAFORMATION

- Obtenir les connaissances des mesures applicables dans le cadre de la sécurité incendie dans l'entreprise et être titulaire du SSIAP 2



**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité incendie  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant être chargée de la sécurité incendie dans une entreprise en respectant les obligations réglementaires

#### Durée

Total : 91 heures 13 jours

#### Pré-requis

Certificat médical renseigné  
Avoir ou PSC1 de moins de 2 ans, ou CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité, équivalence pour sapeurs-pompiers  
Savoir lire, écrire et compter en français  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié, Véhicule recommandé  
Aptitude physique attestée par un Certificat médical moins de 3 mois  
Etre SSIAP 1 depuis 1 an (1607heures sur 24 mois: attestation employeur)

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité
- Organisation de la formation des agents de l'équipe
- Gestion des conflits
- Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe
- Compte-rendu oral et écrit, rédaction des rapports
- Appliquer et faire appliquer par les agents les consignes et procédure sécurité
- Etablir un planning des rondes
- Traitement des incidents techniques relevés lors des rondes ou par un appel au PC
- Conditions de délivrance des permis de feu
- Système de Sécurité Incendie - SSI –  
Tableau de signalisation  
La mise en sécurité incendie
- Installations fixes d'extinctions automatiques  
Manipulations - Incidences -Responsabilités
- Application de la réglementation du Code du Travail
- Gestion du poste central de sécurité IGH ou ERP en situation de crise
- Conseils aux services de secours, accueillir et faire guider

### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

### MATERIEL

**Le Centre de formation « DGF-OI » est Centre d'examen**

Local feu, tous types d'extincteurs, divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

### VALIDATION

Diplôme délivré par le centre de formation DGF sur validation du SDISS 12/20 pour validation au QCM

Présenter un cours et Pratique d'une gestion de crise, jury SDISS et 2 jurys professionnels SSIAP 3

Le candidat devra avoir participé à toute la formation SSIAP 2

### EVALUATION



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET ETbl 2daire 94 :: 80878661000028  
AGRÉMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



## FORMATION INITIALE SSIAP 3 CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 3



### OBJECTIF DE LA FORMATION

- ☞ Etre capable de gérer un service de sécurité incendie et conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie

#### Méthodes pédagogiques

Théorique sur les mesures de sécurité incendie, gestion, plan, management  
Mises en situation dans le centre d'examen  
Visite site  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant être chargée de la sécurité incendie dans une entreprise en respectant les obligations réglementaires

#### Durée

Total : 217 heures 31 jours

#### Pré-requis

Justifier de 3 ans d'expérience de SSIAP 2 (attestation employeur) ou Titulaire d'un diplôme de niveau 4 Titulaire du SST ou PCS1 valide

#### Nombre de participants

7 à 10 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : STE MARIE : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine 94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Local feu, tous types d'extincteurs, divers SSI de catégorie A, divers plans

### PROGRAMME

- a) **LE FEU ET SES CONSEQUENCES 12 h**  
Le feu comportement au feu  
La mise en œuvre des moyens d'extinction
- b) **LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS 65 h**  
Les matériaux de construction  
Les études de plans  
Les outils d'analyse
- c) **LA REGLEMENTATION INCENDIE 70 h**  
L'organisation générale de la réglementation  
Le classement des bâtiments  
Les dispositions constructives et techniques  
Les moyens de secours  
Les visites  
Les notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées
- d) **GESTION DES RISQUES 23 h**  
L'analyse des risques  
La réalisation des travaux de sécurité  
Les documents administratifs
- e) **CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT 6 h**  
L'information de la hiérarchie  
La veille réglementaire
- f) **CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE 6 h**  
La commission de sécurité
- g) **LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE 26 h**  
L'organisation du service  
La fonction d'encadrement  
les notions de droit du travail  
les notions de droit civil et pénal
- h) **LE BUDGET DU SERVICE SECURITE 8 h**  
Le suivi budgétaire du service  
la fonction achat  
la fonction maintenance

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

### VALIDATION

Diplôme délivré par le centre de formation DGF OI validation du SDISS  
12/20 pour validation au QCM  
12/20 pour validation à l'épreuve théorique  
12/20 Pour validation à l'oral,  
Validé par un jury SDISS et 2 jurys professionnels SSIAP 3  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation SSIAP 3



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET ETbl 2daire 94 :: 80878661000028  
AGRÉMENT SSIAP : 3985  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



## FORMATION INITIALE SSIAP 3 CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 3



### OBJECTIF DE LA FORMATION

- ☞ Etre capable de gérer un service de sécurité incendie et conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie

#### Méthodes pédagogiques

Théorique sur les mesures de sécurité incendie, gestion, plan, management  
Mises en situation dans le centre d'examen  
Visite site  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant être chargée de la sécurité incendie dans une entreprise en respectant les obligations réglementaires

#### Durée

Total : 231 heures ET 33 jours

#### Pré-requis

Justifier de 3 ans d'expérience de SSIAP 2 (attestation employeur) ou Titulaire d'un diplôme de niveau 4

#### Nombre de participants

7 à 10 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : STE MARIE : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine 94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### MATERIEL

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen  
Local feu, tous types d'extincteurs, divers SSI de catégorie A, divers plans

### PROGRAMME

- a) **LE FEU ET SES CONSEQUENCES 12 h**  
Le feu comportement au feu  
La mise en œuvre des moyens d'extinction
- b) **LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS 65 h**  
Les matériaux de construction  
Les études de plans  
Les outils d'analyse
- c) **LA REGLEMENTATION INCENDIE 70 h**  
L'organisation générale de la réglementation  
Le classement des bâtiments  
Les dispositions constructives et techniques  
Les moyens de secours  
Les visites  
Les notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées
- d) **GESTION DES RISQUES 23 h**  
L'analyse des risques  
La réalisation des travaux de sécurité  
Les documents administratifs
- e) **CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT 6 h**  
L'information de la hiérarchie  
La veille réglementaire
- f) **CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE 6 h**  
La commission de sécurité
- g) **LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE 26 h**  
L'organisation du service  
La fonction d'encadrement  
les notions de droit du travail  
les notions de droit civil et pénal
- h) **LE BUDGET DU SERVICE SECURITE 8 h**  
Le suivi budgétaire du service  
la fonction achat  
la fonction maintenance

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

### VALIDATION

Diplôme délivré par le centre de formation DGF OI validation du SDISS  
12/20 pour validation au QCM  
12/20 pour validation à l'épreuve théorique  
12/20 Pour validation à l'oral,  
Validé par un jury SDISS et 2 jurys professionnels SSIAP 3  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation SSIAP 3





# Nos formations EN SÉCURITÉ

*Un diplôme, un métier*



# D.G.F-OI



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
Etablissement secondaire 94 : 80878661000028

## FORMATION INITIALE CQP

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

CERTIFICAT SGS : N° 7163

AGRÉMENT SSIAP : 3985

AGRÉMENT CNAPS : FOR-OI1-2017-06-06-A-00061665

CQP APPP enregistré ay RNCP par Arrêté du 6 juillet 2017 publié au journal officiel du 17/07/2017



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir la Formation Réglementaire requise pour exercer les activités privées de surveillance et de gardiennage défini par la loi du 12 juillet 1983 modifié par le livre VI du CSI, exigeant une justification d'aptitude professionnelle
- Etre capable de travailler sur des espaces statiques particulièrement exposés à des risques et pouvant être autorisés, dans les mêmes conditions que les transporteurs de fonds, à être armés.

Nos formateurs sont **habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, ayant une expérience dans la Protection Physique des Personnes**

#### Méthodes pédagogiques

Théories sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie participative  
Mises en situations  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Personne ayant la carte Professionnelle

#### Durée

Total : 240 heures - 35 jours

#### Pré-requis

Carte Pro – casier judiciaire vierge  
Etre âgé(e) de 23 ans minimum  
Aptitude médicale  
Entretien et test d'entrée  
CV + Lettre de motivation

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen  
QIZZ BOX, PC, Radio, voiture,

#### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation APPP

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs  
Parking

#### Lieux

RUN : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie ou  
PARIS : Tour belle épine 3è étage 94320 Thiais  
Parkings  
Formations sur sites possible

#### Matériel

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen  
QIZZ BOX, PC, Radio, Air soft, ceinturon complet, cible et porte cible, parcours

#### Évaluation

En cours de formation : test écrit, rapport, mises en situation pratiques  
1 QCM obtenir 12/20 ET Mises en situation Pratique

### PROGRAMME

#### MODULE : UNITÉ JURIDIQUE DE LA SECURITE PRIVEE

##### Tronc commun

Livre VI du CSI  
Le code Pénal  
L'article 73 du CPP  
Le respect des garanties des libertés publiques  
La déontologie  
Le SST  
Analyse des comportements conflictuels  
Résoudre les conflits  
Transmission des consignes  
Réaliser une remontée d'information

#### MODULE : UNITÉ TECHNIQUE

Cadre légal européen et mondial de la protection des personnes  
Connaissances juridiques particulières  
Gestion des risques et des situations conflictuelles  
Principes généraux de la protection physique des personnes  
Maîtriser les notions d'observation et de détection  
Maîtriser les dispositifs à pied  
Réaliser une mise en sûreté d'un espace intérieur ou extérieur  
Maîtriser les dispositifs embarqués  
S'initier à la conduite de sécurité  
S'initier à la conduite dans un cortège  
Connaître l'utilisation de la moto en protection physique des personnes  
Maîtriser les procédures et techniques d'évacuation d'une autorité  
Savoir transmettre les consignes et les informations  
Appliquer les techniques d'information et de communication  
Secourisme tactique d'urgence aux victimes  
Gestion de crise et gestion de la scène en environnement hostile/notion du primo-intervenant  
comprendre les menaces liées aux différents modes de transports  
gestion des situations conflictuelles dégradées  
le risque incendie  
la protection d'un grand événement  
connaître les risques liés à la malveillance  
connaissance de l'outil informatique  
protection de l'information  
gestes techniques professionnels  
pratique sportive de défense  
surveillance et détection

#### TEXTES

Code de la Sécurité Intérieure du 12 mars 2012 Ordonnance n°2012-351 du 12 mars 2012 livre VI.  
Article 613-4 à 613-7 du CSI sur l'interdiction d'être armé pour les agents de protection physique des personnes  
Décret du 26 septembre 1986, Décret du 10 octobre 1986, Décret du 06 septembre 2005 sur l'aptitude professionnelle, Décrets du 08 septembre 2006 et du 03 août 2007 sur l'aptitude professionnelle  
Décret n° 2009-137 du 09 février 2009 relatif à la carte professionnelle protection physique des personnes  
Arrêté du 27/06/2017 Arrêté du 17/07/2017



# D.G.F-OI



## « Formation à la palpation pour les agents de prévention et de sécurité »

SIRET : Siège social 974 : 80878661000010 SIRET : Etbl 2daire 94 : 80878661000028

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

CERTIFICAT SGS : N° 6358

AGRÉMENT SSIAP : 3985

Nos formateurs sont habilités par l'UNAFOS,  
l'ADEF, Formaplus 3B



## Objectifs de la formation

Obtenir la Formation Réglementaire requise pour exercer les palpations lors des activités d'agent de prévention définies par le livre VI du Code de la Sécurité Intérieure, conformément à la loi du 18 mars 2003 et à ses décrets d'application des 6 septembre 2005 et 7 septembre 2006 exigeant une justification d'aptitude professionnelle.

## Programme de la formation

### Méthodes pédagogiques

Apport théorique sur la réglementation  
Pédagogie participative  
Mises en situations  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Agent de sécurité

### Durée

Total : 7 heures  
8h à 12h et 13h à 16h

### Pré-requis

Diplôme d'agent de sécurité

### Nombre de participants

7 à 12 participants

### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas,  
sandwichs  
Parking

### Dates

Nous consulter

### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie - Parkings  
PARIS : Thiais 3<sup>e</sup> étage Tour Belle épine  
94320 THIAIS - Parking

- Le cadre juridique de la palpation
- Les articles 53, 73 du CCP et 803 du CP
- Le fonctionnement d'un portique et d'un magnétomètre
- La palpation : technique
- La fouille d'un bagage
- La liaison radio
- Compte rendu oral et écrit
- Mises en situation

### Textes de référence

- Code de déontologie
- loi du 18 mars 2003 et à ses décrets d'application des 6 septembre 2005 et 7 septembre 2006

### Évaluation

- Mises en situation Pratique

### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation jury de professionnels de la sécurité privée ou sûreté  
Mises en situation validées par un jury de professionnel  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation



# D.G.F-OI



## AGENT PHYSIONOMISTE

SIRET : 80878661000010  
SIRET : 80878661000028

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358



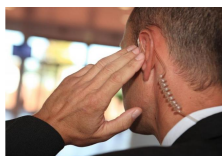
### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir la Formation requise pour exercer l'activité d'agent physionomiste
- Etre capable de mémoriser et identifier chaque visage. « Un physionomiste doit être capable de repérer un visage même s'il a vieilli de plusieurs dizaines d'années ».

**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires



#### Public concerné

Toute agent de sécurité devant se conformer à la réglementation afin de mettre en œuvre les mesures d'inspection filtrage des personnes et des sacs

#### Durée

Total : 35 heures - 5 jours

#### Pré-requis

##### Carte PROFESSIONNELLE

Savoir lire et écrire en français

Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel

**Le Centre de formation « DGF-OI » est Centre d'examen APS**

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)  
Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulant d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
Textes législatifs,  
6 à 8 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwiches

#### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par DGF-OI – Attestation délivrée par DGF-OI  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation et obtenir un pourcentage conformément aux exigences du client.

### PROGRAMME

- Etre capable d'user de psychologie pour distinguer les personnes recherchées,
- Le cadre juridique d'exercice de la profession de physionomiste, notamment dans les établissements de nuit et événementiel,
- Technique de base de pour lier un visage à une personne précise,
- La reconnaissance des visages,
- La synchronisation d'informations en peu de temps,
- La concentration et l'attention pour reconnaître une personne,
- Activation des informations en mémoire liées à une personne,
- Le mnémotechnique,
- Les signes particuliers,
- Etre capable de détecter la présence de personnes suspectes et de contrôler les agissements des personnes soupçonnées d'activité criminelle (fraude, vol à l'étalage, trafic de drogue, etc.) ou recherchées par la police,

### Évaluation

1 QCM  
Mises en situation Pratique

### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation DGF-OI  
Obtenir un minimum de 12/20 au QCM  
Mises en situation validées par un jury de professionnel  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation



# D.G.F-OI



**SIRET** : Siège social 974 : 80878661000010 SIRET  
: Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
**ENREGISTREMENT PREF** : 98970431397  
**CERTIFICAT SGS** : N° 6358  
**AGRÉMENT SSIAP** : 3985

## « Formation au bâton télescopique et container incapacitant pour les agents de prévention et de sécurité »



Nos formateurs sont **habilités par l'UNAFOS,**  
**l'ADEF, Formaplus 3B**



### Méthodes pédagogiques

Apport théorique sur la réglementation  
Pédagogie participative  
Mises en situations  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Agent de sécurité

### Durée

Total : 35 heures  
8h à 12h et 13h à 16h

### Pré-requis

Diplôme d'agent de sécurité carte professionnelle

### Nombre de participants

7 à 12 participants

### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs  
Parking

### Dates

Nous consulter

### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie  
- Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine 94320 THIAIS -  
Parking

### Évaluation

Mises en situation Pratique

### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par  
le centre de formation  
jury de professionnels de la sécurité privée ou sûreté  
Mises en situation validées par un jury de professionnel  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation

### Textes de référence

#### Code de déontologie

La loi n° 2017-258 du 28 février 2017 relative à la  
sécurité publique est venue modifier le Livre IV  
du code de sécurité intérieure

## Objectifs de la formation

A l'issue de sa formation, L'agent de Sécurité ayant satisfait à la formation et à l'évaluation finale au port du bâton de défense télescopique, sera capable d'apprécier la nécessité de recourir à l'utilisation d'un des moyens intermédiaires de défense à sa disposition, et de mettre en œuvre des techniques adaptées, conforme aux cadres légaux et déontologiques en vigueur dans la sécurité privée.

## Programme de la formation

- Identifier les **cadres légaux d'emploi de la force**
- Connaître et comparer les différents effets traumatologiques provoqués par l'emploi des différents bâtons de défense et y apporter une réponse conforme aux **gestes de premiers secours**
- Adopter des attitudes professionnelles de défense adaptées pour faire face à différents types d'agression. Les attitudes de sécurités, les placements, les distances de sécurités.
- S'approprier les différentes ripostes adaptées aux bâtons de défense télescopique
- Les ripostes adaptées pour faire face ou maîtriser un individu réalisant, sur soi ou son collègue, **une attaque au moyen d'un bâton court** (défense sur attaques bâtons courts)
- Les ripostes adaptées pour faire face ou maîtriser un individu réalisant, sur soi ou son collègue, **une attaque au moyen de coups frappés** (Défenses sur coups frappés)
- **En champ restreint**, les ripostes adaptées pour faire face ou maîtriser un individu réalisant, sur soi ou son collègue, une attaque au moyen **d'un bâton court**
- Les ripostes adaptées pour faire face ou maîtriser un individu réalisant, sur soi ou son collègue, **une tentative de saisie** (Techniques de défense sur les tentatives de saisies) En champ ouvert ou restreint, les ripostes adaptées pour faire face ou maîtriser un individu réalisant, sur soi ou son collègue, **une attaque au moyen d'un bâton lourd** (Défense sur attaque bâtons lourd genre batte de basse Ball)
- En champ ouvert ou restreint, être capable d'adopter une riposte adaptée pour faire face ou maîtriser un individu réalisant, sur soi ou son collègue, une attaque au moyen **d'une arme pouvant trancher ou perfore** (défense sur couteaux)
- Etre capable de limiter les effets traumatologiques d'une agression réalisée par un individu à mains nues, alors que l'on se trouve au sol et reprendre l'initiative avec l'aide de son collègue (**défenses au sol**)
- Conduire un individu maîtrisé, par une contrainte exercée au moyen d'un bâton de défense télescopique (**les moyens d'amener**)
- Les ripostes adaptées pour faire face ou maîtriser un individu tentant de se saisir du bâton de défense télescopique que l'agent tient en main (**dégagements sur tentatives de saisies d'armes**)
- Connaître la **législation sur les aérosols de défense** Règlementation des conteneurs sous pression (législation sur les armes)
- Connaître les différents aérosols disponibles et leurs **effets et efficacités** (emploi sur des humains et sur des animaux dangereux) les avantages et les inconvénients de chaque produit
- Adopter des **attitudes professionnelles de défense adaptées** pour faire face à différents types d'agression. Les attitudes de sécurités, les placements, les distances de sécurités.
- S'approprier les différentes ripostes adaptées avec les aérosols de défense (distances, placements, prises en compte des conditions climatiques ....) **Mises en situations avec aérosols d'entraînement**
- Prise en compte d'un individu ayant subi les effets d'un aérosol de défense. Conduite à tenir en matière des **gestes de premiers secours**. Utilisation de décontaminant.
- **Le compte rendu** suite à l'utilisation d'un aérosol de défense



# D.G.F-OI



**SIRET** : Siège social 974 : 80878661000010  
**SIRET** : Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
**ENREGISTREMENT PREF** : 98970431397  
**CERTIFICAT SGS** : N° 6358  
**AGRÉMENT SSIAP** : 3985

**CQP APS**  
**Certificat de Qualification Professionnel**  
**Agent de Prévention et de Sécurité Privée**

**AGRÉMENT CQP APS 974** : 9716061002  
**AGRÉMENT CQP APS 94** : 9416060702

**AGRÉMENT CNAPS**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir le Certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité privée conformément au code de la sécurité intérieure



**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST**

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute personne désirant travailler dans la Sécurité privée en respectant les obligations réglementaires

### Durée

Total : 147 heures - 21 jours

### Pré-requis

Demande préalable, CASIER VIERGE  
Savoir lire, écrire et compter en français : Test d'entrée  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié,  
Véhicule recommandé

### Nombre de participants

7 à 12 participants

### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen APS**

QIZZ BOX, PC sécurité et incendie, Téléphones, Radios, armes factices, magnétomètres, registres divers, registres clés, badges, contrôleur de ronde, gants Extincteur en coupe, et extincteurs réels pour les mises en situations avec bac à feu  
**Kit Secours** : mannequins enfants, adulte, nourrisson et leurs masques, kit désobstruction, trousse de secours, défibrillateur, plan d'intervention, kit maquillage et objets divers pour les simulations

### Coût

Nous consulter

### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAIS Parking

### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F-OI - Diplôme délivré par l'ADEF  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation CQP APS

## PROGRAMME

### MODULE SST

\*situer le SST dans la santé et sécurité au travail

### MODULE JURIDIQUE

\* Connaître le livre VI du CSI ainsi que les décrets d'application  
\* Les dispositions utiles du code Pénal  
\* règles d'application de l'article 73 du CPP  
\* Maitriser les garanties liées aux respect des libertés publiques  
\* Respect la déontologie professionnelle

### LES CONSIGNES

\*être capable de transmettre des consignes

### REMONTEE D'INFORMATION

\* Information sur le cadre légal de la profession

### GESTION DES RISQUES

Connaître les risques majeurs d'une entreprise

### RISQUE ELECTRIQUE

Les risques électriques liés à son activité

### INITIATION AUX RISQUES INCENDIE

Utilisation de moyens d'extinction adaptés en toute sécurité

### GESTION DES ALARMES

Intervenir sur des alarmes et se protéger

### PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE

Les dispositifs de protection du travailleur isolé

### INFORMATION ET COMMUNICATION

Techniques de d'information et de communication

### PREPARATION D'UNE MISSION

Préparation d'une mission de sécurisation

### TRANSMISSION DES CONSIGNES ET INFORMATIONS

Transmettre des consignes et des informations

### GESTION DES CONFLITS ET ANALYSE DU COMPORTEMENT

Analyse des comportements conflictuels

### GESTION DES CONFLITS RESOUDRE UN CONFLIT

Gestion et Résolution de conflits

### ACCUEIL ET CONTROLE D'ACCES

Accueillir des personnes, de contrôler des parkings et transmettre un message d'alerte

### GESTION D'UN POSTE DE CONTROLE

Utilisation des outils disponibles dans un PC

### CIRCUIT DE VERIFICATION

Capacité à effectuer une ronde

### MODULE EVENEMENTIEL

Cadre légal d'une manifestation

### LA PALPATION

Cadre légal d'une palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages

### VIDEO-PROTECTION

Utilisation d'un système de vidéosurveillance

### LE TERRORISME

Identifier et prévenir le risque terroriste

## ÉVALUATION

1 QCM et Mises en situation Pratique



# D.G.F-OI



**SIRET** : Siège social 974 : 80878661000010  
**SIRET** : Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
**ENREGISTREMENT PREF** : 98970431397  
**CERTIFICAT SGS** : N° 7163  
**AGRÉMENT SSIAP** : 3985

## MAC APPP Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Protection Physique des Personnes

**AGRÉMENT CQP APS 974** : 9716061002  
**AGRÉMENT CQP APS 94** : 9416060702

**AGRÉMENT CNAPS** : FOR-OI1-2017-06-06-A-0006166

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir le renouvellement de la carte professionnelle d'agent de Protection Physique des personnes conformément au code de la sécurité intérieure arrêté du 27/02/2017



**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
 Pédagogie active / Mises en situation  
 A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
 Feuilles de présence à signer par demi-journée  
 Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant travailler en qualité d'agent de Protection Physique des Personnes en respectant les obligations réglementaires de renouvellement de la carte professionnelle

#### Durée

Total : 28 heures - 4 jours  
 Discontinu ou non.

#### Pré-requis

Carte professionnelle arrivée à terme ou terme échu  
 Savoir lire, écrire et compter en français : Test d'entrée

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen APS**

QIZZ BOX, PC sécurité et incendie, Téléphones, Radios, armes factices, magnétomètres, registres divers, registres clés, badges, contrôleur de ronde, gants  
**Kit Secours** : mannequins enfants, adulte, nourrisson et leurs masques, trousse de secours, défibrillateur, plan d'intervention, kit maquillage et objets divers pour les simulations, garrot tourniquet

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle  
 97438 Ste Marie Parkings  
 PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
 94320 THIAIS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
 Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F-OI – conforme à l'attestation du CNAPS  
 Le candidat devra avoir participé à toute la formation  
 MAC- CP Agent de protection physique des personnes

### PROGRAMME

#### -Cadre juridique d'intervention de l'agent de Protection Physique des personnes (APPP) (8 heures)

- Maintien et actualisation des connaissances juridique relatives aux activités de protection physique des personnes, aux activités privées de sécurité et aux conditions d'exercice de la profession, ainsi qu'au code de déontologie.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal relatives notamment à :
  - La légitime défense
  - L'état de nécessité
  - L'atteinte à l'intégrité physique
  - La liberté d'aller et de venir
  - Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de l'ordre (respect art 73 CPP
  - La non assistance à personne en péril
  - L'omission d'empêcher un crime ou un délit

#### -Connaître et actualiser les principes fondamentaux (1 heures)

\* Connaître :

- la définition des métiers de la protection rapprochée
- le langage et les termes professionnels
- les placements
- les secteurs d'observation
- les cadrans horaires/les zones
- le rôle et le placement de l'agent de protection

#### - Mettre en œuvre une mission (2heures)

\* savoir :

préparer une mission de protection  
 recueillir les informations sur le client  
 définir un dispositif de sécurité en fonction de la menace  
 le rôle de chaque agent dans un dispositif de protection  
 préparer les itinéraires et les lieux  
 les règles de bienséance et le protocole

#### - Assurer un déplacement (5 heures)

\* maîtriser :

- les franchissements de porte
- les montées et descentes des escaliers
- les ascenseurs
- les demi-tours et arrêts du client
- les restaurant
- les salles de réunion et de spectacles
- le gestion d'un individu menaçant
- la foule et le serrage des mains
- les passages de foule en pointe et en V

#### Module intervenir face à une situation d'accident (2heures)

Savoir :

gérer l'embarquement et le débarquement d'une personne en fonction de différents scénarios (plusieurs types de véhicules, plusieurs personnes : dispositif 1+1, 2+2 avec ou sans siège ; 3+2 avec ou sans siège)

#### - Module intervenir face à une situation d'accident (7heures)

- Savoir :
- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie
- Faire alerter ou alerter en fonction des secours dans l'établissement
- Secourir une victime de manière appropriée

### EVALUATION

En cours de formation : test écrit, rapport, mises en situation pratiques

Finale : 1 QCM et Mises en situation.



**SIRET** : Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET : Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 7163  
AGRÉMENT SSIAP : 3985

# D.G.F.-OI

## MAC APS Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité Privée



AGRÉMENT CQP APS 974 : 9716061002  
AGRÉMENT CQP APS 94 : 9416060702

AGRÉMENT CNAPS: FOR-974-2022-06-06-20170589141

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- 👉 Obtenir le renouvellement de la carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité privée conformément au code de la sécurité intérieure arrêté du 27/02/2017



**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant travailler dans la Sécurité privée en respectant les obligations réglementaires de renouvellement de la carte professionnelle

#### Durée

Total : 31 heures - 4 jours 7 heures puis 3x8heures  
Discontinu ou non.  
Si SST à jour 24 heures – 3 jours 3x8heures

#### Pré-requis

Carte professionnelle arrivée à terme ou terme échu  
Savoir lire, écrire et compter en français : **Réussir le Test d'entrée obligatoirement**

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F.-OI » est Centre d'examen APS**

QIZZ BOX, PC sécurité et incendie, Téléphones, Radios, armes factices, magnétomètres, registres divers, registres clés, badges, contrôleur de ronde, gants  
Kit Secours : mannequins enfants, adulte, nourrisson et leurs masques, trousse de secours, défibrillateur, plan d'intervention, kit maquillage et objets divers pour les simulations, garrot tourniquet

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAIS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F.-OI -  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation MAC- APS

### PROGRAMME

#### -Gestes élémentaires de premiers secours (7 heures)

- \* intervenir face à une situation d'accident

#### -Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 heures)

- \* Connaître les évolutions récentes du livre VI du CSI
- \* le code de déontologie
- \* les conditions de détention et usage d'armes
- \* Les obligations relatives au port de l'uniforme et insignes
- \* le concept de la légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir
- \* les articles 53 et 73 du CPP
- \* la non assistance à personne en danger
- \* l'omission d'empêcher un crime ou un délit
- \* principes de respect de la vie privée et du droit de propriétés
- \* le secret professionnel ;

#### -Compétences opérationnelles générales (7 heures)

##### Gérer les conflits

- \* Maîtriser les origines des conflits et mesures de prévention des conflits

- Savoir Traiter les agressions verbales
- Savoir Gérer ses émotions
- Savoir Adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôle des accès, filtrage..)

##### Maîtriser les mesures d'inspection filtrage

- Connaître Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages
- Connaître Les modalités d'agrément
- Connaître Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions
- Maîtriser les techniques
  - D'inspection filtrage des bagages et de la palpation

#### -Prévention des risques terroristes (13 heures)

- définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- connaître les niveaux de risques associés
- connaître les différents matériels terroristes
- savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- savoir entretenir sa culture de la sécurité
- se protéger soi même
- protéger
- alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- sécuriser une zone
- identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- notion de secourisme tactique
- alerter les secours

### ÉVALUATION

Evaluation tout au long de la formation.





# D.G.F-OI



## MAC APS

**SIRET** : Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET : Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
**ENREGISTREMENT PREF** : 98970431397  
**CERTIFICAT SGS** : N° 7163  
**AGRÉMENT SSIAP** : 3985

Maintenance et Actualisation des Compétences

**AGRÉMENT CQP APS 974** : 9716061002  
**AGRÉMENT CQP APS 94** : 9416060702

**AGRÉMENT CNAPS**: FOR-974-2022-06-06-20170589141

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir le renouvellement de la carte professionnelle d'opérateur vidéo protection privée conformément au code de la sécurité intérieure arrêté du 27/02/2017



**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST**

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute personne désirant travailler dans la Sécurité privée en respectant les obligations réglementaires de renouvellement de la carte professionnelle

### Durée

Total : 31 heures - 4 jours 7 heures puis 3x8heures  
Discontinu ou non.  
Si SST à jour 24 heures – 3 jours 3x8heures

### Pré-requis

Carte professionnelle arrivée à terme ou terme échu  
Savoir lire, écrire et compter en français : **Réussir le Test d'entrée obligatoire**

### Nombre de participants

7 à 12 participants

### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen APS**  
QJZZ BOX, PC sécurité et incendie, Téléphones, Radios, armes factices, magnétomètres, registres divers, registres clés, badges, contrôleur de ronde, gants  
**Kit Secours** : mannequins enfants, adulte, nourrisson et leurs masques, trousse de secours, défibrillateur, plan d'intervention, kit maquillage et objets divers pour les simulations, garrot tourniquet

### Coût

Nous consulter

### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAIS Parking

### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F-OI -  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation  
MAC- APS

## PROGRAMME

### -Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 heures)

- \* Connaître les évolutions récentes du livre VI du CSI
- \* le code de déontologie
- \* les conditions de détention et usage d'armes
- \* Les obligations relatives au port de l'uniforme et insignes
- \* le concept de la légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir
- \* les articles 53 et 73 du CPP
- \* la non assistance à personne en danger
- \* l'omission d'empêcher un crime ou un délit
- \* principes de respect de la vie privée et du droit de propriétés
- \* le secret professionnel ;

### -Compétences opérationnelles et pratique (8 heures)

#### Evolution de la menace

- connaître l'évolution de la menace, de la délinquance, des procédures et modes opératoires afin d'adapter ses méthodes
- analyser les comportements à risque
- analyser les conséquences économiques liées à ces menaces et autres actes répréhensibles
- les logiciels d'exploitation vidéo des images

#### Maitriser l'outils de travail (12 heures)

- Connaître les principales familles de réglage des caméras analogiques numériques
- les interconnexions avec le contrôle d'accès, l'anti intrusion, les derniers dispositifs d'alerte ou de reconnaissance
- les logiciels audio couplés à la vidéo, logiciel de gestion vidéo, la supervision, voire l'hypervision
- l'intégration d'une intelligence algorithmique comme outils d'aide
- le fonctionnement et l'organisation d'un PC sécurité
- la politique de sécurité d'accès
- maitriser la gestion des pièces de rechange pour une meilleure maitrise des couts
- innovations à venir
- maîtriser
- les techniques de maintenance des premiers niveaux
- les principales opérations de maintenance vidéo préventives et curatives
- les principales causes de pannes hard et softs avec des tests et diagnostics

### -Prévention des risques terroristes (heures)

- détection et analyse reconnaissance des comportements suspects
- communication verbale et non verbale
- reconnaître le matériel utilisé par les terroristes (armes EEI explosifs)
- identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- alerter les forces de l'ordre et hiérarchie
- alerter les secours

## ÉVALUATION

Evaluation tout au long de la formation.



# D.G.F-OI



SIRET siège social : 80878661000010  
SIRET Etbl secondaire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## OPÉRATEUR FILTRAGE SPÉCIALISTE IMAGERIE RX ET INSPECTION D'OBJETS

### OBJECTIF DE LA

FO



➡ Etre capable de mettre en œuvre les mesures de  
Contrôles d'accès et d'inspection filtrage en respectant la réglementation

**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST**

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute agent de sécurité devant se conformer à la réglementation afin de mettre en œuvre les mesures d'inspection filtrage des personnes et des sacs

### Durée

Total : 21 heures - 3 jours

### Pré-requis

#### Carte PROFESSIONNELLE

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends

### Nombre de participants

4 à 12 participants

### Matériel.

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen APS

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)  
Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulant d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
Textes législatifs,  
6 à 8 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures

### Coût

Nous consulter

### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par DGF-OI – Attestation délivrée par D.G.F-OI  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation et obtenir un pourcentage conformément aux exigences du client.

### PROGRAMME

#### \* Déontologie et les qualités propres à l'agent de sécurité

#### \* Information sur le cadre légal de la profession

- la loi 83-629 et ses modifications (2001, 2003, 2004), l'analyse des articles notamment sur les conditions de moralité, l'exercice exclusif, les décrets d'application 86-1058 (autorisation administrative), 86-1099 (matériels, documents, uniformes et insignes) et 2002-329 (palpations de sécurité)

#### \* Information sur les articles du code pénal et du code de la procédure pénale

- le flagrant délit et la légitime défense, la mise en danger d'autrui, le non obstacle à la commission d'une infraction, la non-assistance à personne en péril, l'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir, les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'État

#### \* Information sur les articles du Code Civil

- le respect de la vie privée, le respect du droit de propriété

#### \* Informations sur la notion d'armes

- définition et arme par destination, les catégories d'armes, le décret-loi du 18 avril 1939, l'acquisition et la détention et le port et le transport, les conditions d'armement et le dépôt d'armes, les modifications par la loi 2001-1062

#### \* Accueil et contrôles d'accès

- définition du domaine du contrôle d'accès, le contrôle des parking, le filtrage des véhicules et le filtrage des personnes, l'accueil des visiteurs et l'accueil téléphonique, la réception des colis, utilisation des moyens de communication, les moyens d'alerte pour l'incendie, l'alerte des secours face à une victime, face à une intrusion, la description d'une personne et la description d'un véhicule, applications

#### a) Formation de base à la sécurité - sûreté

le livre VI de la sécurité intérieure  
les droits et devoirs de l'agent de sécurité filtrage  
le code de déontologie

#### b) 11.2.3.1 DGAC Inspection filtrage des personnes et des bagages

la réglementation  
Information radioprotection  
L'utilisation du détecteur de masses métalliques portatif  
les bases de l'analyse des images radioscopiques  
les équipements de détection de métaux fixes et mobiles (portique et magnétomètre)  
les armes et les articles prohibés sur le site

#### c) Imagerie sur logiciel et pratique des équipements

#### d) Mises en situation

### Textes de référence

Code de la sécurité intérieure et le code de déontologie  
CE 2015/1998  
Guide palpation de la DGAC

### EVALUATION

1 QCM et Mises en situation Pratique

*formation sur site possible*



# D.G.F-OI



SIRET siège social : 80878661000010  
SIRET Etbl secondaire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## OPÉRATEUR filtrage et IMAGERIE RX

### OBJECTIFS DE LA FORMATION



- ☞ Etre capable de mettre en œuvre les mesures de d'inspection filtrage des sacs et bagages en vu de détecter les articles prohibés en respectant la réglementation
- ☞ Etre capable de détecter les articles prohibés dans des sacs ou bagages et de mettre en oeuvre les procédures correspondantes

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute agent de sécurité devant se conformer à la réglementation afin de mettre en œuvre les mesures d'inspection filtrage des personnes et des sacs

#### Durée

Total : 21 heures - 3 jours

#### Pré-requis

##### Carte PROFESSIONNELLE

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel.

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen en sécurité et en sûreté**

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)  
Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulant d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
Textes législatifs,  
6 à 8 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F-OI – Attestation délivrée par D.G.F-OI  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation et obtenir un pourcentage conformément aux exigences du client.

### PROGRAMME

*Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST*

#### a) Inspection filtrage des personnes et des bagages

- la réglementation
- les bases de l'analyse des images radioscopiques
- l'équipement radioscopique
- les équipements de détection de métaux fixes (portique)
- les équipements de détection de métaux mobiles (magnétomètre)

#### b) les articles prohibés

les armes : les éléments d'arme,  
les explosifs : les différents types et formes, le schéma d'un EEI  
les articles prohibés sur le site

#### c) Imagerie sur logiciel et pratique des équipements

- Analyse des images radioscopiques

#### d) la radioprotection

#### d) Mises en situation

- L'utilisation du détecteur de masses métalliques portatif
- Fouille du sac/bagage

### Textes de référence

Code de la sécurité intérieure et le code de déontologie  
CE 2015/1998  
Guide palpation de la DGAC

### EVALUATION

QCM et Mises en situation Pratique

*formation sur site possible*



# D.G.F-OI



SIRET siège social : 80878661000010  
SIRET Etbl secondaire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## IMAGERIE RX

### OBJECTIF DE LA FORMATION



- ➡ **Etre capable de détecter les articles prohibés dans des sacs ou bagages**
- Et de mettre en oeuvre les procédures correspondantes**

**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute agent de sécurité devant se conformer à la réglementation afin de mettre en œuvre les mesures d'inspection filtrage des personnes et des sacs

#### Durée

Total : 21 heures - 3 jours

#### Pré-requis

##### Carte PROFESSIONNELLE

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel.

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen en sécurité et en sûreté**  
Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)  
Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulant d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
Textes législatifs,  
6 à 8 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F-OI – Attestation délivrée par D.G.F-OI  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation et obtenir un pourcentage conformément aux exigences du client.

### PROGRAMME

#### a) Inspection filtrage des personnes et des bagages

- la réglementation
- les bases de l'analyse des images radioscopiques
- l'équipement radioscopique
- les équipements de détection de métaux fixes (portique)
- les équipements de détection de métaux mobiles (magnétomètre)

#### b) les articles prohibés

les armes : les éléments d'arme,  
les explosifs : les différents types et formes, le schéma d'un EEI  
les articles prohibés sur le site

#### c) Imagerie sur logiciel et pratique des équipements

#### d) la radioprotection

#### d) Mises en situation

- L'utilisation du détecteur de masses métalliques portatif

#### Textes de référence

Code de la sécurité intérieure et le code de déontologie  
CE 2015/1998

Guide palpation de la DGAC

#### EVALUATION

1 QCM et Mises en situation Pratique

*formation sur site possible*



**D.G.F-OI**



SIRET : Siège social 974 : 80878661000010

SIRET : Etbl 2daire 94 : 80878661000028

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

CERTIFICAT SGS : N° 6358

**TITRE DE NIVEAU V  
VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE  
« Agent de Surveillance en Sécurité Privée »**

**TITRE de Formaplus 3B enregistré au RNCP par Arrêté du 02 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 07 août 2012 -au Niveau : II ; Nomenclature européenne : niveau : 6 ; Code de spécialité (NSF) : 344p**

Obtenir, en validation des acquis la Formation Réglementaire requise pour exercer les activités privées de surveillance et de gardiennages définis par la loi du 12 juillet 1983 modifié par le livre VI du CSI, conformément à la loi du 18 mars 2003 et à ses décrets d'application des 6 septembre 2005 et 7 septembre 2006 exigeant une justification d'aptitude professionnelle

**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par Formaplus 3B, l'UAFOS, l'ADEF**

### Méthodes pédagogiques

Théories sur la réglementation en Sécurité privée  
Mises en situations  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute personne ayant eut une activité dans la sécurité désirant se conformer à la réglementation en vigueur dans la Sécurité privée et faire valider ses compétences

### Durée

Total : 24 heures

- **Accessible à la VAE**

### **24 heures valorisation des acquis**

### Pré-requis

Demande préalable –casier judiciaire vierge  
Savoir lire, écrire et compter en français  
Travail horaire décalé, week-end et jour férié  
Véhicule recommandé – Attestation employeur justifiant 3 ans d'activité

### Nombre de participants

7 à 14 participants

### Textes de références :

Loi du 12 juillet 1983, conformément à la loi du 18 mars 2003 et à ses décrets d'application des 6 septembre 2005 et 7 septembre 2006 et Livre VI de la sécurité intérieure, Code de déontologie

### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs  
Parking

### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking DOM TOM

## PROGRAMME

Validation de 2 dossiers selon le programme suivant le programme suivant :

### **1 : Cadre juridique**

- Notions et source des libertés publiques
- Informations sur le Code Pénal et le Code de Procédure Pénale : Les éléments constitutifs de l'infraction. Le vol, l'atteinte à l'intégrité physique, les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation
- Atteintes aux biens et aux personnes : Atteintes aux systèmes de traitement informatisés des données, Droit au respect de la vie privée, Le flagrant délit, Législation sur les armes, La légitime défense, La liberté d'aller et venir, La non assistance à personne en péril, Le non obstacle à la commission d'un crime ou d'un délit, Le respect de la personne : législation antidiscriminatoire, Le secret professionnel, La Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité, La sûreté ou liberté individuelle, L'usurpation de signes réservés à l'autorité publique
- Les acteurs de la sécurité Sources actuelles des libertés publiques

### **2 : Accueil, contrôle d'accès, système d'alarme**

La sécurité incendie Les dispositifs de vidéosurveillance, de Télésurveillance et de Télé sécurité La malveillance, Le contrôle d'accès, Le contrôle des parkings, Le filtrage des véhicules et des personnes, L'accueil et la réception des colis, L'utilisation des moyens de communication, La sécurité incendie, L'alerte des secours face à une victime, face à une intrusion Les dispositifs de vidéosurveillance, de Télésurveillance et de Télé sécurité

### **3 : Le poste central de sécurité : organisation, mission**

La prise en compte d'un poste central de sécurité Les consignes, La gestion des clés, La ronde Traitement de l'alerte à la bombe Conduite à tenir en cas de découverte d'objet suspect

### **4 : Gestion des conflits**

Gestion d'une situation conflictuelle La palpation de sécurité

### **5 : Informations sur le compte-rendu**

Méthodologie pour l'écrit, La main courante, le compte rendu, le rapport

### **6 : Mises en situation**

L'accueil et le contrôle d'accès, L'intervention sur une alarme anti-intrusion (télé sécurité) L'alerte à la bombe, Le vol sur site commercial, La prise de poste, Les travaux sur points chauds, Secours à une victime de malaise, Assistance à une personne victime d'agression, Intrusion d'une personne dans une zone non autorisée La permanence au poste central de sécurité, La ronde avec anomalies

### **8 : Connaissances générales**

### Évaluation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation DGF  
Diplôme délivré par Formaplus 3B (titre enregistré au RNCP par arrêté du 17/06/2011) après validation par un jury de professionnels de la sécurité privée SUR 2 DOSSIERS  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation ASP



# D.G.F-OI



SIRET Siège social 974 :: 80878661000010  
Siret Ebl 2dair 94 : 80878661000028  
AGREMENT GRETA MONTPELLIER  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

## TITRE DE NIVEAU V VIDÉO-PROTECTION

CQP APS : 97081213014  
AGREMENT CNAPS  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir la qualification professionnelle d'agent de Vidéo protection conformément au code de la sécurité intérieure
- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de se référer à ses connaissances du cadre légal d'exploitation des images, d'analyser les étapes d'un comportement délinquant et de faire intervenir les professionnels d'intervention par des méthodes d'alerte tout en maîtrisant ses émotions



**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST et habilité par l'organisme certificateur GRETA de Montpellier**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant travailler dans la Sécurité privée en utilisant la vidéo-protection

#### Durée

Total : 70 heures - 10 jours

#### Pré-requis

Demande préalable, CASIER VIERGE  
Savoir lire, écrire et compter en français : Test d'entrée  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié,  
Véhicule recommandé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAIS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas,  
sandwichs

#### PROGRAMME

- Découvrir la vidéo protection, définition, historique et répercussions sur la délinquance.
- Intégrer le cadre légal et réglementaire de la vidéo protection.
- Connaître les fondamentaux du droit pénal, en matière d'infraction à la loi et d'enquête par les personnels de la police judiciaire.
- Appréhender l'organisation judiciaire de la France par les différentes juridictions et notamment les juridictions pénales.
- Analyser et intégrer les aspects déontologiques, le cadre légal de fonctionnement du service et des sanctions applicables au personnel.
- Etre capable de rendre compte par écrit ou oralement d'un événement dont il aura été évalué la priorité.
- Reconnaître les étapes d'une construction d'un acte de délinquance et faire intervenir les professionnels concernés dans le respect des règles de procédures d'exploitation.

#### Textes de référence

- Article 226-1 du Code Pénal (protection de la vie privée)
- Non-respect du secret professionnel, article 226-13 du Code de Pénal.
- Entrave aux mesures d'assistance, article 223-5 du Code Pénal.
- Omission de porter secours, article 223-6 et 6 du Code Pénal
- Discrétion professionnelle.
- Obligation d'information.

#### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F-OI  
Diplôme Titre de niveau V délivré par le Greta  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation

#### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**  
QIZZ BOX, PC sécurité et PC Vidéo  
Téléphones, Radios, armes factices, magnétomètres, registres divers,  
registres clés, badges, gants





# D.G.F-OI



SIRET Siège social 974 :: 80878661000010  
Siret Ebl 2dair 94 : 80878661000028  
AGRÈMENT GRETA MONTPELLIER  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

## TITRE DE NIVEAU IV OPÉRATEUR VIDÉO-PROTECTION

CQP APS : 97081213014  
AGREMENT CNAPS  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

### OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Obtenir la qualification professionnelle d'agent de Vidéo protection conformément au code de la sécurité intérieure
- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de se référer à ses connaissances du cadre légal d'exploitation des images, d'analyser les étapes d'un comportement délinquant et de faire intervenir les professionnels d'intervention par des méthodes d'alerte tout en maîtrisant ses émotions

**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST et habilité par le GRETA de Montpellier.**

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant travailler dans la Sécurité privée en utilisant la vidéo-protection

#### Durée

Total : 147 heures - 21 jours

#### Pré-requis

Demande préalable, CASIER VIERGE  
Savoir lire, écrire et compter en français : Test d'entrée  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié,  
Véhicule recommandé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAIS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs



- Connaître le code de la sécurité intérieure livre VI, le code de déontologie
- Découvrir la vidéo protection, définition, historique et répercutions sur la délinquance.
- Intégrer le cadre légal et réglementaire de la vidéo protection.
- Connaître les fondamentaux du droit pénal, en matière d'infraction à la loi et d'enquête par les personnels de la police judiciaire.
- Appréhender l'organisation judiciaire de la France par les différentes juridictions et notamment les juridictions pénales.
- Analyser et intégrer les aspects déontologiques, le cadre légal de fonctionnement du service et des sanctions applicables au personnel.
- Etre capable de rendre compte par écrit ou oralement d'un événement dont il aura été évalué la priorité.
- Reconnaître les étapes d'une construction d'un acte de délinquance et faire intervenir les professionnels concernés dans le respect des règles de procédures d'exploitation.
- Connaître le principe de respect de la vie privée et du droit de propriété
- Connaître l'évolution de la menace, de la délinquance, des modes opératoires afin d'adapter les méthodes de travail
- Connaître les familles de réglages des caméras analogiques et numériques
- Connaître la politique de sécurité des accès
- Capacité à détecter et reconnaître des comportements suspect,
- Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes (armes de poing, fusils d'assaut, les différents explosifs, les EEI)
- Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre

### Textes de référence

- Article 226-1 du Code Pénal (protection de la vie privée)
- Non-respect du secret professionnel, article 226-13 du Code de Pénal.
- Entrave aux mesures d'assistance, article 223-5 du Code Pénal.
- Omission de porter secours, article 223-6 et 6 du Code Pénal
- Discrétion professionnelle.
- Obligation d'information.

### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F-OI  
Diplôme Titre de niveau IV en cours de validation RNCP  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation

### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

QIZZ BOX, PC sécurité et PC Vidéo  
Téléphones, Radios, armes factices, magnétomètres, registres divers, registres clés, badges, gants



# D.G.F-OI



SIRET Siège social 974 : 80878661000010  
Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE AGENT DE SURVEILLANCE RENFORCÉE



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir la Formation Réglementaire requise pour exercer les activités privées de surveillance et de gardiennage définies par la loi du 12 juillet 1983 modifié par le livre VI du CSI, exigeant une justification d'aptitude professionnelle
- Etre capable de travailler sur des espaces statiques particulièrement exposés à des risques et pouvant être autorisés, dans les mêmes conditions que les transporteurs de fonds, à être armés.

### PROGRAMME

Nos formateurs sont **habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, Formaplus 3B et Moniteur de tir**

#### Méthodes pédagogiques

Théories sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie participative  
Mises en situations TIR en centre  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Personne ayant la carte Professionnelle

#### Durée

Total : 140 heures - 20 jours

#### Pré-requis

Carte Pro – casier judiciaire vierge  
Etre âgé(e) de 23 ans minimum  
Aptitude médicale  
Entretien et test d'entrée  
CV + Lettre de motivation

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

QIZZ BOX, PC, Radio, armes neutralisées,

#### Évaluation

1 QCM et Mises en situation Pratique dont un test TIR en centre

#### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI

Le candidat devra avoir participé à toute la formation ASR

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs  
Parking

#### Lieux

32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie ou  
Tour belle épine 3è étage 94320 Thiais  
Parkings  
Formations sur sites possible

#### MODULE 1 : ARMEMENT ET TIR – 70 hres

- Formation théorique : caractéristiques et technologie des armes de service, sécurité maneiement et entretien des armes de service.
- Formation pratique : entrainement au tir de riposte instinctif dans différentes situations et positions, échelonné sur des séances. Ces séances doivent respecter un processus pédagogique d'apprentissage progressif.
- Mises en situation

#### MODULE 2 : LE TERRORISME – 14 hres

- Présentation du terrorisme : caractéristique du terrorisme, définition, les nouvelles menaces (armes biologiques et chimiques)

#### MODULE 3 : CADRE JURIDIQUE – 42 hres

- **Déontologie et les qualités propres à l'agent de sécurité :**
  - La loi 83-629 et ses modifications (2001, 2003, 2004)
  - L'analyse des articles notamment sur les conditions de moralité, l'exercice exclusif,
  - Les décrets d'application 86-1058 (autorisation administrative), 86-1099 (matériels, documents, uniformes et insignes) et 2002-329 (palpations de sécurité)
- **Information sur les articles du code pénal et du code de la procédure pénale**
  - le flagrant délit et la légitime défense
  - la mise en danger d'autrui
  - le non obstacle à la commission d'une infraction
  - la non-assistance à personne en péril
  - l'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir
  - les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'État
- **Information sur les articles du Code Civil**
  - le respect de la vie privée
  - le respect du droit de propriété

#### MODULE 4 : GESTION DE CONFLITS ET DU STRESS– 14 hres

- *Théorie du stress*
- *Mises en situation selon*





SIRET : 80878661000010  
 Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
 AGREMENT SSIAP : 3985  
 ACCESSIBLEENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
 CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



CERTIFICATION

ACCESSIBLE VAE

**Titre de Formaplus 3B**



**Arrêté du 01/07/2008 publié au JO 06/08/2008**

## FORMATION AGENT DE SECURITE CYNOPHYLE TITRE ASC NIVEAU V (1969) niveau 3 Europe code NSF 344t

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

\*Obtenir la Formation Réglementaire requise pour exercer les activités privées de surveillance et de gardiennage définies par la loi du 12 juillet 1983 modifié par le livre VI du CSI, exigeant une justification d'aptitude professionnelle  
 \*Obtenir un TITRE de niveau V (nomenclature 1969) **niveau 3 (Europe) code NSF 344t**

Nos formateurs sont **habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, Formaplus 3B ou/et SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Théories sur la réglementation en Sécurité privée et sur les activités d'agent de sécurité cynophile  
 Pédagogie participative  
 Mises en situations  
 Parcours d'obstacles  
 Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant travailler dans la Sécurité Cynophile

#### Durée

Total : 350 heures - 50 jours  
 35 Heures hebdomadaire

#### Pré-requis

Demande préalable –casier judiciaire vierge  
 Savoir lire, écrire et compter en français  
 Etre en possession d'un chien de 18 mois minimum en conformité avec la législation (carte d'identification centrale canine)  
 Carnet de vaccination à jour – assurance pour le chien  
 Pour les chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie, permis de détention, attestation comportementale, attestation d'aptitude  
 Travail de nuit, férié, week- end, horaire décalée  
 Véhicule recommandé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

QIZZ BOX, PC, Radio, armes neutralisées, Parcours d'obstacles pour chien sur site extérieur

### PROGRAMME

#### **1 : Cadre juridique**

##### **A – SECURITE**

- ° Déontologie et qualités propres à l'agent de sécurité
- ° Services publics de Police nationale, de Gendarmerie, de Police Municipale, de Douane
- ° Cadre Général de la profession  
 Loi 83-629 et ses modifications (2001, 2003, 2004)  
 Analyse des articles : conditions de moralité, exercice exclusif  
 Décret d'application 86-1058 (autorisation administrative), 86-1099 (matériels, documents, uniformes et insignes et 2002-329 (palpations de sécurité)
- ° Code pénal et code de procédure pénale  
 Flagrant délit- légitime défense- mise en danger d'autrui- non obstacle à la commission d'une infraction-non assistance à personnes en péril- atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir- atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat
- ° Code civil  
 respect de la vie privée- respect du droit de propriété
- ° Informations sur la notion d'armes  
 définition et armes par destination, nouvelle réglementation sur les armes 06/09/13
- ° Accueil et contrôle d'accès  
 Accueil, accueil téléphonique, réception des colis, définition, contrôle des véhicules, des parkings, moyens de communication, alerte aux secours victime (SST INRS)-intrusion, description des personnes et des véhicules, applications
- ° Prise en compte d'un poste de contrôle sécurité
- ° Circuits de vérifications et rondes de sécurité
- ° Systèmes d'alarme
- ° Gestion des clés
- ° Compte rendu, Main courante
- ° Gestion de conflits, analyse des comportements
- ° Evacuation en cas d'incendie
- ° Incendie  
 le feu et ses conséquences : causes, classes, propagation...intervention, mises en situation



SIRET : 80878661000010  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
AGREMENT SSIAP : 3985  
ACCESSIBLEENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



CERTIFICATION

ACCESSIBLE VAE

## FORMATION AGENT DE SECURITE CYNOPHYLE TITRE ASC NIVEAU V (1969) niveau 3 Europe code NSF 344t

### Titre de Formaplus 3B

#### Évaluation

7 Heures  
QCM : 40 questions ASSP + 40 Questions ASC  
Mise en situation sur cas concret  
Mise en situation de nuit

#### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation  
délivrée par le centre de formation D.G.F-OI

Titre ASC délivré par Formaplus 3B après validation par  
un jury de professionnels de la sécurité privée

Le candidat devra avoir participé à toute la formation et  
obtenir 12/20

Titre ASSP délivré par Formaplus 3B après validation  
par un jury de professionnels de la sécurité privée

Le candidat devra avoir participé à toute la formation et  
obtenir 12/20

#### Textes de référence

Loi du 12 juillet 1983, conformément à la loi du 18  
mars 2003 et à ses décrets d'application des 6  
septembre

2005 et 7 septembre 2006

Livre VI de la sécurité intérieure, Code de  
déontologie

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo Parking  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Lieux

NORD -DGF : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste  
Marie

Parkings Formations sur sites possible

#### ° Enseignements pratiques

Radiocommunication  
Exercices de simulations (poste de sécurité, rondes, conflits...sur feux réels)  
Concrétisation des acquis

#### B - MODULE SPECIFIQUE CONDUCTEUR DE CHIEN

##### MODULE 1 : Réglementation spécifique pour les chiens

Déontologie, cadre légal de la profession, code pénal et code de procédure  
pénale, code civil, accueil et contrôle d'accès

##### MODULE 2 : Entretien du chien

Assurance responsabilité civile, hygiène du chien, morphologie, soins, les  
principales maladies, vaccinations, anatomie, comportements du chien, et de  
son maître, la société canine, le tatouage, certificat mordeur, l'habitat du  
chien, le vétérinaire et son chien

##### MODULE 3 : éducation du chien et intervention sur site

Technique d'obéissance de base, exercices de défense avec et sans  
muselière, adaptabilité sociale du chien avec ses congénères, adaptabilité  
sociale du chien envers les humains, le conducteur de chien en présence de  
cas concret dans le respect du cadre légal, le rondier intervenant avec son  
chien,, découverte d'un malfaiteur avec aboiement, cas concrets adaptés à la  
situation sur le terrain, interdiction de l'emploi du chien sur la voie publique,  
respect du code pénal

#### 2 : Accueil, contrôle d'accès, système d'alarme

#### 3 : Le poste central de sécurité : organisation, mission

La prise en compte d'un poste central de sécurité Les consignes,  
La gestion des clés, La ronde, Traitement de l'alerte à la bombe  
Conduite à tenir en cas de découverte d'objet suspect

#### 4 : Gestion des conflits

Gestion d'une situation conflictuelle La palpation de sécurité

#### 5 : Informations sur le compte-rendu

Méthodologie pour l'écrit, La main courante, le compte rendu, le rapport

#### 6 : Mises en situation

L'accueil et le contrôle d'accès, L'intervention sur une alarme anti-intrusion  
(télé sécurité) L'alerte à la bombe, Le vol sur site commercial, La prise de  
poste, Les travaux sur points chauds, Secours à une victime de malaise,  
Assistance à une personne victime d'agression, Intrusion d'une personne  
dans une zone non autorisée La permanence au poste central de sécurité, La  
ronde avec anomalies

#### 7 : Sauveteur Secouriste du Travail (programme INRS)

#### 8 : Connaissances générales

#### 9 : INFORMATION SUR LE TERRORISME

**CERTIFICATION ACCESSIBLE EN VAE !**



# D.G.F-OI



**SIRET** : Siège social 974 : 80878661000010  
**SIRET** : Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
**ENREGISTREMENT PREF** : 98970431397  
**CERTIFICAT SGS** : N° 6358  
**AGRÉMENT SSIAP** : 3985

**CQP APS**  
**Certificat de Qualification Professionnel**  
**Agent de Prévention et de Sécurité Privée**

**AGRÉMENT CQP APS 974** : 9716061002  
**AGRÉMENT CQP APS 94** : 9416060702

**AGRÉMENT CNAPS**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir le Certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité privée conformément au code de la sécurité intérieure



**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST**

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute personne désirant travailler dans la Sécurité privée en respectant les obligations réglementaires

### Durée

Total : 147 heures - 21 jours

### Pré-requis

Demande préalable, CASIER VIERGE  
Savoir lire, écrire et compter en français : Test d'entrée  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié,  
Véhicule recommandé

### Nombre de participants

7 à 12 participants

### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen APS**

QIZZ BOX, PC sécurité et incendie, Téléphones, Radios, armes factices, magnétomètres, registres divers, registres clés, badges, contrôleur de ronde, gants Extincteur en coupe, et extincteurs réels pour les mises en situations avec bac à feu  
**Kit Secours** : mannequins enfants, adulte, nourrisson et leurs masques, kit désobstruction, trousse de secours, défibrillateur, plan d'intervention, kit maquillage et objets divers pour les simulations

### Coût

Nous consulter

### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAIS Parking

### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F-OI - Diplôme délivré par l'ADEF  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation CQP APS

## PROGRAMME

### MODULE SST

\*situer le SST dans la santé et sécurité au travail

### MODULE JURIDIQUE

\* Connaître le livre VI du CSI ainsi que les décrets d'application  
\* Les dispositions utiles du code Pénal  
\* règles d'application de l'article 73 du CPP  
\* Maitriser les garanties liées aux respect des libertés publiques  
\* Respect la déontologie professionnelle

### LES CONSIGNES

\*être capable de transmettre des consignes

### REMONTEE D'INFORMATION

\* Information sur le cadre légal de la profession

### GESTION DES RISQUES

Connaître les risques majeurs d'une entreprise

### RISQUE ELECTRIQUE

Les risques électriques liés à son activité

### INITIATION AUX RISQUES INCENDIE

Utilisation de moyens d'extinction adaptés en toute sécurité

### GESTION DES ALARMES

Intervenir sur des alarmes et se protéger

### PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE

Les dispositifs de protection du travailleur isolé

### INFORMATION ET COMMUNICATION

Techniques de d'information et de communication

### PREPARATION D'UNE MISSION

Préparation d'une mission de sécurisation

### TRANSMISSION DES CONSIGNES ET INFORMATIONS

Transmettre des consignes et des informations

### GESTION DES CONFLITS ET ANALYSE DU COMPORTEMENT

Analyse des comportements conflictuels

### GESTION DES CONFLITS RESOUDRE UN CONFLIT

Gestion et Résolution de conflits

### ACCUEIL ET CONTROLE D'ACCES

Accueillir des personnes, de contrôler des parkings et transmettre un message d'alerte

### GESTION D'UN POSTE DE CONTROLE

Utilisation des outils disponibles dans un PC

### CIRCUIT DE VERIFICATION

Capacité à effectuer une ronde

### MODULE EVENEMENTIEL

Cadre légal d'une manifestation

### LA PALPATION

Cadre légal d'une palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages

### VIDEO-PROTECTION

Utilisation d'un système de vidéosurveillance

### LE TERRORISME

Identifier et prévenir le risque terroriste

## ÉVALUATION

1 QCM et Mises en situation Pratique



# D.G.F-OI



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028


Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

## FORMATION INITIALE HOB0 NO HABILITATION ELECTRIQUE DE NIVEAU 0



### OBJECTIF DE LA FORMATION

 **Etre capable de reconnaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité.**

**Nos formateurs ont reçu une formation de formateur HOB0. Comme le demande la réglementation la formation est**

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la prévention et la réglementation

Pédagogie active / Mises en situation

A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire

Feuilles de présence à signer par demi-journée

Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Personnel non électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique.

#### Durée

14 heures

#### Pré-requis

Tout salarié

#### Nombre de participants

7 à 10 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo

Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### TEXTES DE REFERENCE

Article R4544-10 du Code du Travail et Article 6 du décret 82-167 du 16

février 1982

Décret n° 88-1056 du 14/11/1988

#### LIEU :

RUN : Ste Marie

PARIS : Thiais

#### Module Tronc commun N°1

Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,

Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)

Les différents DOMAINES DE TENSION

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION

Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT

Le principe d'une HABILITATION

Définition des symboles d'HABILITATION

Les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL

Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)

La ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT

La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13

Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

#### Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS)

Les limites de l'HABILITATION BS (Autorisation et interdits, etc.)

Les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE

Les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit

Les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT

Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des

INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.)

La procédure de remplacement

#### EVALUATION

30 questions QCM et obtenir un minimum de 12/20

Epreuve Pratique

#### VALIDATION

Attestation de formation délivrée par le centre de formation DGF-OI, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

Le candidat devra avoir participé à toute la formation HOB0

#### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Armoire électrique de formation –EPI : casques, gants, ampoules, Fusibles



SIRET : 80878661000010  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

# D.G.F-OI



AGREMENT SSIAP :3985

## SSIAP 1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SECOURS A PERSONNE DE NIVEAU 1

358



www.qualicert

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- ☞ Obtenir les connaissances des mesures applicables dans le cadre de la sécurité incendie dans l'entreprise et être titulaire du SSIAP 1

**Nos formateurs sont issus de la sécurité incendie et sont SSIAP 1 à SSIAP 3**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité incendie  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne désirant être chargée de la sécurité incendie dans une entreprise en respectant les obligations réglementaires

#### Durée

Total : 77 heures 11 jours

#### Pré-requis

Certificat médical renseigné  
Avoir ou PSC1 de moins de 2 ans, ou CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité, équivalence pour sapeurs-pompier  
Savoir lire, écrire et compter en français  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié, Véhicule recommandé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

- Module 1 : Le feu et ses conséquences**  
Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement;
- Module 2 : Sécurité Incendie-**
- Module 3 : Installations techniques-**  
Connaissances des différentes installations techniques et entretien des principaux matériels de sécurité incendie;
- Module 4 : Rôles et missions des agents de sécurité incendie-**  
Définition des missions ; gestes de secours à personnes.
- Module 5 : Concrétisation des acquis**  
Visites de sites caractéristiques et mise en situation d'intervention ; entraînement à l'extinction de feux réels.

### TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010

### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Local feu, tous types d'extincteurs,  
divers SSI de catégorie A, Bac à feu écologique

### VALIDATION

Diplôme délivré par le centre de formation DGF sur validation du SDISS

- 12/20 pour validation au QCM
- Etre Apte en Pratique, validé par un jury SDISS et 1 jury professionnel SSIAP 3

Le candidat devra avoir participé à toute la formation SSIAP 1

### EVALUATION

40 questions QCM  
Epreuve Pratique



# D.G.F-OI



**SIRET** : Siège social 974 : 80878661000010  
**SIRET** : Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
**ENREGISTREMENT PREF** : 98970431397  
**CERTIFICAT SGS** : N° 6358  
**AGRÉMENT SSIAP** : 3985

**CQP APS**  
**Certificat de Qualification Professionnel**  
**Agent de Prévention et de Sécurité Privée**

**AGRÉMENT CQP APS 974** : 9716061002  
**AGRÉMENT CQP APS 94** : 9416060702

**AGRÉMENT CNAPS**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir le Certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité privée conformément au code de la sécurité intérieure



**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST**

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute personne désirant travailler dans la Sécurité privée en respectant les obligations réglementaires

### Durée

Total : 147 heures - 21 jours

### Pré-requis

Demande préalable, CASIER VIERGE  
Savoir lire, écrire et compter en français : Test d'entrée  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié,  
Véhicule recommandé

### Nombre de participants

7 à 12 participants

### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen APS**

QIZZ BOX, PC sécurité et incendie, Téléphones, Radios, armes factices, magnétomètres, registres divers, registres clés, badges, contrôleur de ronde, gants Extincteur en coupe, et extincteurs réels pour les mises en situations avec bac à feu  
**Kit Secours** : mannequins enfants, adulte, nourrisson et leurs masques, kit désobstruction, trousse de secours, défibrillateur, plan d'intervention, kit maquillage et objets divers pour les simulations

### Coût

Nous consulter

### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAIS Parking

### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F-OI - Diplôme délivré par l'ADEF  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation CQP APS

## PROGRAMME

### MODULE SST

\*situer le SST dans la santé et sécurité au travail

### MODULE JURIDIQUE

\* Connaître le livre VI du CSI ainsi que les décrets d'application  
\* Les dispositions utiles du code Pénal  
\* règles d'application de l'article 73 du CPP  
\* Maitriser les garanties liées aux respect des libertés publiques  
\* Respect la déontologie professionnelle

### LES CONSIGNES

\*être capable de transmettre des consignes

### REMONTEE D'INFORMATION

\* Information sur le cadre légal de la profession

### GESTION DES RISQUES

Connaître les risques majeurs d'une entreprise

### RISQUE ELECTRIQUE

Les risques électriques liés à son activité

### INITIATION AUX RISQUES INCENDIE

Utilisation de moyens d'extinction adaptés en toute sécurité

### GESTION DES ALARMES

Intervenir sur des alarmes et se protéger

### PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE

Les dispositifs de protection du travailleur isolé

### INFORMATION ET COMMUNICATION

Techniques de d'information et de communication

### PREPARATION D'UNE MISSION

Préparation d'une mission de sécurisation

### TRANSMISSION DES CONSIGNES ET INFORMATIONS

Transmettre des consignes et des informations

### GESTION DES CONFLITS ET ANALYSE DU COMPORTEMENT

Analyse des comportements conflictuels

### GESTION DES CONFLITS RESOUDRE UN CONFLIT

Gestion et Résolution de conflits

### ACCUEIL ET CONTROLE D'ACCES

Accueillir des personnes, de contrôler des parkings et transmettre un message d'alerte

### GESTION D'UN POSTE DE CONTROLE

Utilisation des outils disponibles dans un PC

### CIRCUIT DE VERIFICATION

Capacité à effectuer une ronde

### MODULE EVENEMENTIEL

Cadre légal d'une manifestation

### LA PALPATION

Cadre légal d'une palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages

### VIDEO-PROTECTION

Utilisation d'un système de vidéosurveillance

### LE TERRORISME

Identifier et prévenir le risque terroriste

## ÉVALUATION

1 QCM et Mises en situation Pratique



# D.G.F-OI



**SIRET siège social** : 80878661000010  
**SIRET Etbl secondaire** : 80878661000028  
**ENREGISTREMENT PREF** : 98970431397  
**CERTIFICAT SGS** : N° 6358

## IMAGERIE RX

### OBJECTIF DE LA FORMATION



- ➡ **Etre capable de détecter les articles prohibés dans des sacs ou bagages**
- Et de mettre en oeuvre les procédures correspondantes**

**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, SSIAP 2 et 3, Formés à la Palpation, Formateurs SST**

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute agent de sécurité devant se conformer à la réglementation afin de mettre en œuvre les mesures d'inspection filtrage des personnes et des sacs

#### Durée

Total : 21 heures - 3 jours

#### Pré-requis

##### Carte PROFESSIONNELLE

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel.

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen en sécurité et en sûreté**  
Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)  
Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulant d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
Textes législatifs,  
6 à 8 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Validation

Attestations d'entrée et de fin de formation délivrée par D.G.F-OI – Attestation délivrée par D.G.F-OI  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation et obtenir un pourcentage conformément aux exigences du client.

### PROGRAMME

#### a) Inspection filtrage des personnes et des bagages

- la réglementation
- les bases de l'analyse des images radioscopiques
- l'équipement radioscopique
- les équipements de détection de métaux fixes (portique)
- les équipements de détection de métaux mobiles (magnétomètre)

#### b) les articles prohibés

les armes : les éléments d'arme,  
les explosifs : les différents types et formes, le schéma d'un EEI  
les articles prohibés sur le site

#### c) Imagerie sur logiciel et pratique des équipements

#### d) la radioprotection

#### d) Mises en situation

- L'utilisation du détecteur de masses métalliques portatif

#### Textes de référence

Code de la sécurité intérieure et le code de déontologie  
CE 2015/1998

Guide palpation de la DGAC

#### EVALUATION

1 QCM et Mises en situation Pratique

*formation sur site possible*

SIRET : 80578661000010/Etbl 2daire : 80878661000028

Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

AGREMENT CQP ASA : 9709041001

CERTIFICAT SGS : N° 6358



## FORMATION INITIALE

### 11.2.3.3 CVFM

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Personnel effectuant l'inspection filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport uniquement par contrôle visuel et/ou des fouilles manuelles CVFM

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Documents supports  
Cours approuvés ENAC/DGA  
Mises en situations

### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer

### Pré-requis

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends.

### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, fouille de fournitures - Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices textes législatifs,

### Durée

10h30 et 30 m de test - 2 jours

### Nombre de participants

4 à 12 participants

### Matériel

Le Centre de formation « DGF-OI » est Centre d'examen

### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### Lieu

D.G.F-OI : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie - Parkings ou Thiais avenue de l'Europe 94320 3ème étage

## PROGRAMME

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles;
- Connaissance des prescriptions légales applicables;
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté;
- Aptitude à identifier les articles prohibés ;
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la Sûreté ;
- Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
- Connaissance des procédures d'intervention d'urgence;
- Connaissance des techniques de fouilles manuelle, capacité à effectuer des fouilles manuelles selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles dissimulés

### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008  
UE 2015/1998  
Arrêté Préfectoral correspondant à la plateforme aéroportuaire

### Validation

Attestation de formation au 11.2.3.3 validée par le formateur certifié ayant effectué la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation 11.2.3.3 et avoir satisfait au minimum par 12/20 au Test final.

### Évaluation

Test final de 10 questions  
12/20 pour validation

**Le centre D.G.F-OI est équipé d'un équipement radioscopique classique permettant d'analyser en situation réelle les bagages confectionnés par les stagiaires ainsi que de 2 portiques de détection de métaux et les magnétomètres**



SIRET : 80578661000010 / Etbl 2daire : 80578661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
AGREMENT CQP ASA : 9709041001  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION DES PERSONNELS NON CERTIFIÉS QUI EFFECTUENT SUR LE FRET ET LES ENVOIS POSTAUX DES CONTRÔLES DE SÛRETÉ AUTRES QUE L'INSPECTION



### OBJECTIF DE LA FORMATION 11.2.3.9

Mettre en œuvre les mesures de sûreté autres que l'inspection filtrage sur le Fret et les envois postaux conformément à la réglementation (Réception, conditionnement, manutention-manipulation, acheminement, vérification intégrité, surveillance établissement de la documentation sûreté.

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Documents supports  
Cours approuvés ENAC/DGA

#### Cours imagerie DGF-OI approuvés DGAC

Mises en situations

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends.

#### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)- Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulateurs d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures  
Mannequins adultes, enfants et nourrissons et matériels de mise en situations

#### Durée

4h – Test compris

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel

Le Centre de formation « DGF-OI » est Centre d'examen

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

**Le centre est équipé d'un équipement radioscopique classique permettant d'analyser en situation réelle les bagages confectionnés par les stagiaires ainsi que de 2 portiques de détection de métaux et les magnétomètres !**

DGF 11.2.3.9 V3

11.2.3.9

SÛRETÉ

### PROGRAMME

#### ➤ Formation initiale 11.2.3.9

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles ;
- Connaissance des prescriptions légales applicables ;
- Connaissances des objectifs et de l'organisation de la sûreté, notamment des obligations et les responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté dans la chaîne d'approvisionnement ;
- Connaissances des Procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans les quelles les personnes doivent être signalées ou invitée à justifier de leur identité ;
- Connaissance des procédures de notification ;
- Identification des articles prohibés ;
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés ;
- Connaissances des moyens de dissimulation d'articles prohibés ;
- Exigences de protection pour le Fret et le courrier ;
- Exigences applicables au transport, le cas échéant.

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008  
UE 2015/1995 du Parlement Européen et du Conseil  
Guides de la DGAC, Code de déontologie, livre sécurité intérieure

#### Validation

Attestation conformes à la réglementation  
Attestation de formation au 11.2.3.9 validée par le formateur certifié ayant effectué la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation 11.2.3.9 et avoir satisfait au minimum par 12/20 au Test final.

#### Lieu

STE Marie 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie - Parkings ou THIAIS



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

D.G.F-OI France



« **FORMATION**  
**AGENT DE SURETE PORTUAIRE**  
**chargé des visites de sûreté** »



Nos formateurs sont **certifiés DGAC**  
**ET ASIP**

### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Apport théorique sur les mesures de sûreté et mesures de sûreté portuaire,  
Mises en situation pratique  
Visite de site  
Documents supports seront remis aux stagiaires

### Public concerné

Personnes désirant exercer les fonctions d'agent de sûreté portuaires

### Pré-requis

Avoir un casier judiciaire vierge et un titre d'agent de sécurité ou sûreté aéroportuaire

### Durée

21 h

### Nombre de participants

6 à 8 participants

### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs  
Parking

### Dates

Planning sur [www.dgf.re](http://www.dgf.re) ou nous consulter  
au 06 92 09 36 36

### Lieux

NORD -DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie

Parkings

**Formations sur sites possibles**

### Évaluation

Test final de 40 questions  
12/20 pour validation

### Validation

Attestation de formation Agent de sûreté Portuaire chargé des visites de sûreté, validée par le formateur certifié ayant effectué la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation et avoir satisfait au minimum par 12/20 au Test final

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Avoir une connaissance des mesures applicables dans le cadre de la sûreté portuaire

### PROGRAMME

- Connaissance des articles prohibés en matière de sûreté maritime
- Connaissance de l'environnement portuaire
- Connaissance générale des différents acteurs du transport maritime et de leur rôle-dispositions réglementaire applicables en matière de sûreté du transport maritime
- Compréhension du rôle de l'installation portuaire et de la zone d'accès restreint
- Rôle des services de l'Etat et des différents acteurs en matière de sûreté du transport maritime et portuaire
- Conditions d'attribution, de suspension et de retrait du double agrément
- Conditions du contrôle de l'activité des agents de sûreté
- Déontologie des visites de sûreté
- Comportement vis à vis des personnes, palpation de sécurité
- Connaissances de l'environnement portuaire. Mise en œuvre des techniques de maintien d'intégrité lors de l'embarquement
- Moyens de détection des articles prohibés du transport maritime
- Emploi des équipements portables de détection de masse magnétique sur personnes avec démonstration pratique
- Emploi des équipements de détection de traces d'explosif
- Techniques de fouilles des véhicules, y compris leur cargaison, d'un bagage, d'un container ou d'une unité de charge pour vérifier l'absence d'articles prohibés ou de personnes non autorisées

### Textes de référence

Article L900-2 du code du travail  
Arrêtés du 21/09/2012 et du 24/10/2012  
Réglementation Européenne 185/2010  
Article 82 de AIM du 12/11/2003  
Arrêté du 4/06/2008, Arrêté du 02/06/2008, Arrêté du 23/09/2009,  
les Règlements R321-31 et R321-32 du code des ports maritime  
Décret n°2007-476 du 29/03/2007 relatif à la sûreté du transport maritime et opérations portuaires.  
Arrêté du 23/09/2009

SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION CORRESPONDANT SÛRETÉ « Gestionnaire de la Sûreté »



### OBJECTIF DE LA FORMATION

Avoir les connaissances de base relatives aux missions du correspondant sûreté dans le domaine de la sûreté du transport aérien

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management  
Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

#### Méthodes pédagogiques

Cours approuvés ENAC/DGAC,  
Documents supports  
Mises en situations

#### Public concerné

Toute personne assurant la fonction de correspondant sûreté au sein d'une entreprise ayant une activité en ZSAR

#### Pré-requis

Habilitation

#### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, RX classique, portique,  
magnétomètres, simulants explosifs, armes démontées,  
textes législatifs,

#### Durée

5 h dont 15 minutes de Test

#### Nombre de participants

4 à 10 participants

#### Évaluation

QCM de 10 questions

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Lieu

NORD -D.G.F : 32 rue du général de Gaulle 97438  
Ste Marie Parkings  
Ou sur Paris THIAIS 94 320

**Formations sur sites possibles**

#### Dates

Planning sur [www.dgf.re](http://www.dgf.re) Ou Nous consulter  
au : 06 92 09 36 36

### PROGRAMME

- a) Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles ;
- b) Connaissances du cadre juridique pour la sûreté de l'aviation civile;
- c) Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation,
- d) notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté ;
- e) Connaissance des procédures de contrôle d'accès;
- f) Connaissance des systèmes de titre de circulation utilisés à l'aéroport;
- g) Connaissance des procédures de notification;
- h) Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté;
- i) connaissance du contrôle de la qualité aux niveaux interne,
- j) connaissance des capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/de filtrage utilisées

### Textes de référence

- o UE 2015/1998
- o Arrêté du 21/09/2012, du 24/10/2012 et du 13/09/13

### Validation

Attestation de formation validée par le formateur ayant effectué La Formation dont le 11.2.6.2

Le candidat devra avoir participé à toute la formation et avoir satisfait aux Tests avec un Minimum par 12/20

### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**



# D.G.F-OI



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80578661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
AGRÉMENT CQP ASA 974 : 9709041001  
AGRÉMENT CQP ASA 94 : 9416060901  
CERTIFICAT SGS : N° 6358  
AGRÉMENT CNAPS

## FORMATION SEMESTRIELLE ENTRAÎNEMENT PÉRIODIQUE OBLIGATOIRE AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE TYPOLOGIE 7 HORS IMAGERIE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

☞ Conformément à la réglementation, l'Agent de Sûreté Aéroportuaire doit se mettre à jour de la formation obligatoire semestrielle hors imagerie pour la Typologie 7 (FPHI)



**Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)**

#### Méthodes pédagogiques

Cours approuvés ENAC/DGAC  
Apports théoriques sur la réglementation  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires  
**Cours imagerie D.G.F-OI approuvés DGAC**

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

Etre à jour du semestre précédent

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel -Moyens pédagogiques

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)- Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs

#### Coût

Nous consulter

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwich  
Centre commercial à proximité

### PROGRAMME

#### ➤ Formation Périodique Typologie 10 Généraliste

- 11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation
- 11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine
- 11.2.3.3 Inspection du COMAT, du COMAIL, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport.
- 11.2.3.4 Inspection des véhicules
- 11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille
- Théorie sur équipements

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008 et UE 2015/1998 Guides de la DGAC,

#### Validation

Le candidat devra avoir participé à toute la formation  
Attestation  
Test théorie

#### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle épine Avenue de l'Europe  
94320 THIAS Parking

#### Durée

14 h – 2 jours



# D.G.F-OI France

SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358



« SENSIBILISATION À LA SÛRETÉ POUR LE PERSONNEL CHARGÉ

Nos formateurs sont **habilités par l'UNAFOS, l'ADEF, Formaplus 3B sont qualifiés SSIAP et ASIP**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Donner aux agents les connaissances nécessaires pour se voir confier des tâches spécifiques liées à la sûreté au sein d'installations portuaires telles que définies par le code ISPS.
- Obtenir une attestation de formation

### Méthodes pédagogiques

Théories sur la réglementation en Sécurité privée et sécurité sûreté portuaire  
Pédagogie participative  
Mises en situations  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute personne désirant mettre en œuvre les mesures de sûreté dans les enceintes portuaires

### Durée

Total : 10 heures -1jours 1/2

### Pré-requis

Demande préalable –casier judiciaire vierge  
Savoir lire, écrire et compter en français  
Travail horaire décalé, week-end et jour férié  
Véhicule recommandé

### Nombre de participants

7 à 12 participants

### Matériel

**Le Centre de formation « DGF-OI France » est Centre d'examen**  
QIZZ BOX, PC, Radio, armes neutralisées,

### Évaluation

2 QCM

Mises en situation Pratique

### Lieux

NORD -DGF : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie  
Parkings  
Formations sur sites possible

## PROGRAMME

### 1 : contenu

- Définition et vocabulaire d'usage
- Menaces contre la sûreté des ports
- Présentation du Code ISPS, des niveaux de sûreté et des procédures de notifications des incidents
- Connaissance des plans de sûreté
- Connaissances élémentaires du Code IMDG (produits dangereux)
- Procédure de contrôle, visites, surveillance fouille physique et inspection non-intrusives
- Connaissance des articles prohibés en matière de sûreté maritime
- Prescription relative à la communication et aux entraînements

### 2 : compétences à acquérir

- Assurer le maintien des conditions décrites dans le plan de sûreté de l'installation portuaire
- Reconnaître les menaces et les risques pour la sûreté liée au site
- Procéder à des inspections régulières du site
- Reconnaître les articles prohibés en matière de sûreté portuaire
- Utiliser de manière appropriée l'équipement et les systèmes de sûreté dédiés à l'installation portuaire

### Validation

Une Attestation individuelle de formation est fournie à l'issue de la formation conformément à la réglementation en vigueur  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation

### Textes de référence

Article 82 de AIM du 12/11/2003  
Arrêté du 4/06/2008, Arrêté du 02/06/2008, Arrêté du 23/09/2009,  
les Règlements R321-31 et R321-32 du code des ports maritime  
Décret n°2007-476 du 29/03/2007 relatif à la sûreté du transport maritime et opérations portuaires.  
Arrêté du 23/09/2009

### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs  
Parking



www.qualicert.fr

# D.G.F-OI



## FORMATION SEMESTRIELLE ENTRAÎNEMENT PÉRIODIQUE OBLIGATOIRE AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE TYPOLOGIE 7 HORS IMAGERIE & IMAGERIE

SIRET : 80578661000010 / 80578661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
AGREMENT CQP ASA 974: 9709041001  
AGREMENT CQP ASA 94 : 9416060901  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

### OBJECTIF DE LA FORMATION

☞ Conformément à la réglementation, l'Agent de Sûreté Aéroportuaire doit se mettre à jour de la formation semestrielle obligatoire Hors imagerie et Imagerie pour la Typologie 7 (FPHII)

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative

Cours approuvés ENAC/DGAC

**Cours imagerie DGF- OI approuvés DGAC**

Mises en situations

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

Etre à jour du semestre précédent

#### Moyens pédagogiques et Matériel

Vidéoprojecteur, textes législatifs,

3 logiciels Logyx d'imagerie bagage cabine, fournitures, soute et Imagerie Web logyx

**Le Centre de formation « DGF-OI France » est Centre d'examen**

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo

Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle

97438 Ste Marie Parkings

PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle épine

Avenue de l'Europe

94320 THIAS Parking

#### ➤ Formation Entraînement Périodique Typologie 7

11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation

11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine et bagage de soute

11.2.3.3 Inspection du COMAT, du COMAIL, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport.

11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille

Théorie sur équipements

#### ➤ Formation Imagerie et pratique équipements

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008

UE 2015/1998

Guides de la DGAC

#### Validation

Obtenir la note demandée par le programme de sûreté de la société de sûreté

Attestation validée par un instructeur certifié pour l'Imagerie

#### Durée

21h00 Test compris (17H30 + 3 heures utilisation EDS)

#### Nombre de participants

4 à 12 participants



# Nos formations EN SÛRETÉ

*Un diplôme, un métier*



# D.G.F-OI



SIRET : 80878661000010  
Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

## FORMATION INITIALE ACCES A LA ZSAR SANS ESCORTE 11.2.6.2

AGREMENT CNAPS :  
AGREMENT CQP ASA : 9709041001  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

### OBJECTIFS DE LA FORMATION



Obtenir la qualification obligatoire sur les mesures applicables dans le cadre de l'accès et la circulation dans les zones de sûreté à accès réglementé.

**Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)**

#### Méthodes pédagogiques

Cours approuvés ENAC/DGAC  
Apports théoriques sur la réglementation  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française et ayant le besoin d'un accès sans escorte à une plateforme aéroportuaire

#### Durée

3h30 Test compris

#### Pré-requis

CASIER VIERGE  
Savoir lire, écrire et compter en français

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel -Moyens pédagogiques

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen APS**  
Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, articles prohibés et simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices textes législatifs,

#### Coût

Nous consulter

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwich  
Centre commercial à proximité

### PROGRAMME 11.2.6.2

- ✓ Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles;
- ✓ Connaissance des prescriptions légales applicables;
- ✓ Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté;
- ✓ Connaissance des procédures de contrôle d'accès et des procédures d'inspection/de filtrage correspondantes ;
- ✓ Compréhension de la configuration du point d'inspection/ de filtrage et du processus d'inspection/filtrage ;
- ✓ Connaissance des systèmes de titres de circulation aéroportuaires ;
- ✓ Connaissance des procédures de notification;
- ✓ Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté

#### TEXTES DE REFERENCE

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008  
UE 2015/1998  
Guides de la DGAC, Code de déontologie, livre sécurité intérieure

#### VALIDATION

Attestation de formation au 11.2.6.2 validée par le formateur certifié ayant effectué la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation 11.2.6.2 et avoir satisfait au minimum par 06/10 au Test final.

#### LIEU

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle épine Avenue de l'Europe  
94320 THIAS Parking

**Les attestations sont remises à la fin de la formation avec copie des pièces d'identités si besoin**





SIRET : 80878661000010  
Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

# D.G.F-OI



AGREMENT CNAPS : 9709041001

AGREMENT CQP ASA : 9709041001  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION PERIODIQUE ACCES A LA ZSAR SANS ESCORTE 11.2.6.2

### OBJECTIFS DE LA FORMATION



Obtenir la qualification obligatoire sur les mesures applicables dans le cadre de l'accès et la circulation dans les zones de sûreté à accès réglementé.

**Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)**

#### Méthodes pédagogiques

Cours approuvés ENAC/DGAC  
Apports théoriques sur la réglementation  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française et ayant le besoin d'un accès sans escorte à une plateforme aéroportuaire

#### Durée

2h30 Test compris

#### Pré-requis

CASIER VIERGE  
Savoir lire, écrire et compter en français

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel -Moyens pédagogiques

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen APS**  
Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, articles prohibés et simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices textes législatifs,

#### Coût

Nous consulter

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwich  
Centre commercial à proximité

### PROGRAMME 11.2.6.2

- ✓ Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles;
- ✓ Connaissance des prescriptions légales applicables;
- ✓ Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté;
- ✓ Connaissance des procédures de contrôle d'accès et des procédures d'inspection/de filtrage correspondantes ;
- ✓ Compréhension de la configuration du point d'inspection/ de filtrage et du processus d'inspection/filtrage ;
- ✓ Connaissance des systèmes de titres de circulation aéroportuaires ;
- ✓ Connaissance des procédures de notification;
- ✓ Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté

#### TEXTES DE REFERENCE

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008  
UE 2015/1998  
Guides de la DGAC, Code de déontologie, livre sécurité intérieure

#### VALIDATION

Attestation de formation au 11.2.6.2 validée par le formateur certifié ayant effectué la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation 11.2.6.2 et avoir satisfait au minimum par 06/10 au Test final.

#### LIEU

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle épine Avenue de l'Europe  
94320 THIAS Parking

**Les attestations sont remises à la fin de la formation avec copie des pièces d'identités si besoin**



SIRET : 80878661000010  
Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

# D.G.F-OI



AGREMENT CQP ASA : 9709041001

AGREMENT CNAPS  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE SUPERVISEUR

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir la certification de base des mesures de sûreté applicables dans le domaine de la sûreté du transport aérien pour réaliser les tâches de supervision.



**Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)**

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

Cours approuvés ENAC/DGAC  
Apports théoriques sur la réglementation  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

**Cours imagerie D.G.F -OI approuvés DGAC**

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier de superviseur

#### Durée

21 h30 – 3 jours  
28H30 SI 11.2.2

#### Pré-requis

Carte professionnelle, certification  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié,  
Véhicule recommandé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel -Moyens pédagogiques

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)- Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures

#### Coût

Nous consulter

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwich  
Centre commercial à proximité

#### REVOIR LE 11.2.2 si nécessaire

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles ;
- Connaissances du cadre juridique pour la sûreté de l'aviation civile;
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté ;
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès;
- Connaissance des systèmes de titre de circulation utilisés à l'aéroport;
- Connaissance des procédures de patrouille et de contrôle des personnes et des circonstances

dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité

- Connaissance des procédures de notification;
- Aptitude à identifier les articles prohibés;
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté;
- Connaissance de la façon dont le comportement humain et les réactions peuvent affecter les performances en matière de sûreté ;
- Capacité à communiquer avec clarté et assurance.

#### 11.2.4

- Connaissance des prescriptions légales applicables et des moyens de s'y conformer
- connaissances des tâches de supervision
- connaissance du contrôle interne de la qualité
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté
- Connaissance des procédures d'urgence
- capacité à parrainer, à former sur le tas et à motiver
- connaissance de la gestion de conflit
- connaissance des capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/filtrage utilisées

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008  
UE 2015/1998  
Guides de la DGAC, Code de déontologie, livre sécurité intérieure

#### Validation

Le candidat devra avoir participé à toute la formation Attestation de formation au 11.2.4 validée par le formateur certifié ayant effectué La formation (et 11.2.2 si nécessaire)  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation 11.2.4 (et 11.2.2 si nécessaire)  
et avoir satisfait aux tests Minimum par 12/20 au Test final.

#### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle épine Avenue de l'Europe  
94320 THIAS Parking



# D.G.F-OI



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80578661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION PÉRIODIQUE AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE TYPOLOGIE 10

AGRÉMENT CQP ASA 974 : 9709041001  
AGRÉMENT CNAPS  
AGRÉMENT CQP ASA 94 : 9416060901



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

☞ Conformément à la réglementation, l'Agent de Sûreté Aéroportuaire doit se mettre à jour de la formation obligatoire semestrielle Imagerie et hors imagerie pour la Typologie 10 (FPI)

**Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)**

#### Méthodes pédagogiques

Cours approuvés ENAC/DGAC  
Apports théoriques sur la réglementation  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires  
**Cours imagerie D.G.F-OI approuvés DGAC**

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

Etre à jour du semestre précédent

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel -Moyens pédagogiques

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**  
Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)- Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures  
Mannequins adultes, enfants et nourrissons et matériels de mise en situations

#### Coût

Nous consulter

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwich  
Centre commercial à proximité

### PROGRAMME

#### ➤ Formation Périodique Typologie 10 Généraliste

11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation  
11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine  
11.2.3.2 Inspection filtrage du fret et du courrier  
11.2.3.3 Inspection du COMAT, du COMAIL, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport.  
11.2.3.4 Inspection des véhicules  
11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille  
Théorie sur équipements  
Formation Imagerie sur logyx

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008 et UE 2015/1998 Guides de la DGAC,

#### Validation

Le candidat devra avoir participé à toute la formation  
Attestation  
2 tests : imagerie et théorie

#### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle épine Avenue de l'Europe  
94320 THIAS Parking

#### Durée

25 h – 3 jours 4 heures



## OBJECTIF DE LA FORMATION

Etre désigné dans le programme de sûreté comme gestionnaire de sûreté,  
Etre responsable de la mise en œuvre des mesures de sûreté et/ou du contrôle qualité

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management  
Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

### Méthodes pédagogiques

Cours approuvés ENAC/DGAC,  
Documents supports  
Mises en situations

### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française et être validée pour la formation de Responsable Sûreté, Gestionnaire de l'Aviation Civile

### Pré-requis

Habilitation

### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, RX classique, portique, magnétomètres, simulants explosifs, armes démontées, textes législatifs,

### Durée

11.2.2 : 07h00 + 10 minutes de test  
11.2.5 : 10h30 + 20 minutes de test

### Nombre de participants

4 à 10 participants

### Évaluation

QCM de 10 questions ou/et Questions ouvertes  
06/10 pour validation pour chaque épreuve

### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F--OI » est Centre d'examen**

### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### LIEU :

PARIS : tour Europa 3<sup>ème</sup> étage 94320 Thiais  
REUNION : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie

Formations sur sites possibles

## PROGRAMME

### 11.2.2

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles ;
- Connaissances du cadre juridique pour la sûreté de l'aviation civile;
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté ;
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès;
- Connaissance des systèmes de titre de circulation utilisés à l'aéroport;
- Connaissance des procédures de patrouille et de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité ;
- Connaissance des procédures de notification;
- Aptitude à identifier les articles prohibés;
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté;
- Connaissance de la façon dont le comportement humain et les réactions peuvent affecter les performances en matière de sûreté ;
- Capacité à communiquer avec clarté et assurance.

### 11.2.5

- connaissance des prescriptions légales applicables et des moyens de s'y conformer;
- connaissance du contrôle de la qualité aux niveaux interne, national, communautaire et international;
- capacité à motiver;
- connaissance des capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/de filtrage utilisées pour les gestionnaires 11.2.3.1 à 11.2.3.5

### Textes de référence

- UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008
- UE 2015/1998 de la commission du 04 mars 2010
- Arrêté du 21/09/2012 et 24/10/2012

### Validation

Attestation de formation au 11.2.5 et 11.2.2 validée par le formateur certifié ayant effectué la formation

Le candidat devra avoir participé à toute la formation 11.2.5 et 11.2.2. et avoir satisfait au Minimum par 12/20 au Test final.

### Dates

Planning sur [www.dgf.re](http://www.dgf.re) Ou Nous consulter au : 06 92 09 36 36



# D.G.F-OI



SIRET siège social : 80878661000010  
SIRET Etablissement secondaire Thiais : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358  
AGRÉMENT CQP ASA 974 : 9709041001  
AGRÉMENT CQP ASA 94 : 9416060901

## AGENT D'EXPLOITATION DE SÛRETÉ AÉROPOTUAIRE

Nos formateurs sont instructeurs en sûreté de l'aviation civile  
Nos formateurs sont **certifiés PRAP 2S, SST par l'INRS**.  
D.G.F-OI a créé le titre de niveau V AAPMRT. Nos formateurs sont habilités

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Permettre l'accès à la totalité des fonctions opérationnelles d'agent de sûreté
- Permettre l'accès à la certification d'agent de sûreté typologie 10 conformément à l'arrêté du 21/11/2012 relatif à la formation pour la sûreté de l'aviation civile
- Permettre l'accès aux compétences complémentaires liées à l'activité de service auprès de la clientèle

### Méthodes pédagogique

Apport Théorique en sûreté  
Mises en situation  
Mise en pratique de l'anglais professionnel  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute personne intervenant dans le domaine des transports  
Agent de sûreté

### Durée

154 heures – 22 Jours

### Pré-requis

Casier judiciaire vierge  
Etre détenteur d'un CQP ASA typologie 7 et détenir la carte professionnelle ASA en cour de validité

### Nombre de participants

4 à 15 participants

### Évaluation

QCM  
Tests imagerie ET Tests écrits

### Matériel

**Le Centre de formation «D.G.F-OI» est Centre d'examen**  
logiciels Logyx d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures et Imagerie  
Web logyx

### PROGRAMME

- **Formation Entraînement Périodique Typologie 7 2<sup>ème</sup> semestre 2016 et 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Semestre 2017**

11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation

11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine et bagage de soute

11.2.3.3 Inspection du COMAT, du COMAIL, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport.

11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille  
Théorie sur équipements

- **Formation Imagerie et pratique équipements**
- **Passerelle Typologie 10**

Formation Hors Imagerie et Imagerie Typologie 10

11.2.3.2 Inspection du Fret et Théorie sur équipements

Imagerie Fret

- **Modules complémentaires en sûreté :**

- 11.2.3.6 à 11.2.3.10
- la radioprotection

- **Communication :**

- l'accueil du passager
- Communiquer efficacement avec un passager-voyageur
- Communiquer efficacement avec son équipe
- Gestion des situations conflictuelles

- **Anglais :** Anglais professionnel

### Textes de référence

- Textes OACI et Règlement Européen
- Code des transports
- Arrêté du 06/05/2005

### Validation

Certification Agent de sûreté Typologie 10

Attestations entraînements périodiques typologie 7 2017

Attestations de sûreté 11.2.3.6 à 11.2.3.10

Attestation d'anglais



# D.G.F-OI



SIRET : 80578661000010/ Etbl 2daire : 80578661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
AGRÈMENT CQP ASA : 9716061001  
AGREMENT CQP ASA : 9416060901  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE TYPOLOGIE 2



### OBJECTIF DE LA FORMATION

- ➔ **Obtenir la certification Nationale Agent de Sûreté Aéroportuaire Typologie 2 ainsi que la carte professionnelle (CQP ASA)**

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Documents supports  
Cours approuvés ENAC/DGA

#### Cours imagerie DGF OI approuvés DGAC

Mises en situations

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends.

#### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)- Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulateurs d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine, fret  
Mannequins adultes, enfants et nourrissons et matériels de mise en situations

#### Durée

140 h – 20 jours

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

### PROGRAMME

#### ➤ Tronc commun sécurité CQP ASA

##### Agent de sécurité

Connaissance de la loi du 12 juillet 1983 et de ses décrets d'application

##### Mesures théoriques

Savoir rendre compte par oral et par écrit aux services de police et de gendarmerie

##### Facteurs humains

Gestion des situations conflictuelles

#### ➤ Sauveteur secouriste du travail

Partie prévention ET Partie Gestes de secours

#### ➤ Formation initiale Typologie 2

11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation

11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine

11.2.3.2 Inspection filtrage du fret et du courrier

11.2.3.3 Inspection du COMAT, du COMAIL, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport.

11.2.3.4 Inspection des véhicules

11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille

Théorie sur équipements

Formation Imagerie et pratique équipements

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008

UE 2015/1998

Guides de la DGAC, Code de déontologie, livre sécurité intérieure

#### Validation

Certification Nationale et CQP ASA

Carte INRS,

#### Lieu

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle

97438 Ste Marie Parkings

PARIS : Thiais 3<sup>e</sup> étage Tour Europa Belle épine Avenue de l'Europe

94320 THIAS Parking

**Le centre est équipé d'un équipement radioscopique classique permettant d'analyser en situation réelle les bagages confectionnés par les stagiaires ainsi que de 2 portiques de détection de métaux et les magnétomètres !**



# D.G.F-OI



SIRET : 80578661000010/ Etbl 2daire : 80578661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
AGRÈMENT CQP ASA : 9716061001  
AGREMENT CQP ASA : 9416060901  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE TYPOLOGIE 3



### OBJECTIF DE LA FORMATION

➔ Obtenir la certification Nationale Agent de Sûreté Aéroportuaire Typologie 3

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Documents supports  
Cours approuvés ENAC/DGA

**Cours imagerie DGF OI approuvés DGAC**

Mises en situations

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends.

#### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages  
Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine,

#### Durée

70 h – 10 jours

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

**Le centre est équipé d'un équipement radioscopique classique permettant d'analyser en situation réelle les bagages confectionnés par les stagiaires ainsi que de 2 portiques de détection de métaux et les magnétomètres !**

### PROGRAMME

#### ➤ Formation initiale Typologie 3

11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation  
11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine  
11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille  
Théorie sur équipements  
Formation Imagerie et pratique équipements

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008  
UE 2015/1998  
Guides de la DGAC

#### Validation

Certification Nationale

#### Lieu

RUN : Ste Marie: 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle épine Avenue de l'Europe  
94320 THIAS Parking



# D.G.F-OI



SIRET : 80578661000010/ Etbl 2daire : 80578661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
AGRÈMENT CQP ASA : 9716061001  
AGREMENT CQP ASA : 9416060901  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE TYPOLOGIE 6



### OBJECTIF DE LA FORMATION

➔ **Obtenir la certification Nationale Agent de Sûreté Aéroportuaire Typologie 6**

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Documents supports  
Cours approuvés ENAC/DGA

**Cours imagerie DGF OI approuvés DGAC**

Mises en situations

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

Savoir lire et écrire en français  
Etre titulaire d'une certification  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends.

#### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)- Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulateurs d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine, fret  
Mannequins adultes, enfants et nourrissons et matériels de mise en situations

#### Durée

54 h – 12 jours

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel

*Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen*

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

***Le centre est équipé d'un équipement radioscopique classique permettant d'analyser en situation réelle les bagages confectionnés par les stagiaires ainsi que de 2 portiques de détection de métaux et les magnétomètres !***

DGF TYPO 6 V3

AGENT DE SÛRETÉ TYPO 6

SÛRETÉ

### PROGRAMME

#### ➤ Formation initiale Typologie 6

- 11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation
  - 11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine
  - 11.2.3.3 Inspection du COMAT, du COMAIL, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport.
  - 11.2.3.4 Inspection des véhicules
  - 11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille
- Théorie sur équipements
- Formation Imagerie et pratique équipements

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008  
UE 2015/1998  
Guides de la DGAC

#### Validation

Certification Nationale

#### Lieu

RUN : Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle épine Avenue de l'Europe  
94320 THIAS Parking





# D.G.F-OI



SIRET : 80578661000010/ Etbl 2daire : 80578661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
AGRÉMENT CQP ASA 974 : 9709041001  
AGRÉMENT CQP ASA 94 : 9416060702  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE

### AGENT DE SÛRETÉ



## OBJECTIF DE LA FORMATION

➔ Obtenir la certification Nationale Agent de Sûreté Aéroportuaire Typologie 7 ainsi que la carte professionnelle (CQP ASA)

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

## PROGRAMME

### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Documents supports  
Cours approuvés ENAC/DGA

### Cours imagerie DGF OI approuvés DGAC

Mises en situations

### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

### Pré-requis

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends.

### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)-  
Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures  
Mannequins adultes, enfants et nourrissons et matériels de mise en situations

### Durée

168 h – 24 jours

### Nombre de participants

4 à 12 participants

### Matériel

Le Centre de formation « DGF-OI » est Centre d'examen

### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwiches

### ➤ Tronc commun sécurité CQP ASA

#### Agent de sécurité

Connaissance de la loi du 12 juillet 1983 et de ses décrets d'application

#### Mesures théoriques

Savoir rendre compte par oral et par écrit aux services de police et de gendarmerie

#### Facteurs humains

Gestion des situations conflictuelles

### ➤ Sauveteur secouriste du travail

Partie prévention ET Partie Gestes de secours

### ➤ Formation initiale Typologie 7 Généraliste

11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation

11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine

11.2.3.3 Inspection du COMAT, du COMAIL, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport.

11.2.3.4 Inspection des véhicules

11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille

Théorie sur équipements

Formation Imagerie et pratique équipements

### Module complémentaire : Anglais aéroportuaire

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008

UE 2015/1998 de la commission du 04 mars 2010

Guides de la DGAC, Code de déontologie, livre sécurité intérieure

#### Validation

Certification nationale et CQP ASA

Carte INRS, Attestation d'anglais

#### Lieu

RÉUNION Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie -

PARIS Thiais : av de l'Europe Tour belle épine 3<sup>ème</sup> étage 94320

Parkings

**Le centre est équipé d'un équipement radioscopique classique permettant d'analyser en situation réelle les bagages confectionnés par les stagiaires ainsi que de 2 portiques de détection de métaux et les magnétomètres !**



# D.G.F-OI



SIRET : 80578661000010/ Etbl 2daire : 80578661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
AGRÉMENT CQP ASA 974 : 97161061001  
AGRÉMENT CQP ASA 94 : 94160660901  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE TYPOLOGIE 7 *sans sécurité*



### OBJECTIF DE LA FORMATION

Obtenir la certification Nationale Agent de Sûreté Aéroportuaire Typologie 7 ainsi que la carte professionnelle

Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est *AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Documents supports  
Cours approuvés ENAC/DGA

#### Cours imagerie DGF OI approuvés DGAC

Mises en situations

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends.

#### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)-  
Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures  
Mannequins adultes, enfants et nourrissons et matériels de mise en situations

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### ➤ Formation initiale Typologie 7 Généraliste

11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation  
11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine  
11.2.3.3 Inspection du COMAT, du COMAIL, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport.  
11.2.3.4 Inspection des véhicules  
11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille  
Théorie sur équipements  
Formation Imagerie et pratique équipements

#### Module complémentaire : Anglais aéroportuaire

#### Durée

168 h – 24 jours

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008  
UE 2015/1998 de la commission du 04 mars 2010  
Guides de la DGAC, Code de déontologie, livre sécurité intérieure

#### Validation

Certification nationale  
Carte INRS, Attestation d'anglais

#### Lieu

RÉUNION Ste Marie : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie -  
PARIS Thiais : av de l'Europe Tour belle épine 3<sup>ème</sup> étage 94320  
Parkings

**Le centre est équipé d'un équipement radioscopique classique permettant d'analyser en situation réelle les bagages confectionnés par les stagiaires ainsi que de 2 portiques de détection de métaux et les magnétomètres !**



# D.G.F-OI



SIRET : 80578661000010/ Etbl 2daire : 80578661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
AGRÈMENT CQP ASA : 9716061001  
AGREMENT CQP ASA : 9416060901  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE TYPOLOGIE 10 *Sans sécurité*



### OBJECTIF DE LA FORMATION

➔ Obtenir la certification Nationale Agent de Sûreté Aéroportuaire Typologie 10 ainsi que la carte professionnelle

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Documents supports  
Cours approuvés ENAC/DGA

#### Cours imagerie DGF OI approuvés DGAC

Mises en situations

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

CQP APS, Demande préalable ou , carte professionnelle, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends.

#### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)- Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures Mannequins adultes, enfants et nourrissons et matériels de mise en situations

#### Durée

156 h – 23 jours

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwiches

**Le centre est équipé d'un équipement radioscopique classique permettant d'analyser en situation réelle les bagages confectionnés par les stagiaires ainsi que de 2 portiques de détection de métaux et les magnétomètres !**

#### ➤ Formation initiale Typologie 10 Généraliste



- 11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation
  - 11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine
  - 11.2.3.2 Inspection filtrage du fret et du courrier
  - 11.2.3.3 Inspection du COMAT, du COMAIL, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport.
  - 11.2.3.4 Inspection des véhicules
  - 11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille
- Théorie sur équipements
- Formation Imagerie et pratique équipements

#### Module complémentaire : Anglais aéroportuaire

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008  
UE 2015/1998  
Guides de la DGAC, Code de déontologie, livre sécurité intérieure

#### Validation

Certification nationale  
Attestation d'anglais

#### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle époque Avenue de l'Europe  
94320 THIAS Parking



# D.G.F.-OI



SIRET : 80578661000010/ Etbl 2daire : 80578661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
AGRÈMENT CQP ASA : 9716061001  
AGRÈMENT CQP ASA : 9416060901  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE TYPOLOGIE 10



### OBJECTIF DE LA FORMATION

➔ Obtenir la certification Nationale Agent de Sûreté Aéroportuaire Typologie 10 ainsi que la carte professionnelle (CQP ASA)

*Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)*

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Documents supports  
Cours approuvés ENAC/DGA

#### Cours imagerie DGF OI approuvés DGAC

Mises en situations

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

Savoir lire et écrire en français  
Habilitation, casier judiciaire vierge, permis de conduire, véhiculé, accepter les horaires décalés, le travail de nuit et les week-ends.

#### Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)-  
Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures  
Mannequins adultes, enfants et nourrissons et matériels de mise en situations

#### Durée

196 h – 28 jours

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Matériel

Le Centre de formation « D.G.F.-OI » est Centre d'examen

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### ➤ Tronc commun sécurité CQP ASA

##### Agent de sécurité

Connaissance de la loi du 12 juillet 1983 et de ses décrets d'application

##### Mesures théoriques

Savoir rendre compte par oral et par écrit aux services de police et de gendarmerie

##### Facteurs humains

Gestion des situations conflictuelles

#### ➤ Sauveteur secouriste du travail

Partie prévention ET Partie Gestes de secours

#### ➤ Formation initiale Typologie 10 Généraliste

11.2.2 Formation de base à la sûreté de l'aviation

11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine

11.2.3.2 Inspection filtrage du fret et du courrier

11.2.3.3 Inspection du COMAT, du COMAIL, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport.

11.2.3.4 Inspection des véhicules

11.2.3.5 Contrôle d'accès, opérations de surveillance et de patrouille

Théorie sur équipements

Formation Imagerie et pratique équipements

#### Module complémentaire : Anglais aéroportuaire

#### Textes de référence

UE 300/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008

UE 2015/1998

Guides de la DGAC, Code de déontologie, livre sécurité intérieure

#### Validation

Certification nationale et CQP ASA

Carte INRS, Attestation d'anglais

#### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle

97438 Ste Marie Parkings

PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle épine Avenue de l'Europe

94320 THIAS Parking

**Le centre est équipé d'un équipement radioscopique classique permettant d'analyser en situation réelle les bagages confectionnés par les stagiaires ainsi que de 2 portiques de détection de métaux et les magnétomètres !**



# D.G.F-OI



SIRET : Siège social 974 : 80878661000010  
SIRET : Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE CQP AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

AGRÉMENT CNAPS  
AGRÉMENT CQP ASA 974 : 9709041001  
AGRÉMENT CQP ASA 94 : 9416060901

### OBJECTIFS DE LA FORMATION



Obtenir le certificat de Qualification Professionnel partie tronc commun d'Agent de Sûreté Aéroportuaire

Nos formateurs ont une expérience du milieu aéroportuaire et sont certifiés DGAC Généraliste, Imagerie et Management. Un de nos formateurs est **AVSEC PMC Instructeur International en Sûreté (formation OACI)**

#### Méthodes pédagogiques

Cours approuvés ADEF, ENAC/DGAC  
Apports théoriques sur la réglementation  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

**Cours imagerie D.G.F-OI approuvés DGAC**

#### Public concerné

Toute personne devant se conformer à la réglementation Européenne ou Française afin d'exercer le métier d'agent de sûreté aéroportuaire

#### Pré-requis

Demande préalable, CASIER VIERGE  
Savoir lire, écrire et compter en français : Test d'entrée  
Travail en horaire décalé, week-end et jour férié,  
Véhicule recommandé

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel -Moyens pédagogiques

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)- Présentation et Manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices  
textes législatifs, 6 logiciels d'imagerie bagage cabine, soute, fret et fournitures  
Mannequins adultes, enfants et nourrissons et matériels de mise en situations

#### Coût

Nous consulter

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwich  
Centre commercial à proximité

### PROGRAMME

#### ➤ Tronc commun sécurité CQP ASA

- Fonctionnement juridique de la sécurité privée
  - Livre VI SCI
  - Dispositions du CP et du CPP
  - Maîtrise des libertés publiques
  - Respect du Code de déontologie
- Gestion des premiers secours
- Analyse des comportements conflictuels
- Résoudre un conflit
- Transmission des consignes et informations

#### Durée

42 h – 7 jours hors examen

#### Textes de référence

Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure et ses annexes  
Code de déontologie

La Loi 2003-239 du 18 mars 2003

Décret définitif modifiant le décret du 6 septembre 2005 est enfin paru au JO du 7 août 2007.

Arrêté du 4 février 2013 portant agrément d'un certificat de qualification professionnelle, en application de l'article 1er du décret 2005-1122 du 6 septembre 2005, **relatif aux activités de sûreté aéroportuaire**

#### Validation

Le candidat devra avoir participé à toute la formation  
CQP ASA délivré par l'ADEF  
Carte SST INRS,

#### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle

97438 Ste Marie Parkings

PARIS : Thiais 3è étage Tour Europa Belle épine Avenue de l'Europe

94320 THIAS Parking



# Nos formations EN PRÉVENTION

*Un diplôme, un métier*



**SIRET** : Siège social 974 : 80878661000010  
**SIRET** : Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
**ENREGISTREMENT PREF** : 98970431397  
**CERTIFICAT SGS** : N° 6358  
**AGRÉMENT SSIAP** : 3985

# D.G.F-OI



## PRÉVENTION DES RISQUES ASSISTANCE A L'ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE ENTREPRISE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

*Vous accompagnez dans votre démarche de lutte contre les risques professionnels dans votre établissement*

*Nos formateurs sont formateurs dans le domaine de la prévention depuis 2009, formateurs SST PRAP ET HAPA*



#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative – Mises en situation  
Apport théorique  
Documents supports remis aux stagiaires  
Suivi

#### Public concerné

Tout salarié

#### Durée

1 jour

#### Pré-requis

base en prévention INRS V001 souhaitée

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Texte de référence

Plan De santé au travail 2016-2020  
Document de référence INRS  
Code du travail

#### Dates

A définir tél : 06 92 76 00 68

#### Coût

Nous consulter

#### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAIS Parking

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre habilité**

Salle climatisée, vidéo projecteur, tableau,  
Colonne vertébrale – DVD INRS

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> temps : initiation aux bases de la prévention ou rappels

Identifier les différents enjeux de la prévention des risques professionnels  
planification de la prévention dans votre établissement

initier une démarche de prévention des risques professionnels et manager la santé et sécurité de votre structure  
la réglementation et les jurisprudences

#### 2<sup>ème</sup> temps : élaborer le DUER comme source d'amélioration des conditions de travail et de transparence

repérer vos situations de travail à risques en fonction des outils présentés dans la formation  
Décliner le plan d'action pour alimenter le DUER  
le contrôle qualité suivi des actions en santé et sécurité au travail

#### COMPETENCE 1 : identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour Le DUER de l'entreprise

- Identifier les différents enjeux de la prévention des risques professionnels pour votre entreprise
- Présentation de divers outils en lien avec le DU
- Situer et mobiliser vos différents acteurs internes et externes
- Repérer et utiliser les leviers de mobilisation pour faire vivre ce DU
- Organiser et animer des réunions d'informations et de sensibilisation
- Elaborer en fonction du diagnostic le DUER

#### COMPETENCE 2 : Analyser les risques professionnels dans votre structure afin d'alimenter votre D.U

- Analyser et caractériser une situation de travail à risque
- déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration en pratiquant l'écoute active auprès des salariés

### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation après validation par le formateur ayant réalisé la formation. Le candidat devra avoir participé à toute la formation et avoir satisfait aux évaluations.



SIRET : 80878661000010  
SIRET Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
Conventionnement PRAP 2S: 797016/2016/Prap-2S-01/O/23  
PRAP IBC: 797018/2016/Prap-IBC-01/O/23  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



## PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE Maintien et Actualisation des Compétences Secteur Sanitaire et Social MAC PRAP 2 S



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Elaborer et animer un Projet PRAP intégré à une démarche de prévention dans une entreprise
- Mobiliser et sensibiliser les différents acteurs aux risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manipulation
- Proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents en fonction de la situation de travail

*Nos formateurs sont habilités INRS et à jour du maintien et actualisation des compétences de formateur PRAP. Le centre de formation est habilité INRS*

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique, Travail sur les situations à risques  
Documents supports remis aux stagiaires  
Travail intersessions

#### Public concerné

Tout salarié

#### Durée

7 heures

#### Pré-requis

Remettre la carte PRAP 2S

#### Nombre de participants

7 à 10 participants

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs- Parking

#### Dates

Nous consulter

#### Lieux

FRANCE - PARIS - DOM TOM  
OU Formations sur sites possibles

#### Matériel

##### Centre habilité

Salle climatisée, vidéo projecteur, tableau,  
Colonne vertébrale – DVD INRS  
Aides techniques : drap et planche de transfert, roll-board- Lève personne, déambulateur, canne, drap de rehaussement -Lit à hauteur variable, fauteuil roulant, verticalisateur...

### PROGRAMME



Présentation de la démarche PRAP 2 S, les enjeux

**COMPÉTENCE 1** : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement  
-Comprendre l'intérêt de la prévention, les enjeux  
-Connaitre les risques de son métier, les accidents de travail et maladies professionnelles  
-Comprendre le phénomène d'apparition du risque

**COMPÉTENCE 2** : Observer et analyser sa situation en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues  
-Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances sur le corps humains  
-Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé  
-Les principes de base de sécurité et d'économie d'effort (exercices pratiques)

**COMPÉTENCE 3** : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement  
-Proposer des améliorations de sa situation de travail  
-Faire remonter les informations  
-Les règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de manutention

#### Spécialisation « sanitaire et Social »

- Evaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée
- Les règles à respecter dans la mise en œuvre des principes de manutention
- Les déplacements naturels de la personne
- Mises en pratique de sécurité et d'économie d'effort dans les situations professionnelles

#### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation. Certificat "Acteur PRAP 2S " délivré par l'INRS après validation par le formateur ayant réalisé la formation d'après la grille de validation de l'INRS. Le candidat devra avoir participé à toute la formation PRAP IBC et avoir satisfait aux évaluations.

#### Évaluation

3 Epreuves certificatives  
1<sup>ère</sup> épreuve : Décrire une situation de travail dangereuse : 4 compétences/5 acquises  
2<sup>ème</sup> épreuve : Appliquer Au moins 5 principes d'économie d'effort et de sécurité sur 7 – selon la grille d'évaluation de l'INRS  
3<sup>ème</sup> épreuve : lors d'une technique de manutention tirée au sort respecter les principes d'économie d'effort et de sécurité (5/sur 7)– selon la grille d'évaluation de l'INRS

#### Texte de référence

Plan De santé au travail 2016-2020  
Document de référence INRS





# D.G.F-OI



SIRET : 80878661000010  
SIRET Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
Conventionnement PRAP 2S: 797016/2016/Prap-2S-01/O/23  
PRAP IBC: 797018/2016/Prap-IBC-01/O/23  
CERTIFICAT SGS : N° 6358



**PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**  
**Secteur INDUSTRIE BÂTIMENT COMMERCE**  
**Maintien et Actualisation des Compétences MAC PRAP**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Elaborer et animer un Projet PRAP intégré à une démarche de prévention dans une entreprise
- Mobiliser et sensibiliser les différents acteurs aux risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manipulation
- Proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents en fonction de la situation de travail

**Nos formateurs sont habilités INRS et à jour du maintien et actualisation des compétences de formateur PRAP. Le centre de formation est habilité INRS**

### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique, Travail sur les situations à risques  
Documents supports remis aux stagiaires  
Travail intersessions

### Public concerné

Tout salarié

### Durée

7 heures

### Pré-requis

Aucun

### Nombre de participants

7 à 10 participants

### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs- Parking

### Dates

Nous consulter

### Lieux

FRANCE - PARIS - DOM TOM  
OU Formations sur sites possibles

### Matériel

#### Centre habilité

Salle climatisée, vidéo projecteur, tableau,  
Colonne vertébrale – DVD INRS  
Charges inertes  
DVD INRS : « Les TMS du membre supérieur »,  
« Petites chutes et conséquences »...

## PROGRAMME



Présentation de la démarche PRAP 2 S, les enjeux

**COMPÉTENCE 1** : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention, les enjeux
- Connaitre les risques de son métier, les accidents de travail et maladies professionnelles
- Comprendre le phénomène d'apparition du risque

**COMPÉTENCE 2** : Observer et analyser sa situation en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances sur le corps humains
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé
- Les principes de base de sécurité et d'économie d'effort (exercices pratiques)

**COMPÉTENCE 3** : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter les informations
- Les règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de manutention

### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation. Certificat "Acteur PRAP IBC" délivré par l'INRS après validation par le formateur ayant réalisé la formation d'après la grille de validation de l'INRS. Le candidat devra avoir participé à toute la formation PRAP IBC et avoir satisfait aux évaluations.

### Évaluation

3 Epreuves certificatives

- 1<sup>ère</sup> épreuve : Décrire une situation de travail dangereuse : 4 compétences/5 acquises
- 2<sup>ème</sup> épreuve : Appliquer Au moins 5 principes d'économie d'effort et de sécurité sur 7 – selon la grille d'évaluation de l'INRS
- 3<sup>ème</sup> épreuve : lors d'une technique de manutention tirée au sort respecter les principes d'économie d'effort et de sécurité (5/sur 7) – selon la grille d'évaluation de l'INRS

### Texte de référence

Plan De santé au travail 2016-2020  
Document de référence INRS



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES MAC SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

### OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Maintenir et actualiser ses compétences en prévention et nécessaire à la bonne exécution des gestes de premiers secours, destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés, dans le cadre de l'entreprise et sous la responsabilité du Chef d'Etablissement
- Se conformer aux obligations réglementaires d'assurer la santé et la sécurité des salariés

### PROGRAMME

*Nos formateurs sont habilités INRS et à jour du maintien et actualisation des connaissances de formateur SST*  
*Le centre de formation est habilité INRS*

#### Méthodes pédagogiques

Apports théorique et pratique sur la prévention et les gestes de 1<sup>er</sup> secours  
Pédagogie participative  
Mises en situations  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Tout salarié, toute personne entrant ou étant dans le monde du travail

#### Durée

14 heures

#### Pré-requis

Aucun

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre habilité**

Salle dédiée au secourisme climatisée, et capacité d'intervenir sur les sites extérieurs.

EN POSSESSION PROPRE des Mannequins adultes, enfants, nourrissons, défibrillateurs, plans d'intervention, mannequins étouffement matériels de secours et de cas concrets, masques de protections POUR TOUS LES STAGIAIRES (souffler dans le mannequin), maquillage pour réaliser les blessures  
Formation réaliste et dynamique

#### COMPÉTENCE 1 : ETRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DE TRAVAIL

##### 1 Être capable de situer le cadre juridique de son intervention

- 1.1 Connaître Les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise
- 1.2 Connaître des éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise
- 1.3 Être capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique lors de son intervention

##### 2 Être capable de réaliser une protection adaptée

- 2.1 Être capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2 Être capable de reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
  - 2.2.1 Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée
  - 2.2.2 Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
  - 2.2.3 Imaginez, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquels pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés
- 2.3 Être capable de Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
  - 2.3.1 Être capable de supprimer le danger
  - 2.3.2 Être capable d'isoler le danger
  - 2.3.3 En cas d'impossibilité de supprimer ou d'isoler le danger, être capable de soustraire la victime au danger

##### 3 Être capable d'Examiner la (les) victime (s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- 3.1 Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
  - 3.1.1 Être capable de mettre en œuvre les 4 actions de recherche permettant de détecter les signes indiquant que la vie de la victime est menacée
  - 3.1.2 Dans le cas où il y a plusieurs manifestations de plusieurs signes, être capable de définir l'ordre de priorité des actions de recherche
- 3.2 Être capable d'associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de les prioriser

##### 4 Être capable de Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou établissement

- 4.1 Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- 4.2 Être capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- 4.3 le cas échéant, être capable de Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte à déclencher l'alerte
- 4.4 Être capable de transmettre aux secours appels, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime et dans quel ordre

##### 5 Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

- 5.1 Être capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s) pour obtenir le résultat à atteindre
- 5.2 Être capable de mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
- 5.3 Être capable de Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu, et



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES MAC SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

l'apparition éventuelle de nouveaux signes indiquant que la vie de victime est menacée, jusqu'à la

### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation  
délivrée par le centre de formation  
D.G.F-OI

Carte délivrée par D.G.F-OI après

Validation du SST par le formateur ayant  
réalisé la formation d'après la grille de  
validation de l'INRS.

Le candidat devra avoir participé à toute la  
formation SST

### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas,  
sandwichs  
Parkings

### Dates

Planning sur [www.dgf.re](http://www.dgf.re) OU  
Nous consulter 06 92 09 36 36

### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking  
En INTRA

### OU

**Formations sur sites possibles avec les  
mêmes compétences**

LES CARTES SST SONT EDITEES LE  
LENDEMAIN DE LA FORMATION.  
Plastifiée avec photos des stagiaires

### TEXTES DE RÉFÉRENCE

**Article R 4224-15 du code du travail :**

« Un membre du personnel reçoit la  
formation de secouriste nécessaire pour  
donner les premiers secours en cas  
d'urgence dans :

1° Chaque atelier où sont accomplis des  
travaux dangereux ;

2° Chaque chantier employant vingt  
travailleurs au moins pendant plus de  
quinze jours où sont réalisés des travaux  
dangereux.

Les travailleurs ainsi formés ne peuvent  
remplacer les infirmiers. »

Plan De santé au travail 2016-2020  
Document de référence INRS V4

prise en charge de celle-ci par les secours spécialisé

5.3.1 Etre capable de réaliser un suivi de la victime dans l'attente des secours en vue de détecter  
l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée

5.3.2 Etre capable, en cas d'évolution de l'état de la victime, d'adapter sa conduite aux nouveaux  
signes décelés

### **COMPÉTENCE 2 : ETRE CAPABLE DE METTRE EN APPLICATION SES COMPÉTENCES DE SST AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE**

#### **6 Etre capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise**

6.1 Etre capable d'appréhender es bases en matière de prévention

6.1.1 Etre capable d'appréhender les notions de danger, situation dangereuse, dommage, risque,  
accident du travail (AT) et maladie professionnelle (MP)

6.1.2 Etre capable d'identifier la nature et l'importance des AT et des MP dans son entreprise, dans  
la branche professionnelle et/ou au plan national

6.2 Etre capable de situer le SST entant qu'acteur de la prévention

6.2.1 Connaître l'articulation de son action avec les autres acteurs de prévention dans et hors de  
l'entreprise

6.2.2 Etre capable de positionner son action dans l'organisation de la prévention de son entreprise

#### **7 Etre capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention**

7.1 Etre capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail

7.1.1 Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail  
concernée

7.1.2 Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés

7.1.3 Imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se  
concrétiser des blessures ou des atteintes à la santé liées aux dangers identifiés

7.2 Etre capable de Supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations  
dangereuses ou/et les atteintes à la santé

7.2.1 Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail en proposant des  
actions de prévention

7.2.2 Définir les actions à réaliser permettant la suppression du (des) danger(s) identifié(e)

#### **8 Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)**

8.1 Etre capable d'Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de  
l'entreprise

8.2 Définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur  
les actions éventuellement mises en œuvre



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



**MAINTIEN ET ACTUALISATION DES  
COMPÉTENCES MAC SST  
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**



# D.G.F-OI



SIRET : 80878661000010  
SIRET Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
Conventionnement PRAP 2S: 797016/2016/Prap-2S-01/O/23  
PRAP IBC: 797018/2016/Prap-IBC-01/O/23  
CERTIFICAT SGS : N° 6358



## PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE Secteur Sanitaire et Social PRAP 2 S

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Elaborer et animer un Projet PRAP intégré à une démarche de prévention dans une entreprise
- Mobiliser et sensibiliser les différents acteurs aux risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manipulation
- Proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents en fonction de la situation de travail

**Nos formateurs sont habilités INRS et à jour du maintien et actualisation des compétences de formateur PRAP. Le centre de formation est habilité INRS**

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique, Travail sur les situations à risques

Documents supports remis aux stagiaires  
Travail intersessions

#### Public concerné

Tout salarié

#### Durée

21 heures

#### Pré-requis

Aucun

#### Nombre de participants

7 à 10 participants

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs- Parking

#### Dates

Nous consulter

#### Lieux

FRANCE - PARIS - DOM TOM  
OU Formations sur sites possibles

#### Matériel

##### Centre habilité

Salle climatisée, vidéo projecteur, tableau,  
Colonne vertébrale – DVD INRS  
Aides techniques : drap et planche de transfert,  
roll-board- Lève personne, déambulateur,  
canne, drap de rehaussement -Lit à hauteur variable, fauteuil roulant...Lit à hauteur variable

### PROGRAMME



Présentation de la démarche PRAP 2 S, les enjeux

**COMPETENCE 1** : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention, les enjeux
- Connaitre les risques de son métier, les accidents de travail et maladies professionnelles
- Comprendre le phénomène d'apparition du risque

**COMPETENCE 2** : Observer et analyser sa situation en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances sur le corps humains
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé
- Les principes de base de sécurité et d'économie d'effort (exercices pratiques)

**COMPETENCE 3** : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter les informations
- Les règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de manutention

#### Spécialisation « sanitaire et Social »

- Evaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée
- Les règles à respecter dans la mise en œuvre des principes de manutention
- Les déplacements naturels de la personne
- Mises en pratique de sécurité et d'économie d'effort dans les situations professionnelles

#### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation. Certificat "Acteur PRAP 2S " délivré par l'INRS après validation par le formateur ayant réalisé la formation d'après la grille de validation de l'INRS. Le candidat devra avoir participé à toute la formation PRAP IBC et avoir satisfait aux évaluations.

#### Évaluation

3 Epreuves certificatives

- 1<sup>ère</sup> épreuve : Décrire une situation de travail dangereuse : 4 compétences/5 acquises
- 2<sup>ème</sup> épreuve : Appliquer Au moins 5 principes d'économie d'effort et de sécurité sur 7 – selon la grille d'évaluation de l'INRS
- 3<sup>ème</sup> épreuve : lors d'une technique de manutention tirée au sort respecter les principes d'économie d'effort et de sécurité (5/sur 7)– selon la grille d'évaluation de l'INRS

#### Texte de référence

Plan De santé au travail 2016-2020  
Document de référence INRS



# D.G.F-OI



SIRET : 80878661000010  
SIRET Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
Conventionnement PRAP 2S: 797016/2016/Prap-2S-01/O/23  
PRAP IBC: 797018/2016/Prap-IBC-01/O/23  
CERTIFICAT SGS : N° 6358



**PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**  
**Secteur INDUSTRIE BÂTIMENT COMMERCE**  
**PRAP IBC**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Elaborer et animer un Projet PRAP intégré à une démarche de prévention dans une entreprise
- Mobiliser et sensibiliser les différents acteurs aux risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manipulation
- Proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents en fonction de la situation de travail

*Nos formateurs sont habilités INRS et à jour du maintien et actualisation des compétences de formateur PRAP. Le centre de formation est habilité INRS*



## PROGRAMME

### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique, Travail sur les situations à risques  
Documents supports remis aux stagiaires  
Travail intersessions

### Public concerné

Tout salarié

### Durée

14 heures

### Pré-requis

Aucun

### Nombre de participants

7 à 10 participants

### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs- Parking

### Dates

Nous consulter

### Lieux

FRANCE - PARIS - DOM TOM  
OU Formations sur sites possibles

### Matériel

#### Centre habilité

Salle climatisée, vidéo projecteur, tableau,  
Colonne vertébrale – DVD INRS  
Charges inertes  
DVD INRS : « Les TMS du membre supérieur »,  
« Petites chutes et conséquences »...

Présentation de la démarche PRAP 2 S, les enjeux

**COMPÉTENCE 1** : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention, les enjeux
- Connaitre les risques de son métier, les accidents de travail et maladies professionnelles
- Comprendre le phénomène d'apparition du risque

**COMPÉTENCE 2** : Observer et analyser sa situation en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances sur le corps humains

- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé
- Les principes de base de sécurité et d'économie d'effort (exercices pratiques)

**COMPÉTENCE 3** : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter les informations
- Les règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de manutention

### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation. Certificat "Acteur PRAP 2S" délivré par l'INRS après validation par le formateur ayant réalisé la formation d'après la grille de validation de l'INRS. Le candidat devra avoir participé à toute la formation PRAP IBC et avoir satisfait aux évaluations.

### Évaluation

3 Epreuves certificatives

- 1<sup>ère</sup> épreuve : Décrire une situation de travail dangereuse : 4 compétences/5 acquises
- 2<sup>ème</sup> épreuve : Appliquer Au moins 5 principes d'économie d'effort et de sécurité sur 7 – selon la grille d'évaluation de l'INRS
- 3<sup>ème</sup> épreuve : lors d'une technique de manutention tirée au sort respecter les principes d'économie d'effort et de sécurité (5/sur 7) – selon la grille d'évaluation de l'INRS

### Texte de référence

Plan De santé au travail 2016-2020  
Document de référence INRS



SIRET : 80878661000010 / Etbl secondaire : 80878661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 7163

## FORMATION INITIALE BS-BE Manœuvre E-LEARNING



### OBJECTIF DE LA FORMATION



*Etre capable de reconnaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non et réaliser des interventions élémentaires simples comme remplacement de matériel terminal à l'identique (prise de courant, interrupteur, éclairage, carte électronique etc) et manoeuvrer un appareil électrique type disjoncteur sectionneur, etc dans les meilleures conditions de sécurité.*

### PROGRAMME

**Nos formateurs ont reçu une formation de formateur H0B0. Comme le demande la réglementation la formation est de 14H00**

#### Méthodes pédagogiques

**E LEARNING** : Apports théoriques sur la prévention et la réglementation  
Documents supports remis aux stagiaires  
**PRESENTIEL** : Mises en situation TEST  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire

#### Public concerné

Personnel non électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique.

#### Durée

10 heures **VALIDATION E LEARNING**  
4 heures **PRESENTIEL**

#### Pré-requis

Tout salarié

#### Nombre de participants

7 à 10 participants **EN PRESENTIEL**

#### Coût

Nous consulter

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwiches

#### TEXTES DE REFERENCE

Article R4544-10 du Code du Travail et Article 6 du décret 82-167 du 16 février 1982  
Décret n° 88-1056 du 14/11/1988

#### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Armoire électrique de formation –EPI : casques, gants, ampoules, Fusibles

#### LIEU

RUN : Ste Marie  
PARIS : Thiais

#### Module théorie en E-learning

Contexte réglementaire et normatif  
Notion d'électricité  
Analyse des risques liés à l'électricité  
Opérations et niveau d'habilitations  
Prévention des risques liés à l'électricité  
Incendie et accidents d'origine électrique  
Intervention BT  
manoeuvre

#### Module pratique en présentiel

**Obligatoire en intra dans vos locaux ou en inter dans nos centres de formation (faire dès que possible après la théorie)**

Entrer dans un local électrique  
Savoir remplir un titre d'habilitation  
Savoir remplir une analyse des risques  
Choisir les EPI et collectifs si nécessaire  
Savoir réagir face à un début de feu électrique  
Mettre en place une nappe isolante  
Remplacer une prise de courant  
Effectuer une manoeuvre

#### EVALUATION

30 questions QCM et obtenir un minimum de 12/20 **VALIDATION E LEARNING**  
Epreuve Pratique

#### VALIDATION

Attestation de formation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation H0B0

#### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**  
Armoire électrique de formation –EPI : casques, gants, ampoules, Fusibles



SIRET : 80878661000010 / Etbl secondaire : 80878661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION INITIALE HOB0 NO HABILITATION ELECTRIQUE DE NIVEAU 0 E-LEARNING



### OBJECTIF DE LA FORMATION



**Etre capable de reconnaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité.**

**Nos formateurs ont reçu une formation de formateur HOB0. Comme le demande la réglementation la formation est de 14H00**

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

**E LEARNING** : Apports théoriques sur la prévention et la réglementation  
Documents supports remis aux stagiaires  
**PRESENTIEL** : Mises en situation TEST  
A la fin de la formation, Evaluation de la formation par le stagiaire

#### Public concerné

Personnel non électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique.

#### Durée

10 heures **VALIDATION E LEARNING**  
4 heures **PRESENTIEL**

#### Pré-requis

Tout salarié

#### Nombre de participants

7 à 10 participants **EN PRESENTIEL**

#### Coût

Nous consulter

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwiches

#### TEXTES DE REFERENCE

Article R4544-10 du Code du Travail et Article 6 du décret 82-167 du 16 février 1982  
Décret n° 88-1056 du 14/11/1988

#### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Armoire électrique de formation –EPI : casques, gants, ampoules, Fusibles

#### LIEU

RUN : Ste Marie  
PARIS : Thiais

#### Module Tronc commun N°1

Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)

Les différents DOMAINES DE TENSION

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION

Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT

Le principe d'une HABILITATION

Définition des symboles d'HABILITATION

Les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL

Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)

La ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT

La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13

Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique

#### Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS)

Les limites de l'HABILITATION BS (Autorisation et interdictions, etc.)

Les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE

Les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit

Les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT

Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.)

La procédure de remplacement

#### EVALUATION

30 questions QCM et obtenir un minimum de 12/20 **VALIDATION E LEARNING**  
Epreuve Pratique

#### VALIDATION

Attestation de formation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

Le candidat devra avoir participé à toute la formation HOB0

#### MATERIEL

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**

Armoire électrique de formation –EPI : casques, gants, ampoules, Fusibles





SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SST

### OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail,
- Acquisition de compétences en Prévention et nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés, dans le cadre de l'entreprise et sous la responsabilité du Chef d'Etablissement,
- Se conformer aux obligations réglementaires d'assurer la santé et la sécurité des salariés.

*Nos formateurs sont habilités  
INRS et à jour du maintien et  
actualisation des  
connaissances de formateur  
SST  
Le centre de formation est  
habilité INRS*

#### Méthodes pédagogiques

Apports théorique et pratique sur la prévention et les gestes de 1<sup>er</sup> secours  
Pédagogie participative  
Mises en situations  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Tout salarié, toute personne entrant ou étant dans le monde du travail

#### Durée

14 heures

#### Pré-requis

Aucun

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériel

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre habilité**  
Salle dédiée au secourisme climatisée, et capacité d'intervenir sur les sites extérieurs.  
EN POSSESSION PROPRE des Mannequins adultes, enfants, nourrissons, défibrillateurs, plans d'intervention, mannequins étouffement matériels de secours et de cas concrets, masques de protections POUR TOUS LES STAGIAIRES (souffler dans le mannequin), maquillage pour réaliser les blessures  
Formation réaliste et dynamique

### PROGRAMME

#### COMPÉTENCE 1 : ETRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DE TRAVAIL

##### 1 Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention

- 1.1 Connaître Les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise
- 1.2 Connaître des éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise
- 1.3 Etre capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique lors de son intervention

##### 2 Etre capable de réaliser une protection adaptée

- 2.1 Etre capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2 Etre capable de reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
  - 2.2.1 Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée
  - 2.2.2 Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
  - 2.2.3 Imaginez, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquels pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers
- 2.3 Etre capable de Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi même
  - 2.3.1 Etre capable de supprimer le danger
  - 2.3.2 Etre capable d'isoler le danger
  - 2.3.3 En cas d'impossibilité de supprimer ou d'isoler le danger, être capable de soustraire la victime au danger

##### 3 Etre capable d'Examiner la (les) victime (s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- 3.1 Etre capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
  - 3.1.1 Etre capable de mettre en œuvre les 4 actions de recherche permettant de détecter les signes indiquant que la vie de la victime est menacée
  - 3.1.2 Dans le cas où il y a plusieurs manifestations de plusieurs signes, être capable de définir l'ordre de priorité des actions de recherche
- 3.2 Etre capable d'associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de les prioriser

##### 4 Etre capable de Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou établissement

- 4.1 Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- 4.2 Etre capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- 4.3 le cas échéant, être capable de Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte à déclencher l'alerte
- 4.4 Etre capable de transmettre aux secours appels, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime et dans quel ordre
- 4.3 le cas échéant, être capable de Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte à déclencher l'alerte



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SST

### Validation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI

Carte délivrée par D.G.F-OI après Validation du SST par le formateur ayant réalisé la formation d'après la grille de validation de l'INRS.

Le candidat devra avoir participé à toute la formation SST

### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs  
Parkings

### Dates

Planning sur [www.dgf.re](http://www.dgf.re) OU  
Nous consulter 06 92 09 36 36

### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking  
En INTRA

### OU

**Formations sur sites possibles avec les mêmes compétences**

LES CARTES SST SONT EDITEES LE LENDEMAIN DE LA FORMATION

Plastifiée avec photos des stagiaires

### TEXTES DE REFERENCE

**Article R 4224-15 du code du travail :**

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;

2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.

Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers. »

Plan De santé au travail 2016-2020

Document de référence INRS V4

4.5 Etre capable de transmettre aux secours appels, ou à la personnes choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime

### 5 Etre capable de secourir la(les) victimes(s) de manière appropriée

- 5.1 Etre capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s) pour obtenir le résultat à atteindre
- 5.2 Etre capable de mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
- 5.3 Etre capable de Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu, et l'apparition éventuelle de nouveaux signes indiquant que la vie de victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisé
- 5.3.1 Etre capable de réaliser un suivi de la victime dans l'attente des secours en vue de détecter l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- 5.3.2 Etre capable, en cas d'évolution de l'état de la victime, d'adapter sa conduite aux nouveaux signes décelés

### COMPÉTENCE 2 : ETRE CAPABLE DE METTRE EN APPLICATION SES COMPÉTENCES DE SST AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE

#### 6 Etre capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- 6.1 Etre capable d'appréhender es bases en matière de prévention
- 6.1.1 Etre capable d'appréhender les notions de danger, situation dangereuse, dommage, risque, accident du travail (AT) et maladie professionnelle (MP)
- 6.1.2 Etre capable d'identifier la nature et l'importance des AT et des MP dans son entreprise, dans la branche professionnelle et/ou au plan national
- 6.2 Etre capable de situer le SST entant qu'acteur de la prévention
- 6.2.1 Connaître l'articulation de son action avec les autres acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise
- 6.2.2 Etre capable de positionner son action dans l'organisation de la prévention de son entreprise

#### 7 Etre capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention

- 7.1 Etre capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- 7.1.1 Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée
- 7.1.2 Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
- 7.1.3 Imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des blessures ou des atteintes à la santé liées aux dangers identifiés
- 7.2 Etre capable de Supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses ou/et les atteintes à la santé
- 7.2.1 Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail en proposant des actions de prévention
- 7.2.2 Définir les actions à réaliser permettant la suppression du (des) danger(s) identifié(e)

#### 8 Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuses(s) repérée(s)

- 8.1 Etre capable d'Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 8.2 Définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre

## AGENT D'ASSISTANCE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE DANS LES TRANSPORTS Niveau 1



### OBJECTIF DE LA FORMATION

- ☞ Etre capable d'accueillir professionnellement une personne en situation de handicap et de veiller à son confort et sa sécurité, de la prise en charge au point d'arrivée.

Nos formateurs sont **certifiés par D.G.F-OI** seul Centre de formation possédant **un titre de niveau V dans l'assistance des personnes en situation de handicap désirant utiliser un transport**. « Agent d'Assistance aux Personnes à Mobilité Réduite dans les Transports » Code NSF 330 - **Code CPF 186474**

Nos formateurs sont habilités en **PRAP 2S, SST** par **l'INRS**. Ils interviennent régulièrement chez nos clients dans le domaine de l'évaluation et la prévention des risques professionnels et dans l'accueil et le transfert des personnes en situation de handicap depuis 2009.

Le centre D.G.F-OI a créé le seul titre de niveau V dans l'assistance des personnes en situation de handicap désirant prendre un transport

#### Méthodes pédagogiques

Apport Théorique  
Apprentissage des Techniques de transfert  
Etudes de cas - Mises en situation  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne intervenant dans le domaine des transports

#### Durée

35 heures –5 Jours

#### Pré-requis

Casier vierge

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Évaluation

QCM  
Epreuve Pratique

#### Matériel

**Le Centre de formation «D.G.F-OI» est Centre d'examen**  
**Plateau technique siège- aéronef et Fauteuil roulant, fauteuil de transfert aéronef, Planche de transfert, Radio E/R**

#### LIEU :

PARIS : tour Europa 3 ème étage 94320 Thiais  
REUNION : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie

**Pour la professionnalisation de vos agents :**  
**Nous consulter pour une validation du Titre de D.G.F-OI inscrit au RNCP titre de niveau V « assistance des personnes à mobilité réduite dans les transports » Code NSF 330 Code CPF 186474**

**\* Trois niveaux à obtenir**

**\* CERTIFICATION ACCESSIBLE EN VAE !**

### PROGRAMME

- **Module Handicap :**  
Connaissance des différents handicaps et de leurs problématiques  
Connaissance de la réglementation : les évolutions de 1974 à nos jours, l'accessibilité
- **Module Réglementaire :**  
Connaissance du milieu aéroportuaire : enregistrement, passage contrôle de sûreté et de police, Les matières dangereuses, les codes IATA de communication, les évolutions Les Règlement CEAC et OACI et RE 1107
- **Module Communication :**  
Le contrôle qualité en rapport avec les obligations du gestionnaire et du CEAC et OACI  
L'accueil des clients : Communiquer professionnellement  
Notion d'anglais
- **Module Techniques de transfert :**  
Les règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de transfert  
L'évaluation du potentiel de la personne en situation de handicap  
Les techniques adaptées
- **Module Prévention :**  
Participer à la prévention des risques professionnels en entreprise : les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles dans le domaine des transports
- **Module Pratique :**  
Mises en situations sur plateau technique aéronef, utilisation des émetteurs récepteurs, sortie de véhicule  
Mises en situations réelles par SIMULATEUR de vieillissement : personne âgée, atteinte de cécité, hémiparésie.

#### Validation

**Attestation** Accueil et Accompagnement des personnes en situation de handicap dans un aéroport Niveau 1

**Attestations** 11.2.3.8 et DGR IATA Cat 9

#### Textes de référence

Règlements Européens, Réglementation Matières Dangereuses et Code des transports.



SIRET siège social : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
Conventionnement PRAP : 00031/2011/PRAP2S-1/0/23  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## AGENT D'ASSISTANCE AUX PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE DANS LES TRANSPORTS Niveau 2



### OBJECTIF DE LA FORMATION

Etre capable d'accueillir professionnellement une personne en situation de handicap et de veiller à son confort et sa sécurité, de la prise en charge au point d'arrivée.

Nos formateurs sont certifiés par D.G.F.-OI seul Centre de formation possédant un titre de niveau V dans l'assistance des personnes en situation de handicap désirant utiliser un transport. « Agent d'Assistance aux Personnes à Mobilité Réduite dans les Transports » Code NSF 330 Code CPF 186474

Nos formateurs sont habilités en PRAP 2S, SST par l'INRS. Ils interviennent régulièrement chez nos clients dans le domaine de l'évaluation et la prévention des risques professionnels et dans l'accueil et le transfert des personnes en situation de handicap depuis 2009.

Le centre D.G.F.-OI a créé le seul titre de niveau V dans l'assistance des personnes en situation de handicap désirant prendre un transport

### PROGRAMME

#### Méthodes pédagogiques

Apport Théorique : Compétence Secours et prévention  
Apprentissage des Techniques de transfert  
Etudes de cas - Mises en situation  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne intervenant dans le domaine des transports

#### Durée

35 heures – 5 Jours

#### Pré-requis

Aucun

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Évaluation

Epreuve Pratique et questionnement (oral)

#### Matériel

Le Centre de formation «D.G.F.-OI» est Centre d'examen

Plateau technique siège- aéronef et Fauteuil roulant, fauteuil de transfert aéronef, Planche de transfert, Radio E/R

Colonne vertébrale – DVD INRS

Aides techniques : drap et planche de transfert, roll-board, Lève personne, déambulateur, canne, drap de rehaussement, Lit à hauteur variable, fauteuil roulant...Lit à hauteur variable

Mannequins adultes, enfants, nourrissons, défibrillateurs, plans d'intervention, mannequins étouffement matériels de secours et de cas concrets, masques de protections POUR TOUS LES STAGIAIRES (souffler dans le mannequin), maquillage pour réaliser les blessures Formation réaliste et dynamique

#### LIEU :

PARIS : tour Europa 3 ème étage 94320 Thiais  
REUNION : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie

#### - Module Prévention : PRAP 2S

L'évaluation du potentiel de la personne en situation de handicap  
Se situer tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise

Observer et analyser sa situation en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues  
Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement  
Proposer des améliorations de sa situation de travail

#### - Module Prévention : Sauveteur Secouriste du travail

Situer le cadre juridique de son intervention  
Réaliser une protection adaptée  
Examiner une victime  
Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours  
Secourir une victime  
Situer le rôle du SST  
Mettre en œuvre ses compétences au profit d'action de prévention  
Informers des situations dangereuses repérées

#### - Module Pratique :

Mises en situations sur plateau technique aéronef, sortie de véhicule  
Mises en situations réelles par SIMULATEUR de vieillissement : personne âgée, atteinte de cécité, hémiparésie.

#### Textes de référence

Plan De santé au travail 2016\_2020  
Document de référence INRS

#### Validation

Attestation Accueil et Accompagnement des personnes en situation de handicap dans un aéroport Niveau 2

Certificat "Acteur PRAP 2 S" et Acteur SST délivré par l'INRS après validation par le formateur ayant réalisé la formation d'après la grille de validation de l'INRS. Le candidat devra avoir participé à toute la formation PRAP 2S et SST et avoir satisfait aux évaluations.

#### Pour la professionnalisation de vos agents :

Nous consulter pour une validation du Titre de D.G.F.-OI inscrit au RNCP titre de niveau V « assistance des personnes à mobilité réduite dans les transports » Code NSF 330 Code CPF 186474

\* Trois niveaux à obtenir

\* CERTIFICATION ACCESSIBLE EN VAE !



www.qualicert.fr

# D.G.F-OI France



SIRET : 80878661000010/ Etbl 2daire : 80878661000028  
Conventionnement PRAP : 00031/2011/PRAP2S-1/0/23  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

Arrêté du 06/05/15 Publié au JO du 27/05/15

## AGENT D'ASSISTANCE AUX PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE DANS LES TRANSPORTS Niveau 3

Après validation des niveaux 1 et 2 ce troisième module validé donne le Titre RNCP de niveau V  
« Agent d'Assistance aux Personnes à Mobilité Réduite dans les Transports » Code NSF 330



### OBJECTIF DE LA FORMATION

Etre capable d'accueillir professionnellement une personne en situation de handicap et de veiller à son confort et sa sécurité, de la prise en charge au point d'arrivée.

Nos formateurs sont certifiés par D.G.F-OI seul Centre de formation possédant un titre de niveau V dans l'assistance des personnes en situation de handicap désirant utiliser un transport. « Agent d'Assistance aux Personnes à Mobilité Réduite dans les Transports » Code NSF 330 Code CPF 186474

Nos formateurs sont habilités en PRAP 2S, SST par l'INRS. Ils interviennent régulièrement chez nos clients dans le domaine de l'évaluation et la prévention des risques professionnels et dans l'accueil et le transfert des personnes en situation de handicap depuis 2009.

#### Méthodes pédagogique

Apport Théorique  
Apprentissage des Techniques de transfert  
Etudes de cas - Mises en situation  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne intervenant dans le domaine des transports

#### Durée

35 heures - 5 Jours

#### Pré-requis

Casier vierge

#### Nombre de participants

4 à 12 participants

#### Évaluation

Epreuve écrite et Epreuve Pratique

#### Matériel

Le Centre de formation «D.G.F-OI» est Centre d'examen

Plateau technique siège- aéronef et Fauteuil roulant, fauteuil de transfert aéronef, Planche de transfert, Radio E/R

#### Textes de référence

Règlements Européens, Code des transports.  
Titre de Niveau V « Agent d'Assistance aux Personnes à Mobilité Réduite dans les Transports »  
Code NSF 330

#### LIEU :

PARIS : tour Europa 3 ème étage 94320 Thiais  
REUNION : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie

### PROGRAMME

- Module transport:  
Rappel de la réglementation : les évolutions, l'accessibilité  
Rappel sur les différentes situations de handicap
- Module Réglementaire :  
Les évolutions réglementaires en milieu aéroportuaire (Règlements CEAC, OACI, IATA et RE 1107) Mise à jour 11.2.3.8  
la réglementation dans tous les transports
- Module Communication :  
Gestion des situations difficiles  
Notion d'anglais, Notion langage des signes
- Module Techniques de transfert :  
Les règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de transfert  
L'évaluation du potentiel de la personne en situation de handicap  
Les techniques adaptées à tous les transports et les aides techniques
- Module Pratique :  
Mises en situations sur plateau technique aéronef, sortie de véhicule  
Mises en situations réelles par SIMULATEUR de vieillissement : personne âgée, atteinte de cécité, hémiparésie.
- Préparation aux épreuves du titre de niveau V

#### Validation

Titre de niveau V

Arrêté du 06/05/15 Publié au JO du 27/05/15  
**CERTIFICATION ACCESSIBLE EN VAE !**



# D.G.F-OI



SIRET : 80878661000010  
SIRET Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
Conventionnement PRAP 2S: 797016/2016/Prap-2S-01/O/23  
PRAP IBC: 797018/2016/Prap-IBC-01/O/23  
CERTIFICAT SGS : N° 7163

## Sensibilisation au ressenti du vieillissement Utilisateur du simulateur vieillissement



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ressentir et comprendre les effets du vieillissement, dans le but d'améliorer les conditions de vie de la personne âgée



**Nos formateurs sont habilités INRS et à jour du maintien et actualisation des compétences de formateur PRAP. Le centre de formation est habilité INRS**

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique, Travail sur les situations à risques

#### Public concerné

Tout salarié du domaine du soin et toute personne

#### Durée

2h ou 4H ou 7 heures

#### Pré-requis

aucun

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs- Parking

#### Dates

Nous consulter

#### Lieux

FRANCE - PARIS - DOM TOM  
OU Formations sur sites possibles

#### Matériel

##### Centre habilité

Salle climatisée, vidéo projecteur, tableau,  
Colonne vertébrale – DVD INRS  
Aides techniques : drap et planche de transfert, roll-board- Lève personne, déambulateur, canne, drap de rehaussement -Lit à hauteur variable, fauteuil roulant, verticalisateur...

### PROGRAMME

Essai et ressenti diverses situations équipé de notre simulateur de vieillissement

- Simulation de douleurs dorsales
- Simulation d'hémiplégie (jambe, bras, perte de vision unilatérale, déficience auditive unilatérale, trouble de la parole et de la déglutition)
- Simulation d'hémiplégie de la tête
- Simulation d'acouphènes
- Simulation maladie parkinson
- Simulation de maladies oculaires

#### Domaines d'utilisation

- Formation des professionnels de la santé
- Instruction et motivation pour la prévention
- Meilleure compréhension du handicap
- Lobbying des associations et des organisations
- Médiatisation et relations publiques
- Les aménagements favorisant l'accessibilité pour tous
- La réinsertion professionnelle
- Et bien d'autres domaines

#### Lieux d'utilisation

Structures d'hébergement permanent ou temporaire :  
Maisons de retraite et centres de repos, Établissements Hôteliers, Structures d'Accueil Touristiques, Établissements Thérapeutiques (Cures, Thermes, Thalasso-thérapie)  
Établissements de Santé publics et privés : Cliniques, Hôpitaux, Centres et Cabinets médicaux et paramédicaux, Structures d'Aide à Domicile, etc..  
Centres Universitaires, Écoles et Centres de formation du personnel qualifié dans le domaine de la gériatrie et de la gérontologie  
Amélioration des conditions d'accueil des personnes âgées dans les structures privées et publiques  
Transports en Commun, Sécurité Routière  
Amélioration de l'environnement de travail des seniors et des personnes à mobilité réduite.  
Élaboration de produits et de services adaptés aux besoins des personnes âgées.



# D.G.F-OI France



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028

Conventionnement PRAP 2S : 00031/2011/PRAP2S-.1/0/23

Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23

Conventionnement CPSID :02208/2012/CPSID-1/023

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

CERTIFICAT SGS : N° 6358

PRAP IBC: 00030/2011/PRAPIBC-.1/0/23

**Arrêté du 06/05/15 Publié au JO du 27/05/15**

**Titre RNCP de niveau V**  
« Agent d'Assistance aux Personnes à  
Mobilité Réduite dans les Transports »  
Code NSF 330 Code CPF 186474  
**CERTIFICATION ACCESSIBLE EN VAE !**



## OBJECTIF DE LA FORMATION

\*Etre capable d'accueillir professionnellement une personne en situation de et de veiller à son confort et sa sécurité quelque soit le mode de transport.

Nos formateurs sont **certifiés PRAP 2S, SST par l'INRS**. Ils ont une connaissance des milieux aérien...interviennent régulièrement chez nos clients dans le domaine de l'évaluation et la prévention des risques professionnels dans les Etablissements Spécialisés et dans l'accueil et le transfert des personnes en situation de handicap depuis 2009

## PROGRAMME

### Méthodes pédagogique

Apport Théorie  
Apprentissage des Techniques de transfert  
Etudes des cas Mises en situation  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute personne intervenant dans le domaine des transports

### Durée

105 heures –15Jours

### Pré-requis

Casier judiciaire vierge

### Nombre de participants

4 à 12 participants

### Évaluation

QCM  
Epreuve Pratique et oral

### Matériel

*Le Centre de formation «D.G.F-OI» est Centre d'examen  
Fauteuil roulant, siège aéronef, Planche de transfert, Radio E/R*

### Validation

Titre RNCP de niveau V « assistance des personnes à mobilité réduite dans les transports » **D.G.F-OI**

Certificat PRAP 2S (INRS)

Certificat SST Sauveteur Secouriste du Travail INRS

- La réglementation du transport aérien et des différents modes de transports
- les différentes formalités d'enregistrement et de contrôle
- L'accessibilité
- l'accueil du passager
- Communiquer efficacité avec un passager-voyageur
- Communiquer efficacité avec son équipe
- Connaissance des handicaps
- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles dans le domaine des transports – PRAP
- L'évaluation du potentiel de la personne en situation de handicap afin de la faire participer au maximum de ses possibilités
- les règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de manutention
- Les techniques de transfert utilisées et les aides techniques
- formation de base à la sûreté
- Accès à la ZSAR sans escorte
- Gestion des situations conflictuelles
- Anglais professionnel
- Initiation au langage des signes
- Les gestes de secours : SST
- Mises en situations dans un aéronef, sortie de véhicule

### Textes de référence

- o Textes OACI et Règlement Européen
- o Code des transports
- o Arrêté du 06/05/2005

**CERTIFICATION ACCESSIBLE EN VAE !**

### LIEU :

PARIS : tour Europa 3 ème étage 94320 Thiais

REUNION : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie



# Nos formations MANAGEMENT

*Un diplôme, un métier*





SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
 ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
 CERTIFICAT SGS : N° 6358

# D.G.F-OI



## FORMATEUR D'ASSISTANTS AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE DANS LES TRANSPORTS

### OBJECTIF DE FORMATION

☞ **Etre capable de transférer les compétences, savoir, savoir-faire et savoir-être relatif à l'enseignement de l'assistant aux personnes à mobilité réduite dans les transports**

Nos formateurs sont formateurs de formateurs dans divers domaines (sécurité, sûreté).  
 Ils ont de 8 à 20 ans d'expérience, Instructeurs nationaux



#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
 Documents supports  
 Mises en situations

Les stagiaires présenteront des séquences de formation sur des thèmes aux choix et imposés

#### Public concerné

Formateur AAPMRT devant concevoir un programme, déroulé pédagogique et transférer des Savoirs, Savoir-faire et Savoir-être relatifs à la palpation

#### Moyens pédagogiques

Salle climatisée, Vidéoprojecteur, Tableau

#### Durée

21h Test compris

#### Nombre de participants

4 à 15 participants

#### Évaluation

Présentation d'une séquence de formation face à un groupe en respectant les objectifs assignés  
 12/20 pour validation

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
 Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Dates

Nous consulter

#### Matériel

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen

### PROGRAMME

- Connaître le rôle et la déontologie du formateur
- Connaître les principes de base d'une communication efficace
- Etre capable de présenter des séquences de formation répondants aux besoins des apprenants
- Connaître le cadre juridique de l'assistance aux personnes à mobilité réduite
- Connaître les différentes techniques de transfert, d'accueil, et d'assistance aux personnes à mobilité réduite dans les transports
- Connaître le fonctionnement des différents matériels : portique, magnétomètre, radio
- la gestion de conflits
- le compte rendu oral et écrit
- Connaître les principes de l'évaluation des apprenants et de la formation
- Mises en situation

#### Validation

Attestation de formation de Formateur de formateur validée par le formateur de formateur ayant effectué la formation  
 Le candidat devra avoir participé à toute la formation Formateur de formateur et avoir satisfait au minimum par 12/20 au Test final.

#### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
 97438 Ste Marie Parkings  
 PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
 94320 THIAS Parking

En INTRA  
 Parkings

**Formations sur sites possibles**



## FORMATEUR A LA PALPATION



### OBJECTIF DE FORMATION

☞ **Etre capable de transférer les compétences, savoir, savoir-faire et savoir-être relatif à l'enseignement de la palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages**

Nos formateurs sont formateurs de formateurs dans divers domaines (sécurité, sûreté).  
Ils ont de 8 à 20 ans d'expérience, Instructeurs nationaux

#### Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative  
Documents supports  
Mises en situations

Les stagiaires présenteront des séquences de formation sur des thèmes aux choix et imposés

#### Public concerné

Formateur APS devant concevoir un programme, déroulé pédagogique et transférer des Savoirs, Savoir-faire et Savoir-être relatifs à la palpation

#### Moyens pédagogiques

Salle climatisée, Vidéoprojecteur, Tableau

#### Durée

21h Test compris

#### Nombre de participants

4 à 15 participants

#### Évaluation

Présentation d'une séquence de formation face à un groupe en respectant les objectifs assignés  
12/20 pour validation

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Dates

Nous consulter

#### Matériel

Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen



### PROGRAMME

- Connaître le rôle et la déontologie du formateur
- Connaître les principes de base d'une communication efficace
- Etre capable de présenter des séquences de formation répondants aux besoins des apprenants
- Connaître le cadre juridique de la palpation : les articles 53, 73 du CCP et 83 du CP
- Connaître les différentes techniques de palpation et d'inspection visuelle des objets transportés en fonction des situations : Sûreté, Événementiel, Flagrant délit
- Connaître le fonctionnement des différents matériels : portique, magnétomètre, radio
- la gestion de conflits
- le compte rendu oral et écrit
- Connaître les principes de l'évaluation des apprenants et de la formation
- Mises en situation

#### Validation

Attestation de formation de Formateur de formateur validée par le formateur de formateur ayant effectué la formation  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation Formateur de formateur et avoir satisfait au minimum par 12/20 au Test final.

#### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking  
En INTRA  
Parkings

**Formations sur sites possibles**



# D.G.F-OI



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028  
Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397



## « Formation Formateur Habilitation électrique de niveau 0 » H0-B0, BS- BE Manoeuvre

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- \* Former des formateurs à l'enseignement des risques électriques
- \* Evaluer des stagiaires en vue de valider ou la la délivrance de l'habilitation électrique
- \* Former l'ensemble des salariés à devenir acteur Prévention aux risques Electriques
- \* Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique
- \* Connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité.

Nos formateurs sont reconnus par l'UNAFOS. Comme le demande la réglementation la formation est de 35 heures

#### Méthodes pédagogiques

Apport théorique sur la réglementation  
Pédagogie pour adulte appliquée,  
Mises en situation sur armoire électrique  
Documents supports remis aux stagiaires  
Méthode participative utilisation des moyens pédagogique  
paper-board, rétroprojecteur, vidéo projecteur, création d'un PPT

#### Public concerné

Formateur pour le personnel non électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique.

#### Durée

35 heures

#### Pré-requis

Avoir obtenu le module base en prévention  
Posséder une compétence technique de 3 ans (CV) diplôme de niveau V  
Justifier de 3 ans d'expérience formations habilitations électriques

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs

#### Dates

Nous consulter

#### Lieux

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking  
En INTRA  
Parkings

#### Matériel

Le Centre de formation « DGF-OI » est Centre d'examen  
Armoire électrique de formation –EPI : casques, gants, ampoules, Fusibles

#### Validation

Attestation de formation de formateur délivrée par le centre de formation DGF-OI, après évaluation théorique de contrôle des connaissances (note mini- male 15/20) et d'une évaluation pratique.

Le candidat devra avoir participé à toute la formation H0B0

### PROGRAMME

#### Module Tronc commun N°1

Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Les différents DOMAINES DE TENSION.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.

Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.

Le principe d'une HABILITATION.

Définition des symboles d'HABILITATION.

Les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.

Les appareils de mesures

Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

La ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.

La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.

Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

#### Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS)

Les limites de l'HABILITATION BS (Autorisation et interdictions, etc.).

Les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

Les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT.

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.

Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des

INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).

La procédure de remplacement

#### Module pédagogique pour l'habilitation électrique BS-BE Manoeuvre:

Les effets du courant sur le corps, Les zones d'environnement, Les titres d'habilitation, Les équipements de protection

La conduite à tenir en cas de départ de feu, La conduite à tenir en cas d'accident.

Les risques spécifiques aux interventions BT

Les mesures de prévention, Les moyens de protection individuelle

Les limites de l'habilitation B0-H0, Les limites de l'habilitation BS, Les limites de l'habilitation BE Manoeuvre

La zone d'intervention, La mise en sécurité d'un circuit, La rédaction des documents Respecter les consignes de chargé d'exploitation, et les instructions de sécurité.

Création d'un outil pédagogique tableau électrique permettant de faire pratiquer les apprenants et de les évaluer conformément aux textes.

#### Textes de référence

Article R4544-10 du Code du Travail et Article 6 du décret 82-167 du 16 février 1982  
Décret n° 88-1056 du 14/11/1988

#### Évaluation

Etre capable d'établir 30 questions QCM et obtenir un minimum de 12/20  
Epreuve Pratique



# D.G.F.-OI



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028

Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

**« Formation Formateur Habilitation électrique de niveau 0 »**  
***H0-B0, BS- BE Manoeuvre***





D.G.F-OI



SIRET Siège social : 80878661000010 / SIRET Etbl 2daire 94 : 80878661000028  
AGRÉMENT CNAPS  
ENREGISTREMENT PREF : 98970431397  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

**TITRE DE NIVEAU II  
DIRIGEANT D'ENTREPRISE DE SÉCURITÉ  
PRIVÉE**

**TITRE de Formaplus 3B enregistré au RNCP par Arrêté du 02 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 07 août 2012 -au Niveau : II ;  
Nomenclature européenne : niveau : 6 ; Code de spécialité (NSF) : 344p**

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- 👉 **Obtenir la Formation Réglementaire requise pour exercer les fonctions de Dirigeant de Sociétés des activités privées de surveillance et de gardiennage définies par la loi du 12 juillet 1983, conformément à la loi du 18 mars 2003 et à ses décrets d'application des 6 septembre 2005 et 7 septembre 2006 exigeant une justification d'aptitude professionnelle.**

**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par Formaplus 3B, l'UAFOS, l'ADEF**

### **Méthodes pédagogiques**

Théories sur la réglementation en Sécurité privée, droit du travail, planification, gestion comptabilité, prévention  
Pédagogie participative  
Mises en situations  
Documents supports remis aux stagiaires

### **Public concerné**

Toute personne désirant gérer une Société pour les activités privées de surveillance et de gardiennage définies par la loi du 12 juillet 1983, conformément à la loi du 18 mars 2003 et à ses décrets d'application des 6 septembre 2005 et 7 septembre 2006 exigeant une justification d'aptitude professionnelle.

### **Durée**

Total : 38 heures en présentiel sur regroupement  
Avoir réalisé 187 heures en e-learning pour se présenter à l'examen –

- **Accessible à la VAE**  
**24 heures valorisation des acquis**

### **Pré-requis**

Casier judiciaire vierge  
Etre de nationalité Française ou Européenne pour ouvrir une société de sécurité sûreté  
CV + Lettre de motivation

### **1° Après la formation ou candidature individuelle, la certification est globale.**

Les évaluations se composent de :

- \* Études de cas sur le management des ressources humaines
- \* Étude de cas sur la reprise ou la création d'une entreprise : épreuve écrite de gestion – comptabilité
- \* Étude de marché
- \* Mises en situations professionnelles

### **2° Par VAE :**

Après recevabilité, le candidat doit élaborer un dossier.  
Il est convoqué à un entretien sur les contenus de son dossier.  
La validation partielle s'appuie sur les quatre unités de la certification

- **Accessible à la VAE**  
**24 heures valorisation des acquis**

## **PROGRAMME**

*\*Le décret n°2005-1122 du 6 septembre 2005 relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes, précise que ces personnes doivent justifier de l'aptitude professionnelle par la détention d'une certification professionnelle enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou d'un titre reconnu par un état membre de l'union européenne ou par un des états parties à l'accord sur l'espace économique européen.*



**D.G.F-OI**



SIRET Siège social : 80878661000010 / SIRET Etbl 2daire 94 : 80878661000028

AGRÉMENT CNAPS

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

CERTIFICAT SGS : N° 6358

**TITRE DE NIVEAU II  
DIRIGEANT D'ENTREPRISE DE SÉCURITÉ  
PRIVÉE**

**Nombre de participants**

7 à 14 participants

**Textes de références :**

L'état a modifié la loi du 12 juillet 1983 par celle du 18 mars 2003 en introduisant cette mention « les dirigeants et les agents ne pourront exercer leur activité dans la sécurité privée que s'ils justifient d'une aptitude professionnelle »

Le décret n°2005-1122 du 6 septembre 2005 relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes, précise que ces personnes doivent justifier de l'aptitude professionnelle par la détention d'une certification professionnelle enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou d'un titre reconnu par un état membre de l'union européenne ou par un des états parties à l'accord sur l'espace économique européen. (Mise en application de ces dispositions un an à compter de la date du 9 septembre 2005.

Le décret n° 2006-1120 du 08 septembre 2006, prolonge la date de mise en application au 09 mars 2007.

Arrête du 12/07/2010 prorogé au 07/08/2017

**Commodités**

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Centre commercial à proximité  
Hôtels à proximité  
Parking

**Lieu**

RUN : Ste Marie -32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings

PARIS : Thiais -3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

DOM TOM

**Management des ressources humaines :**

- Planification du travail des équipes et des personnels
- Etablissement des plannings de travail et de mission des salariés agents de sécurité
- Repérage et mise en place des formations adaptées et spécifiques pour ses salariés, dans le cadre des décrets portant sur les aptitudes professionnelles
- Analyse des risques pour son personnel et des personnes du site de prestation
- Communication permanente Direction/ Salariés (par exemple, organisation de toute réunion pour déceler des dysfonctionnements et mise en place d'améliorations...)

**Gestion administrative :**

- Conformité de l'entreprise de sécurité privée et de ses personnels
- Veille de la gestion comptable : investissements, amortissements...
- Recrutement des personnels
- Suivi des documents relatifs à la gestion du personnel (contrats de travail et de formation, fiches de paye, déclaration diverses (URSSAF, CRAM...)
- Veille aux mesures relatives au développement durable et économies d'énergies
- Recherche et mise en place de normes « Qualité »

**Gestion commerciale :**

- Réalisation d'études de marché
- Recherche et développement (nouveaux marchés potentiels...)
- Suivi de la clientèle et Analyse des résultats (qualité des prestations)

**Gestion de la prévention et de la sécurité des biens et des personnes :**

- L'appréhension d'un individu
- Gestion des conflits, Gestion du stress
- Gestion d'incidents majeurs, mineurs
- Intervention aux premiers soins et alertes aux services compétents
- Rédaction de rapports, mains courantes...

**Évaluation**

1 QCM sur le programme

1 Epreuve écrite de 3 heures sur tout le programme

**Validation**

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation DGF-OI

**Titre DESES** DE NIVEAU II Dirigeant d'Entreprise de Sécurité Privée délivré par Formaplus 3B après validation Par Formaplus 3B

**Matériel**

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est Centre d'examen**  
QIZZ BOX, PC, Radio, armes neutralisées,



# Nos formations EN VAE

*Un diplôme, un métier*



# D.G.F-OI



SIRET : 80878661000010

Etbl 2daire : 80878661000028

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

## TITRE DE NIVEAU V FORMATION VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE « Agent de Surveillance en Sécurité Privée »

CERTIFICAT SGS : N° 6358

**TITRE de Formaplus 3B enregistré au RNCP par Arrêté du 02 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 07 août 2012 -au Niveau : II ; Nomenclature européenne : niveau : 6 ; Code de spécialité (NSF) : 344p**

Obtenir, en validation des acquis la Formation Réglementaire requise pour exercer les activités privées de surveillance et de gardiennages définis par la loi du 12 juillet 1983 modifié par le livre VI du CSI, conformément à la loi du 18 mars 2003 et à ses décrets d'application des 6 septembre 2005 et 7 septembre 2006 exigeant une justification d'aptitude professionnelle

**Nos formateurs sont issus de la sécurité, habilités par Formaplus 3B, l'UAFOS, l'ADEF**

### Méthodes pédagogiques

Théories sur la réglementation en Sécurité privée  
Mises en situations  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute personne ayant eut une activité dans la sécurité désirant se conformer à la réglementation en vigueur dans la Sécurité privée et faire valider ses compétences

### Durée

Total : 24 heures

- **Accessible à la VAE**

### 24 heures valorisation des acquis

### Pré-requis

Demande préalable –casier judiciaire vierge  
Savoir lire, écrire et compter en français  
Travail horaire décalé, week-end et jour férié  
Véhicule recommandé – Attestation employeur justifiant 3 ans d'activité

### Nombre de participants

7 à 14 participants

### Textes de références :

Loi du 12 juillet 1983, conformément à la loi du 18 mars 2003 et à ses décrets d'application des 6 septembre 2005 et 7 septembre 2006 et Livre VI de la sécurité intérieure, Code de déontologie

### Commodités

Cafeteria, micro-ondes, frigo  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs  
Parking

### Lieu

RUN : DGF : 32 rue du général de Gaulle  
97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking DOM TOM

## PROGRAMME

Validation de 2 dossiers selon le programme suivant le programme suivant :

### 1 : Cadre juridique

- Notions et source des libertés publiques
- Informations sur le Code Pénal et le Code de Procédure Pénale : Les éléments constitutifs de l'infraction. Le vol, l'atteinte à l'intégrité physique, les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation
- Atteintes aux biens et aux personnes : Atteintes aux systèmes de traitement informatisé des données, Droit au respect de la vie privée, Le flagrant délit, Législation sur les armes, La légitime défense, La liberté d'aller et venir, La non assistance à personne en péril, Le non obstacle à la commission d'un crime ou d'un délit, Le respect de la personne : législation antidiscriminatoire, Le secret professionnel, La Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité, La sûreté ou liberté individuelle, L'usurpation de signes réservés à l'autorité publique
- Les acteurs de la sécurité Sources actuelles des libertés publiques

### 2 : Accueil, contrôle d'accès, système d'alarme

La sécurité incendie Les dispositifs de vidéosurveillance, de Télésurveillance et de Télé sécurité La malveillance, Le contrôle d'accès, Le contrôle des parkings, Le filtrage des véhicules et des personnes, L'accueil et la réception des colis, L'utilisation des moyens de communication, La sécurité incendie, L'alerte des secours face à une victime, face à une intrusion Les dispositifs de vidéosurveillance, de Télésurveillance et de Télé sécurité

### 3 : Le poste central de sécurité : organisation, mission

La prise en compte d'un poste central de sécurité Les consignes, La gestion des clés, La ronde Traitement de l'alerte à la bombe Conduite à tenir en cas de découverte d'objet suspect

### 4 : Gestion des conflits

Gestion d'une situation conflictuelle La palpation de sécurité

### 5 : Informations sur le compte-rendu

Méthodologie pour l'écrit, La main courante, le compte rendu, le rapport

### 6 : Mises en situation

L'accueil et le contrôle d'accès, L'intervention sur une alarme anti-intrusion (télé sécurité) L'alerte à la bombe, Le vol sur site commercial, La prise de poste, Les travaux sur points chauds, Secours à une victime de malaise, Assistance à une personne victime d'agression, Intrusion d'une personne dans une zone non autorisée La permanence au poste central de sécurité, La ronde avec anomalies

### 8 : Connaissances générales

### Évaluation

Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation DGF  
Diplôme délivré par Formaplus 3B (titre enregistré au RNCP par arrêté du 17/06/2011)  
après validation par un jury de professionnels de la sécurité privée SUR 2 DOSSIERS  
Le candidat devra avoir participé à toute la formation ASP





# D.G.F-OI France



SIRET : 80878661000010 / Etbl 2daire : 80878661000028

Conventionnement PRAP 2S : 00031/2011/PRAP2S-.1/0/23

Conventionnement SST : 152/2011/SST-1/23

Conventionnement CPSID :02208/2012/CPSID-1/023

ENREGISTREMENT PREF : 98970431397

CERTIFICAT SGS : N° 6358

PRAP IBC: 00030/2011/PRAPIBC-.1/0/23

Arrêté du 06/05/15 Publié au JO du 27/05/15

**Titre RNCP de niveau V**  
« Agent d'Assistance aux Personnes à  
Mobilité Réduite dans les Transports »  
Code NSF 330 Code CPF 186474  
**CERTIFICATION ACCESSIBLE EN VAE !**



## OBJECTIF DE LA FORMATION

\*Etre capable d'accueillir professionnellement une personne en situation de et de veiller à son confort et sa sécurité quelque soit le mode de transport.

Nos formateurs sont **certifiés PRAP 2S, SST par l'INRS**. Ils ont une connaissance des milieux aérien...interviennent régulièrement chez nos clients dans le domaine de l'évaluation et la prévention des risques professionnels dans les Etablissements Spécialisés et dans l'accueil et le transfert des personnes en situation de handicap depuis 2009

## PROGRAMME

### Méthodes pédagogique

Apport Théorie  
Apprentissage des Techniques de transfert  
Etudes des cas Mises en situation  
Documents supports remis aux stagiaires

### Public concerné

Toute personne intervenant dans le domaine des transports

### Durée

105 heures –15Jours

### Pré-requis

Casier judiciaire vierge

### Nombre de participants

4 à 12 participants

### Évaluation

QCM  
Epreuve Pratique et oral

### Matériel

*Le Centre de formation «D.G.F-OI» est Centre d'examen  
Fauteuil roulant, siège aéronef, Planche de transfert, Radio E/R*

### Validation

Titre RNCP de niveau V « assistance des personnes à mobilité réduite dans les transports » **D.G.F-OI**

Certificat PRAP 2S (INRS)

Certificat SST Sauveteur Secouriste du Travail INRS

- La réglementation du transport aérien et des différents modes de transports
- les différentes formalités d'enregistrement et de contrôle
- L'accessibilité
- l'accueil du passager
- Communiquer efficacité avec un passager-voyageur
- Communiquer efficacité avec son équipe
- Connaissance des handicaps
- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles dans le domaine des transports – PRAP
- L'évaluation du potentiel de la personne en situation de handicap afin de la faire participer au maximum de ses possibilités
- les règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de manutention
- Les techniques de transfert utilisées et les aides techniques
- formation de base à la sûreté
- Accès à la ZSAR sans escorte
- Gestion des situations conflictuelles
- Anglais professionnel
- Initiation au langage des signes
- Les gestes de secours : SST
- Mises en situations dans un aéronef, sortie de véhicule

### Textes de référence

- o Textes OACI et Règlement Européen
- o Code des transports
- o Arrêté du 06/05/2005

**CERTIFICATION ACCESSIBLE EN VAE !**

### LIEU :

PARIS : tour Europa 3 ème étage 94320 Thiais

REUNION : 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie



# Nos formations COMPLÉMENTAIRES

*Un diplôme, un métier*



SIRET Siège social 974 : 80878661000010/ SIRET Etbl 2daire : 80878661000028  
ENREGISTREMENT PREF : 989704313  
CERTIFICAT SGS : N° 6358

## FORMATION ANGLAIS AÉROPORTUAIRE

### OBJECTIF DE LA FORMATION

ACQUISITION ET/OU RENFORCEMENT EN ANGLAIS PROFESSIONNEL DANS LE CONTEXTE DE LA SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

*Nos formateurs sont issus de l'enseignement et ont une expérience du milieu de la sûreté aéroportuaire*

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la réglementation  
Pédagogie active / Mises en situation  
A la fin de la formation, Evaluation/bilan de la formation par le stagiaire  
Feuilles de présence à signer par demi-journée  
Documents supports remis aux stagiaires

#### Public concerné

Toute personne devant exercer le(s) métier(s) lié(s) au milieu de la sûreté aéroportuaire (agent de sûreté, contributeurs, etc...)

#### Durée

7 h – 1 jour

#### Pré-requis

Savoir lire, écrire et compter en français : Test d'entrée  
Niveau en anglais (scolaire)

#### Nombre de participants

7 à 12 participants

#### Matériels -Moyens pédagogiques

**Le Centre de formation « D.G.F-OI » est aussi un centre d'examen**

Vidéoprojecteur, portique, magnétomètres, palpation, fouille de bagages et véhicule (miroir télescopiques)  
Matériels de mise en situations

#### Coût

Nous consulter

#### Commodités

Cafétéria, micro-ondes, réfrigérateur  
Possibilités de se faire livrer des repas, sandwichs  
Centre commercial à proximité  
Parking gratuit

#### Lieux

RUN : Ste Marie: 32 rue du général de Gaulle 97438 Ste Marie Parkings  
PARIS : Thiais 3è étage Tour Belle épine  
94320 THIAS Parking

### PROGRAMME

- ✓ Présentation du contexte « sûreté aéroportuaire »
- ✓ Evaluation du niveau des stagiaires
- ✓ Descriptions des postes occupés par l'agent de sûreté dans le cadre de l'inspection filtrage des passagers, des personnes leurs bagages de cabine, et leurs bagages de soute.
  - Booster, accueil, palpation, LEDS, ETD, fouille des bagages
  - Questionnements du passager
  - Réconciliation passagers/bagages
  - Procédures de levée de doute
- ✓ Règles d'or de l'agent de sûreté aéroportuaire
  - Les procédures réglementaires
  - Les impératifs commerciaux (politesse, assistance aux passagers.)
  - Typologie des passagers
  - Traitement des passagers à particularités (pacemaker, pompe à insuline.)
  - Traitement des personnalités (formules de politesse...)
  - Traitement des personnels navigants et personnels aéroportuaires
- ✓ Phraséologie et vocabulaire recommandés (les auxiliaires modaux : May, would you mind to.....)
- ✓ Enrichissement du vocabulaire aéroportuaire
- ✓ Matières dangereuses, articles prohibés
- ✓ Gestion de conflits
- ✓ Mise en situation et jeux de rôles
- ✓ Contrôles des connaissances, vérifications des acquis
- ✓ Recommandations et bilan de la formation

#### Validation

Attestation délivrée par le centre de formation D.G.F-OI